

**INSTITUT DE RECHERCHES GÉOGRAPHIQUES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE
HONGRIE**

LA RÉGION
PROBLÈMES THÉORIQUES ET
MÉTHODOLOGIQUES

V.° Colloque franco-hongrois de géographie

Édité par
KATONA S.

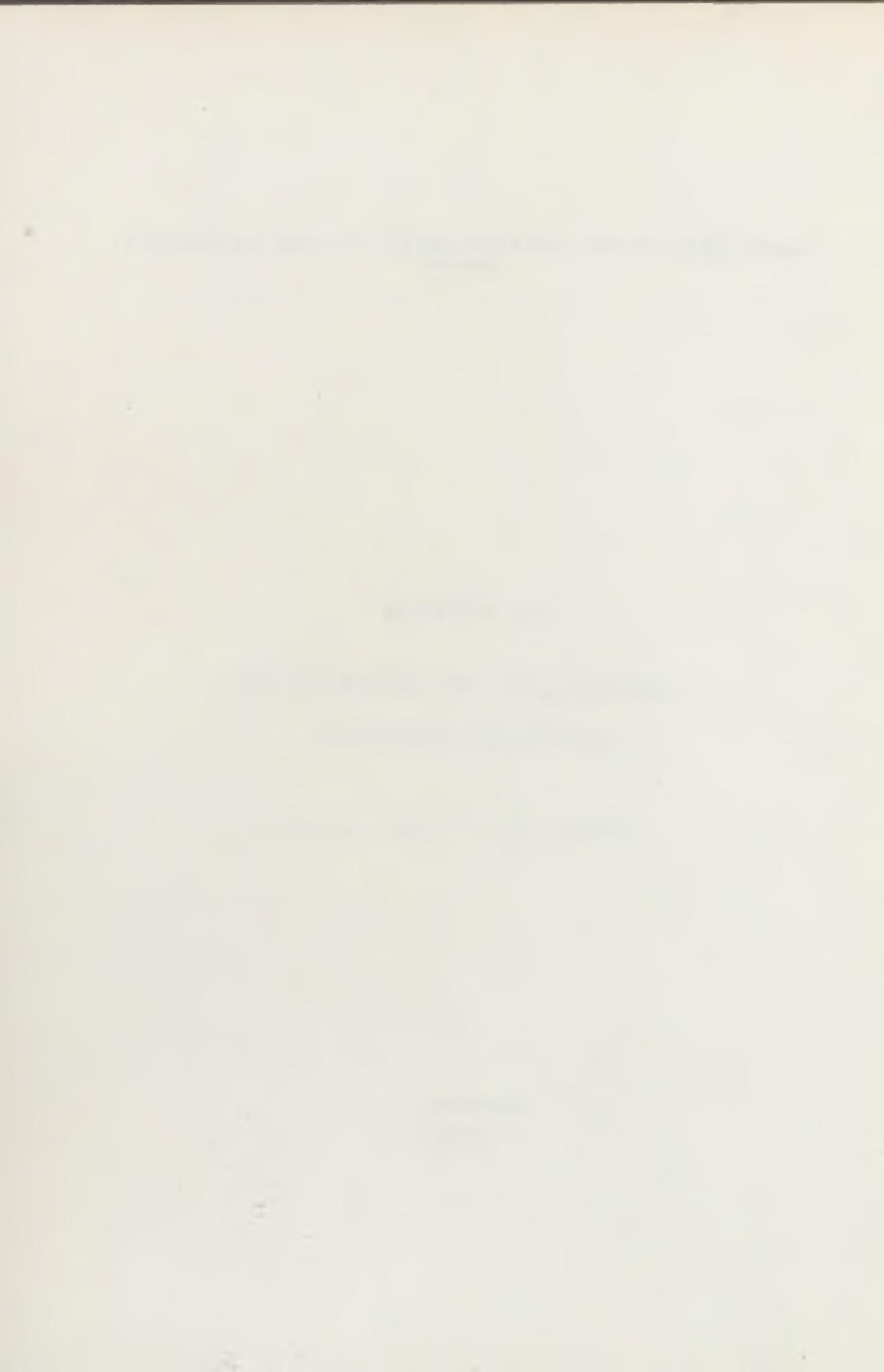
BUDAPEST
1973

**INSTITUT DE RECHERCHES GÉOGRAPHIQUES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE
HONGRIE**

LA RÉGION
PROBLÈMES THÉORIQUES ET
MÉTHODOLOGIQUES

V.° Colloque franco-hongrois de géographie

BUDAPEST
1973



S O M M A I R E

	Page
Avant-propos	
BABONAUX, I. : La "région" dans la politique d'aménagement du territoire en France:réalité et mythe	1
BARBIER, B. : La région touristique	10
BRUNET, R. : Structure et dynamisme de l'espace français: schème d'un système	20
FRÉMONT, A. : Région, aire d'aménagement et espace économique (exemples en Normandie)	32
NONN, H. : Structures et modalités de l'aménagement régional en France	42
SAINT-JULIEN, T. : Reflexions relatives à l'implantation industrielle provinciale décentralisée	55
SCHULTZ, J. : Structure régionale et aménagement du territoire en Languedoc-Roussillon	63
ABELLA, M. : Problèmes de la délimitation des régions touristiques	73
Sz. BARTA, Gy. - BELUSZKY, P. : Les problèmes des comitats sous-développés en Hongrie	78
BORA, Gy. : Quelques problèmes de la décentralisation de l'industrie en Hongrie	82
BORAI, Á. : Problèmes socio-économiques de la planification macrorégionale	87
GÓCZÁN, L. : L'évaluation du terrain en tant que moyen de régionalisation des territoires agricoles	92
KATONA, S. : Est-ce qu'il y a des régions en Hongrie?	95
LACKÓ, L. : Les objectifs principaux du développement régional en Hongrie	102

MAROSI, S. - SZILÁRD, J.:	De l'évaluation physico-géographique de la région à la cartographie complexe géoécologique	109
PÉCSI, M.:	Le milieu géographique et la recherche de la région	115
PERCZEL, K.:	La conception du plan de développement national du réseau d'habitat de Hongrie	140
RADÓ, S. - SZILÁDI, J.:	Série des atlas régionaux de la Hongrie	120
SOMOGYI, S.:	Le rôle des facteurs physico-géographiques dans la formation des régions touristiques de la Hongrie	125
V. TAJTI, E.:	L'utilité des cartes thématiques dans les analyses des régions - à l'exemple de Borsod	130
VIRTH, Gy.:	Questions actuelles de l'étude de territoire en Hongrie	135

Adresse des auteurs

AVANT-PROPOS

Il y a presque 10 ans, en 1964, sur la proposition du M. prof. J. Dresch, directeur de l'Institut Géographique de la Sorbonne à Paris un accord fut conclu entre la France et la Hongrie pour tenir tous les deux ans un colloque géographique dans les deux pays, à tour de rôle. Les colloques de Hongrie sont organisés par deux instituts, l'Institut des Relations Culturelles prend en charge les questions matérielles, d'hébergement et d'autres services tandis que l'Institut de Recherches Géographiques de l'Académie des Sciences de Hongrie s'occupe du programme scientifique. L'accord en question a donné lieu aux échanges de vue scientifiques suivants jusqu'à présent:

I. Rôle des eaux dans la nature et dans la vie économique.

/Budapest, 1964/

II. Le rôle de la géographie physique et économique dans le développement de l'agriculture.

/Paris, 1966/

III. Géographie et aménagement du territoire.

/Budapest, 1968/

IV. Cartographie thématique.

/Paris, 1970/

Les colloques sont importants dans le choix de leur thème non seulement sur le plan scientifique mais aussi sur le plan pratique étant donné que les questions actuelles de la vie économique et sociale ont été toujours mises à leur ordre du jour. Les échanges de délégations de 6-7 membres, les discussions des rapports envoyés avant le début du colloque ainsi que celles des rapports annexes présentés sur place et les conversations poursuivies lors des voyages d'étude se sont montrés très utiles et fructueux du point de vue du développement scientifique.

Le V-ème Colloque franco-hongrois de Géographie a eu lieu dans notre pays entre les 15 et 21 Avril 1973, intitulé: "les questions théoriques et méthodologiques dans les recherches des régions". Le colloque a été organisé par M. S. Katona, collaborateur scien-

tifique de l'Institut de Recherches Géographiques de l'Académie des Sciences de Hongrie et Mme M. Trautmann, secrétaire-responsable des affaires étrangères. Le fait de pouvoir distribuer pratiquement toutes les documentations scientifiques du colloque en langue hongroise avant son commencement - la première fois maintenant - est dû au bon travail consciencieux de la Section de Documentations et de Bibliothèque, dirigée par Mme H. Cravero. La session scientifique du 16 Avril à Budapest fut suivie d'un voyage d'étude de 3 jours et demi. Un groupe de collaborateurs de notre institut ont guidé ce voyage d'étude: MM. M. Abella, P. Beluszky, L. Góczán, S. Katona, S. Kerekes et Mme Gy. Barta.

Le 16 Avril, lundi matin, dans la salle de conférence de l'Institut de Recherches Géographiques de l'Académie des Sciences de Hongrie a eu lieu l'ouverture solennelle du colloque suivie des séances scientifiques de Budapest devant un auditoire environ de 60 personnes. Du côté français, M. Y. Babonaux, professeur de l'Université I de Paris, chef de la délégation française a présidé les séances. Du côté hongrois, M. S. Radó, professeur d'université, décoré de prix d'Etat et de prix de Kossuth a présidé la séance d'ouverture et les séances de la matinée de lundi, tandis que les séances de l'après-midi étaient présidées par M. K. Perozel, directeur adjoint de l'Institut Scientifique de la Planification d'Urbanisme /VÁTI/, candidat ès sciences. M. P. Dufour, directeur de l'Institut français en Hongrie, M. G. Rajnavölgyi, représentant de l'Institut des Relations Culturelles et M. M. Péosi, académicien, directeur de l'Institut de Recherches Géographiques de l'Académie des Sciences de Hongrie ont pris également part à la présidence. Le président hongrois a prononcé un discours de salutations adressé aux 7 membres de la délégation française auquel le chef de la délégation française a répondu. Ensuite M. M. Péosi a fait un discours dans lequel il a rappelé les relations institutionnelles franco-hongroises dans le domaine de la géographie puis il a prononcé une conférence (conférence) d'introduction intitulée: "les environs géographiques et les recherches des régions".

La répartition des sujets de conférences tenues par les membres de la délégation française était la suivante: trois conférences s'occupaient des questions théoriques concernant les recherches des régions, deux parlaient des problèmes particuliers de deux des régions, et deux des conférences touchaient les problèmes des régions en abordant le sujet dans deux secteurs différents: du point de vue du tourisme et de la décentralisation de l'industrie. Conformément

à cette répartition la session scientifique s'est déroulée en trois parties.

1. LES QUESTIONS THÉORIQUES DE LA RÉGIONALISATION

Rapporteurs du sujet: les professeurs Y. Babonaux /Paris/, R. Brunet /Reims/ et H. Nonn /Strasbourg/.

Du côté hongrois: MM. K. Perozel, S. Marosi, J. Szilárd, S. Katona et Mme E. V. Tajti.

2. PROBLÈMES DES RÉGIONS FRANÇAISES

Du côté français: les professeurs A. Frémont /Caen/ et J. Schultz /Montpellier/.

Du côté hongrois: MM. S. Radó, J. Sziládi, A. Borai, L. Góczán, P. Beluszky et Mme Gy. Barta.

3. PROBLÈMES RÉGIONAUX DE CERTAINS SECTEURS

Du côté français: Mme prof. T. Saint-Julien /Paris/ et prof. B. Barbier /Aix-en Provence/.

Du côté hongrois: MM. Gy. Bora, L. Lackó, S. Somogyi et M. Abella.

La session scientifique a continué son travail dans la salle de conférence sous forme de discussion à laquelle une cinquantaine de personnes furent présentes et nombre d'elles ont pris la parole. C'était seulement le temps limité qui a mis fin à l'averse de questions éveillant des idées pour et contre.

Parallèlement à la discussion M. M. Péosi, directeur de l'Institut de Recherches Géographiques de l'Académie des Sciences de Hongrie a tenu une conférence de presse devant près de 80 personnes, journalistes et spécialistes sur le développement de l'Institut Géographique durant les dernières 20 années et sur l'évolution des relations scientifiques hungaro-françaises. Du côté français y ont assistés: les professeurs Y. Babonaux et J. Schultz. Le soir l'Institut de Recherches Géographiques et l'Institut des Relations Culturelles ont donné une réception en l'honneur des invités, au Club des Savants à l'Académie des Sciences de Hongrie. L'ambassadeur de France en Hongrie a également participé à cette réception

qui a été suivie par une promenade pour visiter la cité.

Le lendemain, le 17 Avril, visite de la capitale en car, guidée par M. L. Fodor, candidat ès sciences, spécialiste des problèmes de géographie économique de l'agglomération de Budapest. La visite riche en explications professionnelles s'est terminée au siège social de l'Institut Scientifique de la Planification d'Urbanisme /VÁTI/ dont l'activité scientifique a été présentée par M. K. Perocz. Grâce à ses explications remarquables nos hôtes ont obtenu une image sur le travail de planification régionale, sur les plus importantes méthodes et tendances des recherches poursuivies dans ce domaine. Les participants ont eu l'occasion de faire connaissance des projets de développement concrets, des plans d'aménagement de certaines régions. La Hongrie du Nord fut présentée par M. G. Biró, Kisköre par M. Gy. Princz et la Transdanubie du Sud par M. Gy. Zala. A midi l'ambassadeur de France a offert un déjeuner à sa résidence en l'honneur des hôtes.

Les participants au voyage d'étude sont partis à 4 heures de l'après-midi. Le trajet du premier jour était: Budapest - le lac de Velence - Székesfehérvár - Veszprém. Le guide professionnel du voyage d'étude était M. S. Somogyi, spécialiste en géographie naturelle. Plusieurs spécialistes de la géographie économique et d'autres experts hongrois ont rejoint à tour de rôle les participants du voyage d'étude. La première demi-journée a été guidée par M. M. Abella.

M. S. Somogyi a présenté le lac de Velence et ses environs avec l'aide de "l'Atlas du lac de Velence", récemment paru, en présentant également les problèmes d'aménagement de cette région de weekend faisant partie de la sphère d'attraction de Budapest.

Le 18 Avril, deuxième jour du voyage d'étude le trajet parcouru était le suivant: Veszprém - Tihany - Keszthely - Fonyód - Pécs. A Tihany les collaborateurs de notre Institut ont informé les hôtes français, de manière détaillée, de la géographie naturelle et économique de la région de Balaton ainsi que des problèmes régionaux de l'aménagement du territoire se liant en premier lieu, au développement du tourisme qui est un facteur déterminant l'avenir du lac. /MM. S. Somogyi, J. Szilárd et M. Abella/. A partir du haut plateau balatonien M. S. Katona a guidé le voyage et parlait des questions de géographie économique de cette région. La prochaine station fut à Fonyód où M. S. Marosi a donné une image de synthèse

sur le visage naturel de Somogy. Les questions économiques et les possibilités potentielles du développement touristique sur la rive méridionale du lac Balaton furent présentées par M. B. Gertig qui restait jusqu'à Kaposvár le guide professionnel du voyage d'étude. A Kaposvár un jeune géographe de la ville M. E. Bot a présenté brièvement le chef-lieu départemental ensuite M. J. Kolta a joué le rôle de guide pour les problèmes de géographie économique. En traversant les régions plaines de petits villages élevés sur de petites collines de Zselic nous sommes arrivés dans le Meosek. Notre première station fut Komló où notre guide a informé les hôtes d'une manière complexe de cette nouvelle ville socialiste, de son importance et du rôle que le bassin houiller de Meosek joue dans l'économie nationale.

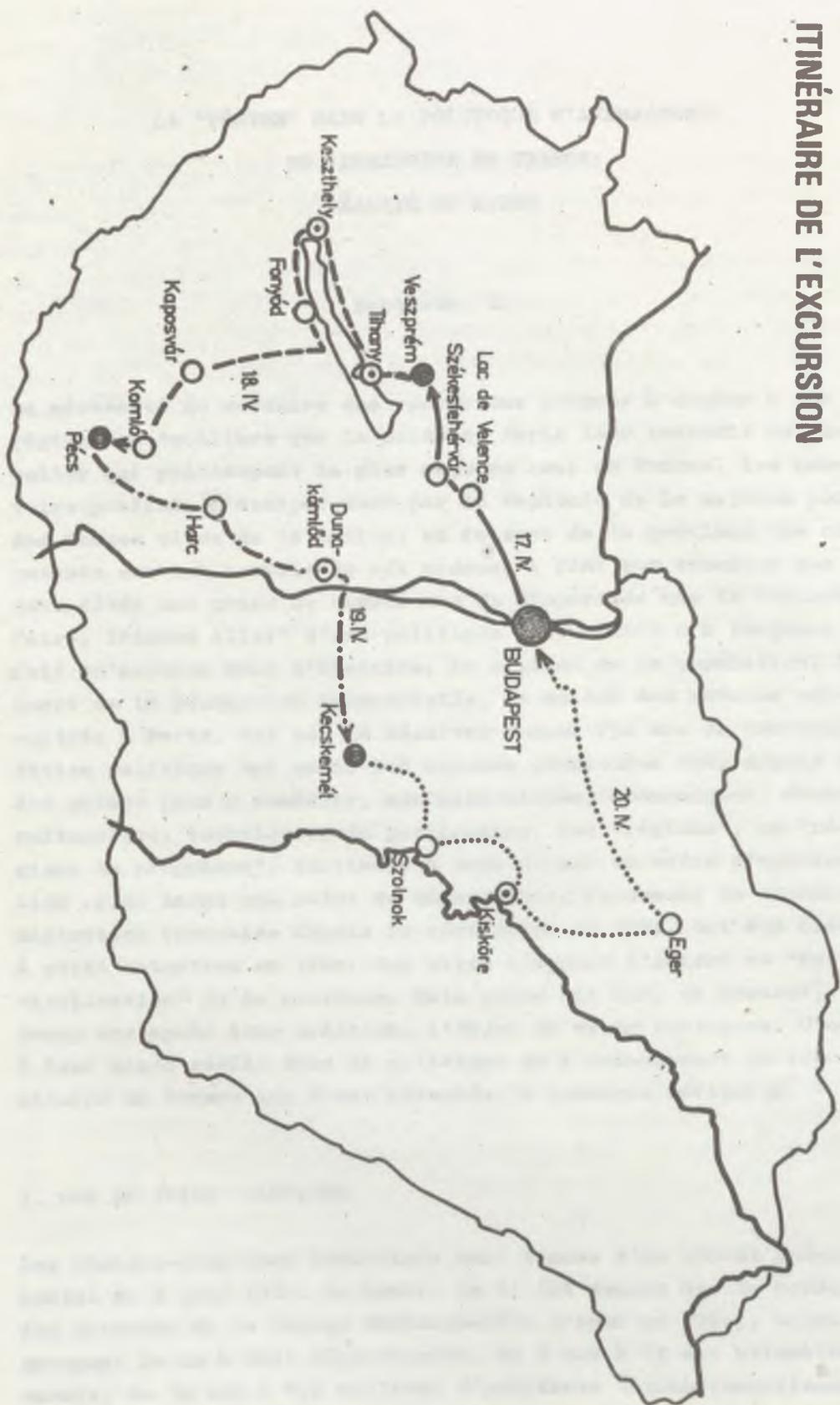
Le lendemain matin, M. J. Kolta a présenté la ville de Pécs comme le centre régional de la Transdanubie du Sud. Les participants ont reçu une explication complexe sur Pécs depuis son passé romain où son nom fut : Sopianae, à travers la mosquée /Dzsémi/ de l'époque turque et l'usine de porcelaine de Zsolna jusqu'à la ville d'uranium moderne. Cette visite fut complétée par quelques parcours de terrain dans le Meosek. Au point de vue de "Dömör-kapu" M. Á. Borai a parlé du bassin houiller de Meosek. A proximité du débouché du Sió un compte rendu physico-géographique a eu lieu sur Mezőföld et sur le pays de collines de Tolna /S. Marosi/, ensuite sur le Danube /S. Somogyi/. MM. I. Berényi et P. Beluszky ont donné par la suite des explications de géographie économique. Après le pays viticole de Szekszárd /I. Berényi/ les hôtes ont été informés des problèmes de l'axe de développement, l'un des plus importants de l'avenir de la région en bordure du Danube. L'image naturelle de l'interfluve Danube - Tisza, le monde des "szemlyék", des terres sodiques et des buttes de sable mouvantes encore aujourd'hui, furent présentées par M. S. Somogyi. M. I. Berényi a parlé de la vie du peuple qui y vit, le peuple du "sable mouvant" et de la viticulture sur le sable connaissant une période de prospérité ainsi que de la culture fruitière; M. P. Beluszky a fait un exposé sur les problèmes de fermes (du monde des "tanyas") de ces "maillages en déclin" du réseau d'habitat qui sont en train de se dépoupler. A Kecskemét, les participants ont été reçus par l'ingénieur en chef du Conseil Municipal. A la Mairie, il a fait un remarquable exposé sur les problèmes du développement de la ville et de son environnement utilisant la magnifique maquette de la ville de Kecskemét. Sa parfaite conférence fut suivie d'une vive discussion fort intéressante et complétée - déjà à la tombée de la nuit - par une visite de la ville en car.

Le dernier jour M. P. Beluszky a parlé de la géographie du peuplement des "trois villes" /Kecskemét, Nagykőrös, Cegléd/. M. J. Schultz a fait un excellent compte rendu en français sur les problèmes des "tanyas" de l'Alföld /la Grande Plaine hongroise/. Mme E. V. Tajti, collaboratrice scientifique de l'Institut a présenté la ville de Szolnok, centre de la région de Tisza. Après, nous sommes arrivés par la région de Jászság à Kisköre pour visiter l'escalier d'eau qui est d'une grande importance au niveau régional. La présentation générale de l'escalier d'eau a été faite par M. Á. Berényi, directeur de la Direction des Eaux de la région centrale de Tisza et l'exposé technique par M. L. Zéman, ingénieur en chef. Une discussion vive a suivi les exposés sur les différentes questions de l'escalier d'eau, au sujet de son importance dans l'économie nationale, de son utilisation complexe et de son rôle-transformateur du visage de la région. Notre dernière station était la ville Eger où nous avons visité la Chaire de Géographie de l'Ecole Supérieure de Pédagogie. M. P. Beluszky a parlé de l'aspect d'agglomération géographique et M. I. Berényi de la viticulture de la ville. La visite de la ville n'a pu avoir lieu, hélas, qu'en car à cause de la pluie tombant à verse, mais même ainsi nos hôtes en étaient ravis. /Guide: M. S. Kerekes/.

Le dernier jour, le 21 Avril les hôtes ont passé une matinée libre. Avant leur départ le directeur de l'Institut a offert un déjeuner en l'honneur des hôtes qui faisait en même temps séance de clôture. Tous les membres de la délégation ont exprimé leur reconnaissance au sujet du voyage d'étude en considérant cette forme des échanges d'expériences et des relations scientifiques comme fort fructueuse. Nous nous sommes mis d'accord sur ce que le prochain, le VI-ème Colloque franco-hongrois devrait avoir lieu en 1975, à Paris, intitulé: "protection de la nature des zones périurbaines".

S. Katona

ITINÉRAIRE DE L'EXCURSION

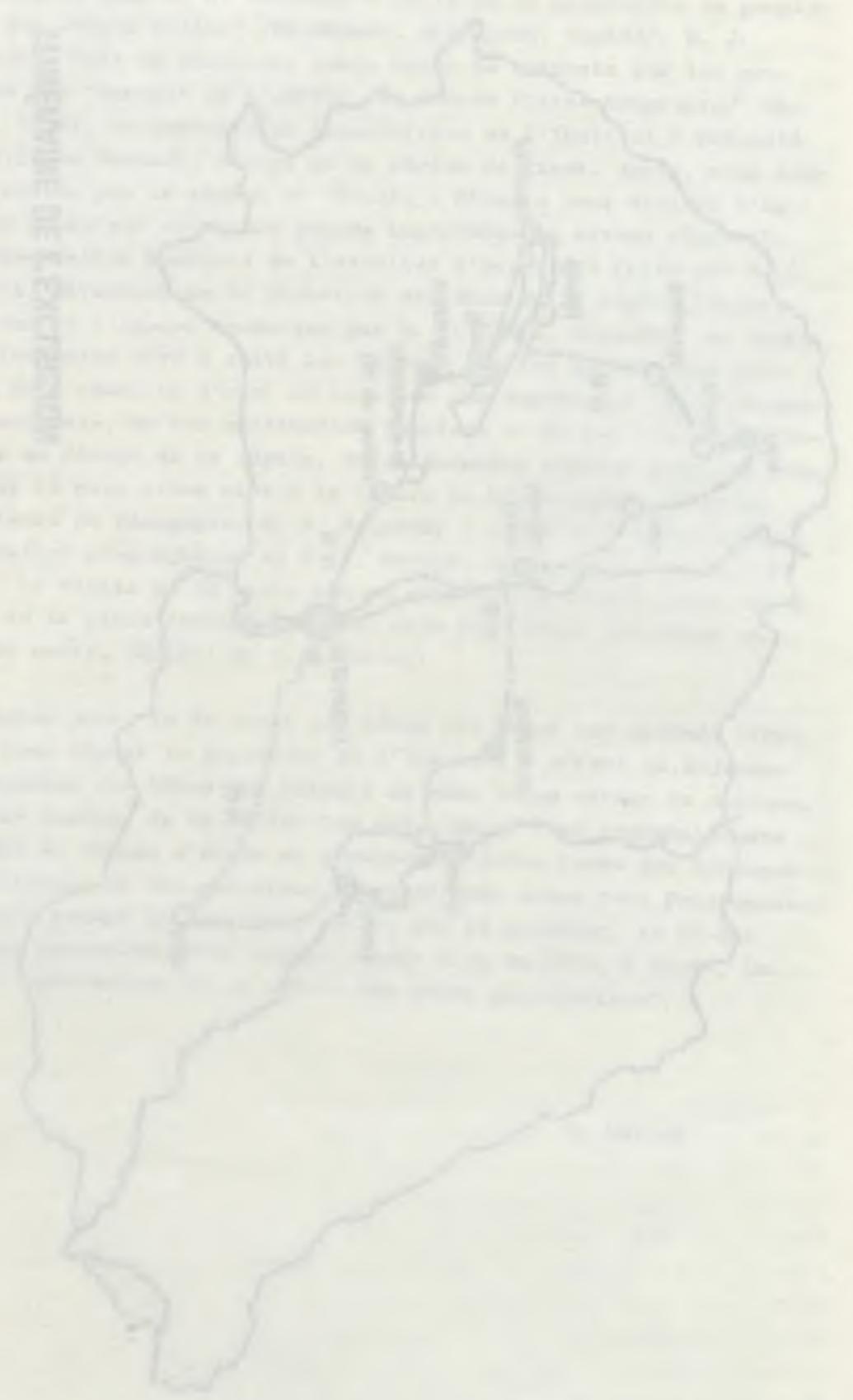


El territorio que se muestra en el presente mapa es el que corresponde a la provincia de...

El territorio que se muestra en el presente mapa es el que corresponde a la provincia de... (repetido)

El territorio que se muestra en el presente mapa es el que corresponde a la provincia de... (repetido)

El territorio que se muestra en el presente mapa es el que corresponde a la provincia de... (repetido)



LA "RÉGION" DANS LA POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT

DU TERRITOIRE EN FRANCE:

RÉALITÉ ET MYTHE

Babonaux, I.

La nécessité de conduire des opérations propres à donner à ses régions un équilibre que le poids de Paris leur interdit est de celles qui préoccupent le plus aujourd'hui, en France, les pouvoirs publics. L'accaparement par la capitale de la majeure partie des forces vives de la nation, en faisant de la province une exécutante souvent servile de ses ordres, a fini par susciter des deux côtés une prise de conscience de disparités que le "laissez faire, laissez aller" d'une politique insouciance n'a toujours fait qu'accuser dans l'histoire. Le sixième de la population, le quart de la production industrielle, la moitié des revenus concentrés à Paris, tel est le résultat auquel 750 ans de centralisation politique ont mené. Des mesures nombreuses ont, depuis 1954, été prises pour y remédier, administratives, économiques, sociales, culturelles, techniques. En particulier, des "régions", ou "régions de programme", destinées à leur donner un cadre d'application plus large que celui de département, fondement de l'administration française depuis la révolution de 1789, ont été créées à cette intention en 1960. Sur elles s'appuie l'effort de "revitalisation" de la province. Mais elles ont été, et restent, douze ans après leur création, l'objet de vives critiques. C'est à leur place réelle dans la politique de l'aménagement du territoire en France que s'est attachée la présente réflexion.

I. UNE DÉCISION SUDITAIRE

Les régions-programme françaises sont issues d'un décret gouvernemental du 2 juin 1960. Au nombre de 21 (22 depuis que la Corse a été détachée de la région Provence-Côte d'Azur en 1970), elles groupent de un à huit départements, de 8 000 à 45 000 kilomètres carrés, de 30 000 à 4,5 millions d'habitants (exceptionnellement

9,3 millions pour la région parisienne). Elles sont officiellement désignées sous le nom de "circonscriptions d'action régionale".

L'idée des circonscriptions d'action régionale a été, d'une façon générale, bien accueillie en France, en province comme à Paris.

1. Le département, instituée par l'Assemblée constituante à l'époque du cheval et conçue de telle sorte qu'on en puisse de chaque point venir au chef-lieu en une journée, était devenu, avec le chemin de fer, puis l'automobile, une unité économique beaucoup trop petite pour pouvoir jouer pleinement un rôle de support dans des opérations d'expansion concertées. Leur nombre comme leur superficie (95 sur 544 000 km², soit 5 700 km² en moyenne) faisaient du territoire français une mosaïque impropre à mettre en évidence et faire aboutir de grandes options nationales.

2. Le département était, par son exiguïté, en totale disharmonie avec la réalité régionale commandée par l'audience des grandes villes. Si la France de 1789 était peu urbanisée, la croissance des villes aux XIX^e et XX^e siècles et une compétition souvent vive entre elles ont créé dans l'armature urbaine une hiérarchie dont le niveau supérieur, celui des "métropoles d'équilibre", en souligne la profonde désadaptation. Il n'y a aucune mesure entre l'hinterland officiel reconnu à une métropole d'équilibre dans son département et son autorité réelle. L'attraction de Nantes déborde largement la Loire-Atlantique, celle de Bordeaux la Gironde, celle de Toulouse la Haute-Garonne. Le cas de Lyon est le plus extrême, qui, de la plus grosse et plus active ville de toute la province, fait le chef-lieu de son plus petit département (le Rhône, 3 215 km²).

3. Le département français était, par le fait même, si mal adapté à une rationalité de gestion que toutes les instances administratives nationales en avaient depuis longtemps, dans leurs ressorts respectifs, effectué des regroupements: une bonne vingtaine au total. Mais chacune selon des critères tels que ceux-ci différaient tous. Le département de l'Aube dépendait ainsi de la région économique de Nancy, de l'académie de Dijon, de la région militaire de Metz, de la Cour d'Appel de Paris; celui d'Indre-et-Loire, pour ces mêmes instances, de Nantes, de Poitiers, de Bordeaux et d'Orléans. Les cas de chevauchement et d'écartèlement étaient légion.

En "harmonisant", pour reprendre le terme officiel qui en dit tout le sens profond, les régions françaises, le décret du 2 juin 1960 a mis dans l'administration de la province un ordre qui, déjà absent des juridictions d'Ancien Régime, lui avait toujours manqué.

4. Les programmes d'action élaborés avant même qu'elles fussent rendues officielles aidaient vite à une reconnaissance des régions. Celles-ci offraient des cadres de travail infiniment plus aisés que le département. Un décret de 30 juin 1955, prometteur dans sa forme sibylline, plaçait pour la première fois l'expansion au niveau des régions, "en particulier de celles qui souffrent de sous-emploi et d'un développement économique insuffisant". Une loi du 7 août 1957 visait à "favoriser une répartition géographique harmonieuse de la population et de ses activités" au moyen de plans régionaux. Preuve patente de l'utilité reconnue de cadres régionaux, il ne s'est trouvé personne pour en critiquer le principe.

II. UNE HARMONISATION DIFFICILE

La création des circonscriptions d'action régionale n'en a pas moins suscité en province de nombreuses réactions. Si les programmes en question, ayant fait l'objet de larges consultations, rédigés par des personnes compétentes de l'administration avec le concours d'universitaires, dénonçant sans concession des faiblesses majeures, ont généralement rallié d'unanimes assentiments, il n'en a pas été de même des circonscriptions elles-mêmes. La façon autoritaire avec laquelle elles ont été mises en place n'a pas été goûtée. La façon empirique surtout avec laquelle elles l'ont été ne pouvait qu'aboutir à de graves mécomptes. Aucun texte officiel n'en a jamais justifié les limites. Précis quant à ses intentions et aux objectifs à atteindre, le législateur s'est montré ici d'un lacanisme déconcertant. Le décret du 2 juin 1960 impose les regroupements sans explications. Les plans régionaux en avançant bien quelques-unes dans leurs préambules, sans enlever souvent l'adhésion du lecteur averti. Les régions-programmes sont loin d'être toujours de celles qui se discernent au premier coup d'oeil. Elles ont repris, en fait, les circonscriptions des inspections générales de l'administration et de l'économie nationale. On conviendra que, parce que la Révolution, traçant les départements, avait respecté les limites de provinces pour ne pas désarticuler la vie régionale, et parce que l'administration su-

périeurs a su en sentir maintes affinités, elles répondaient le mieux à la réalité provinciale. S'attachant à des communautés d'intérêts, de coutumes, de pensée, de langue, d'héritages artistiques, littéraires, scientifiques, elles reconstituaient souvent, sans tomber dans le fédéralisme, les anciennes provinces. Sur vingt-deux régions créées, seize en portent les noms: provinces nouées autour d'une capitale antique comme l'Auvergne ou le Limousin, provinces issues de formations politiques comme la Champagne, la Bourgogne ou la Franche-Comté, provinces nées de communautés linguistiques comme l'Alsace ou la Provence.

Mais la France de 1960 n'était plus celle de 1789. Là où sur le papier les circonscriptions de l'administration satisfaisaient des commodités bureaucratiques, elles engageaient sur le terrain un lourd avenir. Bien des anachronismes sont apparus. Ils tiennent autant aux réactions des villes qu'à la conformation des régions. Des régions ont trouvé leur équilibre autour de métropoles ou de capitales: le Nord autour de Lille, l'Alsace autour de Strasbourg, l'Auvergne autour de Clermont-Ferrand. D'autres sont devenues le théâtre d'après rivalités. Metz refuse, en Lorraine, d'être inféodée à Nancy; Tours et Bourges contestent, dans la région Centre, la suprématie d'Orléans; Nice accepte mal la tutelle de Marseille, Pau celle de Bordeaux, Angoulême et La Rochelle celle de Poitiers. Craintes et ambitions légitimes: n'est-ce pas leur promotion administrative qui permettait au siècle dernier à Périgueux (Dordogne) de dépasser Bergerac, à Châteauroux (Indre) de surclasser Issoudun, à Laon (Aisne) d'égaliser Soissons ⁽¹⁾? Pour ménager les susceptibilités, on a parfois réservé à deux villes concurrentes des hinterland propres: c'est le cas de la Bretagne. Mais pour avoir voulu accéder aux vœux de ses deux vieilles capitales, Nantes et Rennes, on a cassé la province, mécontenté Nantes en la privant, au profit de Rennes, de son arrière-pays breton (Morbihan), mécontenté Rennes en la privant, au profit de Nantes, de son arrière-pays mancois (Mayenne): la Mayenne demande aujourd'hui son rattachement à Rennes. Des rattachements judiciaires sont entachés de contreparties moins heureuses. La vieille Bourgogne sort défigurée de la réforme de 1960, amputée de la Bresse et du Jura méridional (département de l'Ain) rattachés - à juste titre - à Lyon, annexant la Nièvre, aux neuf dixièmes tournée vers la Loire et sans rapports avec sa capitale, Dijon. /On considère comme "vraie région" l'ensemble Rhône-Alpes - encore que Lyon doive compter avec les prétentions de Saint-Etienne et de Grenoble -, mais on recon-

**Circonscriptions d'action régionale (1)
et Directions régionales de l'I.N.S.E.E.**



2. (1) Décret du 2 July 1960 (modifié par décret du 9 janvier 1970).
3. ———— Limite de circonscription d'action régionale.
4. - - - - - Limite de département.
5. **NORD** Nom de circonscription d'action régionale.
6. ● | ● Chef-lieu de département.
7. ● Ville-siège d'une Direction Régionale de l'I.N.S.E.E.
8. Note - Les Directions Régionales (D.R.) créées par l'I.N.S.E.E. ont compétence sur deux circonscriptions d'action régionale :
 - D.R. de Rouen (Haute Normandie + Basse Normandie)
 - D.R. de Reims (Champagne + Picardie)
 - D.R. de Dijon (Bourgogne + Franche-Comté).

naît jusqu'à Toulouse que le Midi-Pyrénées en est une "fausse", les Hautes-Pyrénées, le nord du Gers, le Lot, l'Aveyron échappant à son attraction ⁽²⁾. // On l'a dit nettement: le découpage administratif de 1960 n'a eu qu'une "finalité purement pratique" ⁽³⁾.

Les limites de régions souffrent aussi du tracé inadéquat de certaines limites de départements. En se calquant sur les frontières de 1789, elles reprennent, voire accusent, des vices de conformation originels nés d'embarras de découpage ou de marchandages de l'époque, ou de disparités nées ultérieurement de changements internes, de promotions urbaines notamment, dans des cadres restés immuables. Montargis et le Gâtinais, dans l'est du Loiret, qui glissent vers Paris par la vallée du Loing, ne s'intègrent pas mieux dans l'économie de la région Centre que dans celle de leur département, auquel la Révolution les avait accidentellement rattachés pour donner de l'autre côté un Loir-et-Cher à Blois. Châlons-sur-Marne et Reims (Marne) étendent à la région Champagne-Ardenne tout entière un problème de bicéphalisme qui se limitait à leur département. Il n'y a pas, dans l'ouest de la Bretagne, un Finistère, mais deux, l'un autour de Brest au nord, tourné vers Rennes, l'autre de Quimper, au sud, tourné vers Nantes. De grandes villes comme Brest ou Toulon, coiffées par de plus petites au niveau départemental (Quimper et Draguignan), par des capitales lointaines au niveau régional (Rennes et Marseille) se sentent doublement frustrées.

Refaire les régions? La chose semble pour l'instant exclue. Des structures régionales ne peuvent à chaque moment être remises en cause: la machine administrative est lourde. Au demeurant, il sera toujours des territoires écartés qui échapperont à quelque polarisation urbaine, au moins directe, que ce soit; d'autres qui, pris entre deux pôles, se partageront entre eux. Et puis, sur un puzzle départemental comptant une centaine de pièces, combien de combinaisons possibles? Combien de projets de régions n'ont-ils pas vu le jour depuis 1790? Pour ne retenir que les plus connus, ceux d'Auguste Comte (1854), d'Henri Mazel (1907), des Commissaires de la République (1945-1946 - dont le découpage de 1960 s'est manifestement inspiré -) ⁽⁴⁾. De sept à vingt régions; des conceptions bien diverses et bien divergentes. Le détachement de la Corse de la région Provence-Côte d'Azur par décret du 9 janvier 1970 peut être, en ce sens, considéré comme une exception, liée à la spécificité d'un problème insulaire ingrat.

Rafaire les départements? La chose paraît encore plus exclue. Elle équivaudrait à bouleverser complètement les cadres spatiaux de l'administration française. Le département a traversé en près de deux cents ans bien des régimes, il n'a jamais varié: il est intouchable ... Des habitudes aussi ont été prises, nées d'une longue vie commune. La communauté départementale, forgée autour des rouages centralisés du chef-lieu, est incontestable. /Il s'en est créé jusque dans des départements dont les territoires, assis faute de mieux, pour "faire le poids", sur deux ou plusieurs provinces, ne reposaient avant 1789 sur aucune unité. / Il y a une communauté mayennaise qui n'est plus ni mancelle ni angevine; une communauté "Loir-et-chérienne" - même si le mot est affreux - qui n'est plus ni orléanaise, ni tourangelle, ni berrichonne; une communauté loanaise (Yonne) qui n'est plus ni champenoise ni bourguignonne. La Vendée se trouvait dès 1793 dans un idéal politique et religieux "blanc" et dans les épreuves d'une sanglante guerre civile. La moindre alerte rallie autour du chef-lieu les départements les plus mal conformés, jusqu'à leurs confins les plus écartés, apparemment peu soucieux de leur appartenance administrative, voire sécessionnistes. Le projet Debré de 1946, qui eût agrandi les départements autour de 45 grandes villes pour en réduire le nombre de moitié, a révélé dans ceux appelés à disparaître des preuves d'attachement subites, spontanées, souvent imprévues. Le projet, dans sa hardiesse, ne manquait pourtant pas d'intérêt, tranchant dans les vieilles structures pour composer des ensembles bien polarisés.

III. UN PROBLÈME MAL POSÉ

En fait, le problème des régions, en France, est, et restera tant que des attributions réelles ne leur auront pas été conférées, un problème mal posé. Si les régions ont une existence légale, aucun pouvoir légal ne leur a en effet jamais été reconnu. Des organismes mis en place depuis 1954 pour y promouvoir l'expansion, aucun n'a jamais reçu autorité ni moyens pour y parvenir. Les structures sur place, pourtant, ne manquent pas. Un décret du 11 décembre 1954 officialisait des Comités régionaux d'expansion, issus d'initiatives privées, notamment de Chambres de commerce et d'industrie, et composé de représentants de Comités départementaux d'expansion, créés depuis 1943. Mais les comités régionaux, comme les comités départementaux, ne sont que des groupements d'études. Un autre décret du 14 mars 1964, de portée plus large, mettait en place un organisme

de représentation: les Commissions de développement économique régional (CODER). Composées pour 25% de représentants des collectivités locales élus par les conseils généraux des départements, pour 50% de représentants de l'économie désignés par les chambres de Commerce, de Métiers, d'Agriculture et les organisations patronales, ouvrières, artisanales et agricoles, pour 25% de personnes désignées par le Premier Ministre en raison de leur compétence, elles apparaissent par la qualité de leurs membres comme une innovation heureuse. On a beaucoup attendu des CODER. Mais leur rôle à elles aussi est purement consultatif. Elles ne peuvent qu'émettre des avis sur des rapports présentés par le préfet de région entouré d'un état-major de hauts fonctionnaires de l'Etat (Mission régionale et Conférence administrative régionale) et de qui relève la décision finale. Mal leur en prendrait même de pousser trop loin leur zèle dans les débats: il serait inopérant. / "Si les CODER se sont imaginé écrit un préfet, que l'avis qu'elles donnaient sur la tranche régionale pouvait aboutir à des modifications profondes, elles se sont fait des illusions. L'expérience récente prouve qu'entre le projet de tranche régionale communiqué pour avis aux CODER et la tranche régionale définitive, les différences ne peuvent être que le détail". (5) Elles n'ont pas même la liberté de se réunir quand elles le jugeraient utile. Convoquées par le préfet de région, elles ne peuvent intervenir que sur un ordre du jour fixé par lui. Politiquement triées à 75%, elles sont du reste souvent dociles. Il ne faut pas s'étonner si, du dehors, elles ont pu prêter à des jugements sévères, être taxées d'opportunisme, de manque de combativité, d'abandon devant le pouvoir. On a parlé de la "trahison des notables"... (5)

Mais le préfet de région, c'est Paris. Un Paris symbole de la centralisation à outrance, d'une centralisation occasionnellement renforcée, par une subordination croissante de la province aux ordres de ses sièges sociaux et de ses banques, par vingt ans de...décentralisation. Un Paris qui accapare, pour 18% de la population française, 55% des investissements de l'Etat. Un Paris qui tient en lui tout le destin de la province, dont on voit mal comment, pris par son propre vertige, il en comprendrait les intérêts et les besoins et auquel celle-ci a cessé de faire confiance: "Comment parler efficacement décentralisation humaine, intellectuelle, artistique, industrielle, administrative, écrivait en 1961 un comité départemental d'expansion, si, pour promouvoir cette décentralisation nécessaire, on en demande la pensée animatrice à l'organe centralisateur lui-même? (6) Tant que Paris monopolisera, sur l'échi-

quier français, la décision, les luttes d'influence auxquelles se livrent villes et régions, et notamment les plus dynamiques - signe encourageant dans une régénération de la province intelligemment repensée - seront vaines et stupides.

La création de régions bien structurées en province est enfin inséparable du contexte économique national, et ici non plus la solution ne paraît proche. Aménager, c'est répartir, c'est aussi planifier. Mais comment l'Etat pourrait-il le faire quand il ne dispose ni des moyens de production ni des moyens de distribution du pays? Comment les monopoles qui les détiennent seraient-ils intéressés par un retour à l'équilibre de régions dont ils exploitent les déséquilibres? Le profit se fonde sur des disparités de coûts, de salaires, d'avantages de toutes sortes souvent énoncés et dénoncés. L'intérêt public compte peu en regard. La façon étroite dont il est même parfois pensé en haut lieu n'en rend que plus aléatoire l'espoir d'équité entre régions mis dans les pouvoirs publics. Le transfert inattendu à Bordeaux d'une usine Ford projetée dans les Ardennes en 1971 a révélé deux points faibles de nos économies régionales, il a montré aussi de quel arbitraire l'aménagement du territoire était fait en France. Les Ardennes valent bien Bordeaux. Mais l'état de santé des régions est loin d'être le seul critère de la décision parisienne.

Mais le temps presse. De grands retards ont été accumulés, qui, pour beaucoup d'entre eux, ne seront plus jamais comblés. La campagne française s'est vidée. Des régions comme le Limousin sont tombées au-dessous des seuils de revitalisation possibles. Si l'Etat entend faire de la province française autre chose qu'un parc qui n'aurait même plus sa chance d'être "naturel", il lui appartient de considérer au plus vite le problème des régions, c'est-à-dire d'engager au plus vite un dialogue entre elles et Paris, l'enjeu est gros. Aucune région française ne se fera dans l'abstraction de ses intérêts bien compris, c'est-à-dire sans un minimum de responsabilité propre, d'autonomie de gestion.

Alors, mais alors seulement, quand chacune se sera définie elle-même en fonction de ses aptitudes, de ses liens internes et de ses rapports avec ses voisins, l'étude de ses limites aura un sens. On n'empêchera pas les conflits. Mais y aurait-il lieu de s'en plaindre dans une économie qui ne serait plus entravée ni faussée par Paris et qui, de stérilisants qu'ils sont, les rendrait stimulants? Le découpage de la province française n'est, certes, pas à

repren dre entièrement. Mais il est des antagonismes brûlants et des situations ambiguës. Une meilleure connaissance d'elle-même les dissipera. On ne tri che pas avec les héritages de l'histoire ni avec les contraintes du milieu.

On est loin de la réalité régionale, perdue de vue au cours de l'exposé. C'est ce que l'on voulait démontrer.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- (1). SOULAS (J.) Rivalités urbaines en France, 1789-1790. L'Inform. hist., Paris, 1956, p. 138-143.
- (2). KAYSER (B. et J.-L.) 95 régions. Seuil, Paris, 1971, 144 p.
- (3). de LANVERSION (J.) L'aménagement du territoire et la régionalisation. Libr. Techn., Paris, 1970, 394 p.
- (4). BRONGNIART (P.) La région en France. Colin, Paris, 1971. 128 p.
- (5). PHILIPPONNEAU (M.) Debout Bretagne. Pr. univ. Bret., Saint-Brieuc, 1970, 530 p.
- (6). Comité de mise en valeur économique du département du Loiret. Le Loiret face aux problèmes d'expansion régionale. 2 vol., Orléans, 1961. 213 p.

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Plans régionaux de développement et d'aménagement. Paris, 1956-1964.

GORNY (L.) Les économies régionales en France. DOTEK, Paris, 1958, 302 p. XXIV pl.

LABASSE (J.) La portée géographique des programmes d'action régionale français. Ann. géo., Paris, 1960, p. 371-393.

GRAVIER (J.-F.) L'aménagement du territoire et l'avenir des régions françaises. Flammarion, Paris, 1964. 336 p.

GRAVIER (J.-F.) La question régionale. Flammarion, Paris, 1970. 235 p.

L'organisation régionale en France. La Docum. fr., Paris, 1965, 31 p.

GEORGE(P.) La France, P.U.F., Paris, 1967, 269 p.

Ordonnances, aménagement du territoire. Eco. et Polit., Paris, n° 157-158, 1967.

L'aménagement du territoire en France. La Docum. fr., Paris, 1968, 74 p. Additif, 1968, 12 p.

DAMETTE (F.) Le territoire français, son aménagement. Edit. soc., Paris, 1969, 149 p., 10 pl. h. t.

ROCHEFORT (M.), BIDAULT (C.) et PETIT (M.) Aménager le territoire. Seuil, Paris, 1970, 144 p.

BASTIÉ (J.) Paris. Larousse, Paris, 1972, 120 p.

LA RÉGION TOURISTIQUE

Barbier, B.

Depuis deux décennies en Europe, on commence à parler couramment de régions touristiques. Il ne s'agit plus de quelques stations réputées et isolées, mais on évoque, au contraire, de grands ensembles, nombreux, vastes, voués au tourisme, dont la liste serait aussi longue que variée: plages méditerranéennes, champs de ski alpin, montagnes d'Ecosse ou de Norvège, grands lacs intérieurs (Bodensee, lac Balaton), villes historiques prestigieuses (Amsterdam, Rome, Budapest) etc.

La croissance touristique avait commencé avant la deuxième guerre mondiale aux Etats Unis, en Floride par exemple. Mais la remarquable hausse du niveau de vie d'après-guerre et les mesures sociales, tant dans l'Europe de l'Ouest que dans celle de l'Est, ont permis de dépasser le stade d'un tourisme de luxe réservé à quelques privilégiés. Le tourisme est devenu un phénomène de masse et sa démocratisation, si elle n'est pas achevée, est du moins avancée: la moitié des Français partent en vacances l'été et le nombre des touristes "étrangers" franchissant une frontière s'est multiplié par sept en 20 ans.

Pour recevoir et occuper ces touristes qui se chiffrent par centaines de millions, il faut des espaces spécialisés, nombreux, adaptés aux diverses formes de la demande. Ce sont les "régions touristiques", dont le développement, et même la naissance, sont toujours récents. Il convient donc d'essayer de définir ce qu'est ce nouveau type de région.

On peut être tenté de définir une région touristique par les attraits qu'elle possède: atouts physiques (plages, neige, forêt, ensoleillement etc...) ou humains (vestiges historiques, folklore, etc ...). Mais il ne faut pas confondre potentialités touristiques et tourisme. Ce n'est pas parce qu'une région mérite d'être visitée qu'elle l'est. Les Andes chiliennes offrent de très beaux fjords et d'excellents champs de neige, mais elles sont moins connues que la Norvège et les Alpes. La Turquie possède une richesse prodigieuse léguée par l'histoire, mais elle n'est pas encore

bien fréquentées. A contrario, on peut même citer des contrées d'un intérêt très moyen ou même médiocre, comme certaines campagnes de la région parisienne, qui doivent leur succès à la proximité d'une ville qui exprime la plus forte demande touristique nationale, et non à des qualités intrinsèques exceptionnelles.

Il est évident qu'une région touristique est une région fréquentée par les touristes. La demande est plus importante que l'offre. Dès lors, il suffit de répertorier ces espaces envahis par la marée des "fins de semaine", des skieurs, des estivants etc... On disposera ainsi de la carte de ces régions.

Mais il faut être précis et chiffrer, pour pouvoir mesurer et comparer. On se heurte alors aux difficultés de la mesure des flux touristiques. On peut faire des comptages aux frontières ou dans les hôtels, effectuer des sondages, ou bien procéder à des mesures indirectes en appréciant la consommation (cf. p. ex., la méthode des farines), mais chacun sait que ces divers procédés sont difficiles à appliquer souvent onéreux et toujours entachés d'erreurs qui sont parfois énormes.

Le mieux est de recenser les équipements d'hébergement; la tâche est plus aisée et, comme ces diverses formes d'accueil affichent "complet" en saison, on est sûr d'avancer un chiffre ayant une signification. Il est facile de compter les hôtels, les meublés, les résidences secondaires, les campings et les diverses autres formes d'hébergement, sociales ou non; on traduit ensuite en nombre de lits, selon des coefficients maintenant connus; on dispose ainsi de la capacité globale touristique d'une région. Une difficulté toutefois: le logement "chez les parents et amis"; or, les sondages nous révèlent son importance (37% des nuitées de Français en France, 20% en Floride). mais, outre qu'il s'agit d'une forme particulière d'accueil, il n'est absolument pas mesurable directement.

A partir de ce chiffre total, il est nécessaire de calculer le "taux de fonction touristique", qui, très expressif, nous permet de bien définir et caractériser la région de tourisme. Le mérite de son invention revient à P. DEFERT qui a proposé et précisé la formule suivante:

$$Tf (t) = \frac{\text{nombre de lits touristiques} \times 100}{\text{nombre d'habitant permanents}}$$

Ce taux a été calculé pour des stations de tourisme tout d'abord, mais il est parfaitement applicable aux régions touristiques. Il n'y a pas encore de mesures systématiques suffisamment nombreuses au niveau régional pour pouvoir comparer les ensembles touristiques entre eux et établir une échelle de l'intensité de la fonction touristique, mais c'est dans cette voie-là qu'il faut œuvrer pour aboutir à une connaissance scientifique. Il semble toutefois que le taux de 100, qui signifie qu'il y a autant de lits-touristes que de lits-résidents, soit l'indice d'une réelle région touristique (Iles Baléares: 171), Vallée la Guisane - Serre-Chevalier:161), mais on doit pouvoir descendre au dessous de ce seuil pour apprécier des ensembles touristiques plus modestes, mais réels.

Puisque les régions touristiques se définissent par leur fréquentation (à travers leurs équipements), il est facile de les localiser sur la planète. Les pays "émetteurs" de touristes étant ceux à niveaux de vie suffisant, et les voyages à très longue distance n'étant encore accessibles qu'à peu de privilégiés, les régions touristiques mondiales se limitent à l'Amérique du Nord et à l'Europe, ainsi qu'à leurs environs immédiats (Antilles, rives Sud de la Méditerranée etc.). Ailleurs, les contrées touristiques sont peu nombreuses, dispersées et connaissent mal le tourisme de masse.

Quels sont les divers éléments qui permettent de caractériser, de présenter, de connaître une région touristique? Ils sont nombreux et variés.

L'existence de bons accès est indispensable à la promotion d'une région de vacances. Les voies routières et autoroutières sont de première importance à notre époque et constituent un argument touristique de choix. Mais le chemin de fer n'a pas perdu la partie pour autant, surtout avec les trains autos-couchettes. Toutefois, les grands aéroports prennent une place croissante dans le succès touristique: ils doivent disposer des infrastructures nécessaires pour accueillir les avions gros-porteurs, comme offrir aussi des hôtels géants capables d'absorber la clientèle massive descendue des "747". Les aéroports de Nice ou des Baléares ont ainsi des trafics que l'on ne soupçonnerait pas a priori. La voie maritime, par contre, ne conserve qu'une place modeste.

Les attractions sont naturellement une donnée essentielle: la neige, la plage, les villes historiques, les sources thermales etc. Cela déjà été évoqué plus haut.

La fréquentation a ce caractère original d'être saisonnière, hormis dans certaines villes d'eau ou dans quelques contrées comme la Floride. Cela ne tient pas tant au climat qu'à la période de vacances des pays "émetteurs". Les congés d'hiver ont encore un rôle modeste et ce sont les vacances d'été qui fixent les grands déplacements, même si elles correspondent à la saison des pluies dans les pays tropicaux de l'hémisphère nord! Les difficultés de l'étalement des vacances constituent un obstacle sévère à la rentabilité de nombreuses installations. Certaines contrées ont la chance d'avoir une double saison, telles que la Savoie ou les Alpes autrichiennes, mais elles ne sont pas légion.

Une région touristique se définit encore comme un espace dont le tourisme est devenu l'activité principale des habitants, ou de moins une activité importante. Le tourisme s'installe souvent dans une région, rurale ou montagnarde, dont les activités primaires sont en difficulté et, de façon générale, il accélère le déclin de l'agriculture, alors qu'on avait pensé primitivement à un soutien réciproque des deux activités; l'exemple du montagnard autrichien qui se partage entre l'accueil des touristes et les soins à son exploitation n'est pas fréquent. Sur les littoraux maritimes, la pêche recule et fait rapidement partie du folklore. Il est connu aussi que l'industrie et le tourisme coexistent mal; le cas du port provençal de la Ciotat, qui associe la construction navale à la fonction balnéaire, n'est pas la preuve du contraire.

On n'a pas encore bien mesuré l'apport financier du tourisme dans une région, ni sa place parmi les autres activités, il y a là des études de comptabilité régionale à développer. Mais l'on peut mesurer les incidences du tourisme sur la population et notamment sur la population active.

Lorsque le greffon touristique a pris, la population s'accroît. La région rurale en perte de vitesse a besoin de main d'oeuvre pour sa nouvelle activité; des transferts s'effectuent, du secteur primaire au secteur touristique, une immigration se développe. Dès lors, le dépeuplement se ralentit, puis cesse et fait place à un accroissement démographique.

Les équipements sont un élément fondamental de la région touristique, parce qu'ils permettent de définir son rôle et qu'ils en constituent le "paysage".

Il s'agit en tout premier lieu des équipements d'hébergement, dont la liste est variable d'un pays à l'autre. Si la France a plus de résidences secondaires qu'aucun autre, elle ignore les "Zimmer frei" germaniques et les "Bed and Breakfast" britanniques; les campings, quoiqu'en plein essor, ne sont pas possible partout; les hôtels ne sont plus la forme d'accueil privilégiée, sauf rares exceptions (grandes villes, par exemple). Notons qu'il est possible de définir, pour chaque formule d'hébergement un taux de fonction qui lui est propre et qui est d'un grand intérêt; cela est déjà fait, avec le taux de fonction hôtelière et le taux de fonction résidentielle touristique (résidences secondaires).

Pour occuper la clientèle de séjour, on a développé les équipements sportifs (remontées mécaniques, piscines etc...) et de loisirs (cinémas, night-clubs etc...); leur recensement est indispensable, évidemment, mais il est à noter qu'ils sont souvent insuffisants, de rentabilité incertaine et que les touristes se plaignent alors de s'ennuyer.

Les commerces et services pour les besoins quotidiens, pour des équipements individuels ou de maison, sont très important pour caractériser une région et situer son niveau. Ils sont souvent en retard sur le développement touristique.

Cela s'explique. Le tourisme fait appel à une main d'oeuvre relevant de deux secteurs précis. L'industrie est représentée essentiellement par les "travaux publics et bâtiment" qui sont sollicités considérablement par la construction d'hôtels, d'immeubles, de chalets, etc... et par leur entretien. Le secteur tertiaire est, lui aussi, appelé à se développer par le biais de l'hôtellerie-restauration, des commerces et services, des transports. Comme la mécanisation est peu poussée dans ces branches d'activité, les emplois sont assez nombreux. Il y a donc un profil particulier de la population active d'une région touristique.

A l'encontre des régions agricoles, liées à des facteurs pédologiques et climatiques locaux, à l'encontre de certaines régions industrielles, créées souvent par les richesses naturelles du oru, la région touristique est née beaucoup plus d'une clientèle étrangère à la contrée et d'une initiative financière, publique ou privée, extérieure à elle-même, que de conditions locales favorables et créent impérieusement le tourisme. L'irruption brutale et massive

depuis vingt ans surtout, de capitaux et de touristes a fait de vieux pays des régions nouvelles où les activités touristiques se sont surimposées aux anciennes en les détruisant peu ou prou. Les exemples abondent, depuis les zones de tourisme balnéaire des rives de la Méditerranée ou des Antilles jusqu'aux domaines montagnards élevés, où les stations de sports d'hiver se multiplient de nos jours, en passant par les plans d'eau intérieurs européens (région de Balaton). Il s'agit de corps étrangers, qui n'ont aucun lien avec le milieu local, ni avec les régions avoisinantes: le phénomène "Côte d'Azur" est très linéaire et ne se propage guère vers l'intérieur; le domaine touristique porto-ricain n'est pas relié à l'arrière-pays rural; le contraste entre certaines plages turques pour étrangers et les contrées voisines est saisissant.

Si des caractères communs aux régions touristiques existent, celles-ci n'en présentent pas moins une réelle diversité. Une typologie pourrait être tentée, mais il est peut-être encore un peu tôt actuellement, faute d'études assez nombreuses; en outre, vouloir établir une classification unique et rigoureuse est une utopie qui mène à des impossibilités, tant il y a de cas particuliers.

On peut cependant établir une première distinction selon la nature du tourisme pratiqué; sport d'hiver, bains de mer et navigation de plaisance, cures thermales, tourisme d'affaires etc... Il est évident que chacune de ces formes entraîne des équipements différents, et donne naissance à un paysage particulier. Mais, même à l'intérieur d'une même catégorie, que de variétés! Le Queyras (Alpes du Sud); qui reste maître de sa promotion touristique, ne ressemble guère aux grandes stations créées ex-nihilo par des groupes financiers parisiens en Savoie. Les montagnes à ski slovaques ne ressemblent pas à leurs homologues françaises; cela tient non seulement à la différence du régime politico-social, mais aussi à une conception différente du ski (ski de randonnée dans les Carpates, ski de descente dans les Alpes), ce qui retentit sur les équipements sportifs et ceux d'hébergement.

L'époque à laquelle la région touristique prit son essor est aussi une donnée importante. Les plus anciennes, comme la Côte d'Azur ou les régions thermales de Bohême occidentale, se définissent par une absence de plan global préétabli, par le caractère vieillot des bâtiments, par un pourcentage d'hôtels relativement élevé. Cette anarchie dans le développement rend difficile la restructuration moderne; un Schéma d'Aménagement du Littoral a été adopté

pour la côte provençale et azurée, mais il est aussi délicat de l'appliquer qu'il l'a été de le définir.

Les zones récemment acquises au tourisme, surtout depuis une dizaine d'années ont au contraire le plus souvent bénéficié d'un souci d'aménagement. Des plans ont été établis au préalable. C'est normal dans les pays socialistes: Bulgarie et Roumanie ont planifié l'aménagement de leur littoral; la Tchécoslovaquie a recensé les potentialités touristiques des diverses régions de son territoire, établi un programme général de développement du tourisme et commencé des aménagements régionaux (Krkonoše, régions thermales, Htes Tatry). Dans les pays libéraux aussi, mais pour des raisons et de façon différentes, on cherche à réaliser des aménagements globaux, qu'il s'agisse de l'Etat (Littoraux du Languedoc-Roussillon et du l'Aquitaine) ou du secteur privé (stations de ski).

Dès lors, ces régions touristiques nouvelles offrent un paysage particulier: répartition fonctionnelle des espaces, architecture neuve et parfois futuriste (La Plagne, La Grande Motte), centres commerciaux et de services coquets, équipements sportifs plus nombreux, etc... Mais les résultats ne sont pas toujours brillants, et il y a même des échecs: souci exagéré de rentabilisation, recherche d'un profit rapide pour le promoteur, ignorance vis-à-vis d'un domaine trop neuf. On n'a pas su, ou pu, éviter les murs de béton, les H.L.M. des neiges, l'excès des résidences secondaires et l'insuffisance des Hôtels, une participation trop réduite de la population résidente à la croissance touristique régionale etc. Tout cela mène à une insatisfaction du client, et à une irritation, ou parfois à une révolte, des locaux! On a encore beaucoup à apprendre pour aménager une région touristique.

Une différence essentielle se manifeste entre les régions touristiques situées dans la périphérie des grandes villes et les autres. Les premières, envahies par la marée des "fins de semaine", n'ont pas nécessairement des atouts touristiques remarquables; elles disposent surtout de résidences secondaires et d'établissements de restauration, et elles ont une fréquentation essentiellement régionale; l'activité "touristique" peut même être seconde à côté d'autres, agricoles ou industrielles. C'est le cas des environs de Prague, ou de Paris dont la population va chercher ses maisons de week-end en Normandie et jusque dans le Morvan. C'est un cas particulier par rapport aux autres régions touristiques dont les caractères,

définis antérieurement, correspondent mieux à l'image classique que chacun se fait de la région de tourisme.

Autrefois, il n'y avait pas, ou presque pas, de régions touristiques, il n'y avait que des stations luxueuses et dispersées. Celles-ci subsistent toujours, mais elles sont plus nombreuses et se répartissent au sein d'unités régionales très étendues.

Entre cette unité régionale, étendue, occupant une vaste superficie, et la station, assez ponctuelle, il y a place pour un élément spatial intermédiaire. Le littoral du Languedoc-Roussillon comprend six ensembles distincts, eux-mêmes constitués de stations rapprochées mais non fondues. La vallée de la Guisane et, mieux encore, celle de Chamonix sont d'autres exemples de complexes touristiques, à double saison, relevant, la première, des "Grandes Alpes ensoleillées", et la seconde, des Grandes Alpes du Nord. La région balnéaire du lac Balaton présente ainsi des différences entre les rives nord et sud, quant à l'ancienneté des stations, la durée de la saison, la nature de la clientèle etc...

Quels critères utiliser pour opérer ces découpages internes? Le Terplan tchécoslovaque, avons-nous vu, a distingué non pas des "régions touristiques", mais des unités homogènes ayant des possibilités touristiques afin du pouvoir les aménager et les développer ultérieurement; il s'est donc surtout appuyé sur les atouts, naturels ou non, de ces régions, mais susceptibles de leur attirer une clientèle plus tard. La Pologne a aussi reconnu des zones de nature et de tourisme, mais le pays n'a pas encore beaucoup de véritables régions touristiques bien équipées et fréquentées.

Dans les Alpes du Sud, comme sur le Littoral provençal et azurien, nous avons cherché à reconnaître, à l'intérieur des grandes régions touristiques, de petites unités touristiques homogènes; nous avons retenu les critères suivants, différents selon les cas: les facteurs naturels, les formes d'hébergement dominantes, l'origine et la valeur des flux touristiques, les moyens d'accès et l'ancienneté du tourisme. De très nombreuses petites unités ont pu être reconnues, comme la Côte des Maures ou le Queyras, sans négliger des villes qui peuvent être érigées en unités autonomes (Nice, Cannes), même si, à l'encontre de leur réputation, la fonction touristique n'y est pas dominante.

Ainsi le littoral provençal et azuréen constitue une région touristique ayant une unité incontestable (climat, rôle balnéaire, notoriété...); mais il faut y distinguer deux ensembles séparés à la hauteur de Hyères; à l'ouest, le tourisme est dominé par les masses urbaines de Marseille et de Toulon et les petites sous-unités locales (Côte bleue, zone de Cassis - La Ciotat etc...) sont dominées ou fortement marquées par les flux issus des villes voisines. A l'est de la zone d'Hyères, l'éloignement des grandes villes littorales, l'ancienneté du mouvement touristique, la notoriété de la Côte en font le domaine du tourisme national et international, avec un certain caractère de luxe qui se maintient. Le littoral du massif des Maures, moins densément occupé, peut encore accroître ses équipements. Le pays de St. Tropez annonce déjà la Côte d'Azur, stricto sensu, qui est un des haut-lieux du tourisme mondial et qui comprend une série de sous-unités telles que la Côte de l'Estérel, Cannes, Antibes ou Nice.

Il est donc un fait acquis actuellement: il existe des régions touristiques, liées au phénomène de masse qu'est le tourisme moderne, ayant leur organisation propre, leur "paysage", leur population de sédentaires et de clients, leurs équipements particuliers. Or, l'habitude des vacances est bien ancrée dans le monde actuel, ce qui rend les stations moins sensibles à la conjoncture économique que celles du tourisme aristocratique d'antan; on partira toujours l'été, quitte à restreindre ses dépenses dans d'autres domaines. Ces régions pourront connaître des hauts et des bas, des crises conjoncturelles (baisse des revenus, dévaluation), des crises de conversion (Côte d'Azur), des difficultés avant de trouver leur vrai visage (stations de ski), et il y aura donc plus ou moins de clients mais les régions de tourisme subsisteront; elles se multiplieront même.

La géographie moderne reconnaît deux grandes familles de régions: la région homogène et la région polarisée; la région touristique appartient incontestablement à la première. Elle ne saurait être créée par un pôle interne qui lui insufflerait son énergie et lui donnerait son unité; bien au contraire, elle est à la convergence de flux extérieurs de personnes, de capitaux, de décisions politico-administratives qui lui donnent son existence.

Un nouveau domaine de recherche est donc ouvert à la géographie, celui de tourisme; il est très récent et il y a encore presque tout à faire.

N. B. - Pareil sujet ne peut comporter de bibliographie. Il convient, pour cela, de se reporter aux deux premières synthèses sur le tourisme, qui sont toutes récentes:

R. BARETJE et P. DEFERT: Aspects économiques du tourisme. Berger-Levrault, Paris, 1972. 355 p.

M. BOYER: Le Tourisme. Ed. du Seuil, Paris, 1972. 260 p.

STRUCTURE ET DYNAMISME DE L'ESPACE FRANCAIS :

SCHEMA D'UN SYSTEME

Brunet, R.

De la masse respectable des travaux d'analyse régionale, se dégagent peu à peu quelques concepts fondamentaux. On voit apparaître un certain nombre de principes essentiels de l'organisation de l'espace. Leur connaissance permet, non seulement de mieux comprendre, cette organisation, mais encore d'éclairer les tendances de l'évolution, d'asseoir plus solidement la prospective et par conséquent de mieux aménager. Certains moyens d'expression sont particulièrement bien adaptés à la recherche et à l'exposé de ces principes: c'est notamment le cas de ce qu'on pourrait appeler la cartographie logique, ou cartographie des systèmes.

Notre projet, dans cette perspective, est d'essayer de dégager et de cartographier les principes fondamentaux de l'organisation de l'espace français: c'est-à-dire les quelques mécanismes simples qui rendent compte de l'essentiel.

A cette fin, on peut, en théorie, choisir entre une démarche inductive et une démarche déductive. La première consiste à analyser un grand nombre de données de base, par exemple des cartes thématiques détaillées, et à en extraire peu à peu les éléments qui paraissent essentiels. La deuxième consiste à formuler quelques hypothèses de départ sur les mécanismes fondamentaux de l'organisation de l'espace et à vérifier si le modèle fonctionne correctement. En réalité, il nous paraît évident que les deux démarches sont indissociables; on ne peut induire en s'ignant de tout ignorer des grands principes d'organisation de l'espace; on ne peut concevoir un modèle déductif hors de cette connaissance du réel; l'interaction est constante entre les deux approches.

Le résultat de ces recherches est schématisé par la figure 1, dont cette communication est le commentaire.

On observe que deux types majeurs d'influences se combinent pour expliquer l'organisation de l'espace français: sa position par

rapport aux deux gradients balayant l'Europe occidentale; à une autre échelle, le jeu combiné du pôle et d'axes.

I - LES GRANDES GRADIENTS

La première clé, sans doute la principale, est apparemment à chercher dans la position par rapport à l'axe majeur de l'économie de l'Europe occidentale: le système rhénan, prolongé d'une part en Grande Bretagne et de l'autre en Italie du Nord.

a/ Cette position entraîne un gradient général de l'économie orienté du Nord-Est au Sud-Ouest. L'extrémité Sud-Ouest, éloignée, ne reçoit aucune influence positive venant d'une autre direction (barrière pyrénéenne accentuée par la situation séculaire de l'économie espagnole et la faiblesse des relations avec la péninsule ibérique; position du Golfe de Gascogne à l'écart des grandes voies maritimes). L'existence de ce gradient est sans doute, pour longtemps encore, un fait de premier grandeur.

b/ La France est seulement effleurée par l'axe rhénan dans l'angle nord-est, où son rôle direct est essentiel (Lorraine sarroise, Alsace, Porte de Bourgogne, et même Jura); vieille tradition d'industrie, en partie liée à l'activité de la bourgeoisie protestante; orientation de l'agriculture, par l'intensivité (Alsace) ou le rôle des organisations communautaires (Jura); attraction de la main d'œuvre frontalière; investissements allemands et suisses.

c/ Entre ce secteur limité d'influence directe et la moitié Sud-Ouest de la France trop éloigné de l'axe rhénan, se trouve la partie la plus urbanisée et la plus industrialisée de la nation. Elle se signale en même temps par la place des grands établissements industriels (plus de 200 emplois) et la proportion des salaires parmi les actifs. Elle apparaît plus riche, groupant les régions qui ont dans l'ensemble les plus hautes valeurs dans les domaines suivants: salaires ouvriers; valeur ajoutée par actif agricole; revenu brut des ménages; consommation globale par habitant; consommation de vacances; impôt sur le revenu; impôt sur les sociétés; taxation au bénéfice réel; taxe sur les chiffres d'affaire.

Elle continue à progresser plus vite que le reste de la France sur des points essentiels: elle réunit les plus forts taux d'accroissement de la population (à l'exception du Nord et de la Lorraine);

d'accroissement des permis de construire industriels; de satisfactions des demandes d'emploi; d'accroissement de la consommation,

d/ A cette France développée et salariée s'oppose une France plus traditionnelle qui se caractérise par une dominante rurale, des structures agricoles, commerciales et industrielles plus morcelées; une plus grande proportion de travailleurs indépendante et, parallèlement, de logements en propriété; des revenus et des consommations plus faibles; l'abondance des taxations au forfait; des équipements publics (par exemple hôpitaux) plus discrets.

2/ Un gradient, oblique par rapport au précédent, du Nord au Sud de la France, semble à première vue participer d'un mécanisme différent, et implique de vieux faits de civilisation.

a/ Le tiers septentrional de la France est un ensemble à forte fécondité démographique et s'oppose ainsi au reste de la nation. Cette fécondité s'accompagne évidemment d'une plus forte proportion de jeunes dans la population, mais également d'une forte proportion de jeunes parmi les actifs.

Or, si l'on se place à l'échelle de l'Europe occidentale, on constate qu'il n'y a pas dans ce domaine une variation continue du Nord au Sud, mais une série d'aires à comportement contradictoire. L'hypothèse que nous formulons est cependant celle d'un enchaînement logique, correspondant à des stades de développement socio-économique successifs:

1. L'Europe septentrionale, la plus riche, la plus urbanisée et la plus industrielle, a de faibles fécondités et assez peu de jeunes au travail.

2. La France du Nord, compte tenu de son appartenance à un Etat moins avancé dans l'ensemble, s'apparente à l'Italie du Nord et à l'Ecosse par le nombre de jeunes (dans la population totale et parmi les actifs) et par sa haute fécondité.

3. La France du Centre et du Midi se comporte comme l'Italie centrale, ces différents taux étant nettement plus bas; on pourrait relier ceci à la longue tradition de domination d'une société rurale de propriétaires à fort exode, dont les taux de fécondité sont depuis longtemps influencés par les problèmes de conservation du pa-

trimoine, peu sensibles dans une France du Nord et une Italie du Nord dominées par le fermage et plus ouvrières.

4. L'Italie du Sud correspond encore à un autre stade de développement, avec de fortes fécondités qui s'approchent de celles du Tiers Monde, mais, cette fois, une faible proportion de jeunes parmi les actifs.

L'opposition de ces comportements répartis selon la latitude semble donc bien correspondre en réalité à des structures économiques et des sociétés différentes. Pour le Nord de la France, on sent l'influence du fermage sur les comportements ruraux - les cartes de faire-valoir indirect et de faire-valoir direct coïncident à peu près avec celles des taux de fécondité - et l'on sait que les comportements ruraux se prolongent dans les comportements de la population urbaine durant plusieurs générations; or il est évident que l'expansion du fermage y est liée à une longue tradition de domination des structures seigneuriales et de la propriété citadine, sans doute favorisées par la puissance précoce des capitaux urbains et la proximité du pouvoir central. En ce sens, on retrouve ici, au moins en partie, une coïncidence avec la position de Paris et du développement industriel, la fécondité des ménages ouvriers étant dans l'ensemble, en outre, plus élevée que celle des agriculteurs petits propriétaires.

b/ Le tiers méridional de la France a des traits originaux. Ce "caractère Midi" se traduit en particulier par:

- l'hypertrophie du secteur tertiaire, qui croît plus vite encore que dans le reste de la France;
- l'abondance des artisans et des petits patrons, dont le nombre diminue moins vite qu'ailleurs;
- l'importance relative des membres des professions libérales et des cadres - la densité des médecins par habitants en est un exemple très significatif;
- la forte proportion de nouveaux venus dans la population, même compte non tenu des rapatriés d'Afrique du Nord, qui s'y sont cependant installés en masse;
- le taux élevé de scolarisation dans le deuxième cycle du secondaire, et la proportion anormale des baccalauréats littéraires par rapport aux baccalauréats scientifiques, qui dominant au contraire au Nord;
- la préférence apportée aux dépôts en Caisse d'Épargne par rapport aux dépôts en banque, à l'inverse du Nord;

- le rythme d'installation des retraités;
- l'apparition de nouveaux éléments du développement sous la forme de cultures irriguées aidées par les investissements publics, d'établissements industriels et de recherche à forte proportion de cadres et de techniciens, la multiplication des investissements touristiques.

Ces caractères semblent refléter la combinaison d'une tradition pesante et de nouveautés positives: à la fois, d'un côté, le soleil; de l'autre, un retard économique. On ne peut nier un certain "héliotropisme" qui attire ici retraités, cadres, membres des professions libérales, et qui a orienté l'installation des rapatriés; l'ensoleillement favorise aussi quelques activités: valorisation des travaux d'hydraulique agricole, évolution des aéronaves et par conséquent des industries aérospatiales, et du tourisme. Par ailleurs, la tradition qui accorde une grande place au petit commerce excédentaire et à l'artisanat, aux professions libérales, à une scolarisation intense mais orientée vers les études littéraires et juridiques, à l'épargne prudente, est à la fois cause et conséquence de la sous-industrialisation régionale. La plupart de ces traits sont plus accusés dans la moitié orientale du Midi que dans la moitié occidentale; aussi, comme leur combinaison est particulièrement contradictoire, les déséquilibres, et par conséquent la vitesse de transformation, y sont plus prononcés.

II - AXES ET POLES

A ces deux données fondamentales de l'organisation de l'espace français, se superpose l'action de quelques pôles et axes, dont l'existence même n'est évidemment pas sans rapport avec les gradients décrits.

1. Deux axes essentiels jalonnent le gradient Nord-Est Sud-Ouest

a/ Le plus évident est l'axe qui relie la Basse Seine au delta du Rhône par Paris et Lyon. Il marque à la fois la séparation déjà ancienne entre la France urbanisée et industrielle et la France rurale, et il est en même temps un lieu et un facteur de développement. Il relie les trois plus grandes agglomérations françaises. C'est un axe très ancien, guidé par la topographie, puisqu'il met bout à bout le sillon du Rhône et de la Saône et la diagonale du Bassin parisien suivie par la Seine; on sait qu'il joue, depuis le Moyen Age au

moins, le rôle d'une voie de circulation majeure; il reste le grand axe de transport français, bénéficient des meilleurs équipements ferroviaires et routiers et des flux les plus importants.

Malgré ces avantages, on peut voir qu'il n'a pas fonctionné comme axe de symétrie et d'entraînement; il a très peu influencé les territoires qui sont à l'Ouest, et se situe exactement en lisière de l'Europe active. Ses principaux branchements sont tous orientés vers celle-ci. On est en présence d'un cas assez original d'axe-frontière, séparant deux moitiés du territoire plus qu'il ne les unit.

Il n'est pas encore complet et s'effile dans la traversée du seuil bourguignon qui, par bien des caractères, se rattache encore à la France moins développée. Par contre, il devient très puissant aux deux extrémités littorales, et s'y renforce sans cesse, grâce au transbordement voies maritimes /voies terrestres appelé par les grands foyers de l'hinterland, Paris et la région lyonnaise.

b/ Entre cette ligne fort et le grand axe rhénan, et à peu près à mi-distance, se situe actuellement un axe de dépression, comme un long synclinal qui unit les vieilles régions industrielles de l'Europe du Nord-Ouest, celles de la première révolution industrielle. Il s'observe nettement sur les cartes d'évolution démographique, par ses faibles taux d'accroissement, et ses problèmes d'emploi, en Belgique et au Luxembourg, comme dans le Nord de la France, les Ardennes et la Lorraine. Cette situation est due à un retournement historique, puisqu'au contraire cet alignement jouait naguère le rôle d'un axe d'industrialisation majeur. L'abondance de la population qui y demeure rassemblée et les efforts de reconversion de l'industrie qui y sont accomplis peuvent lui redonner dans l'avenir un nouveau rôle. Pour le moment, il continue, en France, à être un grand axe de transport, mais les échanges directs entre le Nord et la Lorraine tendent à s'affaiblir; peu à peu, les Ardennes apparaissent ici comme un col, et en même temps sont progressivement captées par l'extension de l'influence parisienne, relayée par Reims: les relations orthogonales, vers le Sud-Ouest, y deviennent privilégiées et ce phénomène contribue à l'interruption de l'axe Nord-Lorraine.

Il est curieux de constater que, vers le Sud-Est, celui-ci est exactement prolongé par les alignements montagneux qui s'interposent entre l'axe Rhône-Seine et l'axe Plaine du Po-Rhénanie, ce qui parfait en quelque sorte le schéma.

On ne voit pas, dans la France moins développée à l'Ouest de l'axe Seine-Rhône, s'affirmer d'aussi évidents alignements. La disposition du relief, et la répartition des villes et du dynamisme économique qui lui est partiellement liés, tendent seulement à différencier deux alignements à peu près parallèles aux précédents: l'un à caractère négatif, joignant la Vendée aux hautes terres du Sud du Massif central; l'autre à caractère positif, de la Gironde au Bas-Languedoc par Toulouse.

2. Un couple contradictoire

A cette succession d'axes positifs et négatifs qui scindent le territoire français du Nord-Ouest au Sud-Est et sont donc très exactement orthogonaux par rapport au gradient majeur, se superpose l'opposition entre deux masses dont on pourrait dire qu'elles sont de charge inverse, l'une jouant le rôle d'un pôle positif ou attractif, l'autre de rôle négatif, ou répulsif: approximativement, le Bassin parisien et le Massif central, opposés dans le sens Nord-Sud.

Il y a ici une correspondance assez exacte avec des données naturelles de première grandeur. Le Bassin parisien se caractérise à la fois par son faible relief; la concentration des voies de transport; une agriculture puissante et dynamique bénéficiant d'excellentes structures d'exploitation et d'une législation favorable; le développement accéléré de villes qui ont reçu le meilleur de la décentralisation industrielle et qui changent de contenu. Tous ces faits sont liés entre eux, et sont en quelque sorte le produit de l'interaction entre Paris et son bassin sédimentaire, l'un ayant favorisé l'autre, qui l'a transformé. Ce petit univers est en expansion, s'agrandissant surtout en direction de l'Ouest, un peu moins en direction du Sud.

La masse répulsive, au sud, est celle des pays accidentés, au climat et aux sols moins favorables à l'agriculture contemporaine, aux petits bassins houillers délaissés, qu'on assimile en première approximation au Massif central. En fait, il faudrait en exclure la partie nord-orientale proche du grand axe rhodanien, mais y inclure la majeure partie des plateaux du Quercy, du Périgord et des confins charentais. Par la décadence démographique, par l'obstacle opposé aux voies de circulation, par l'atonie de l'économie, sauf précisément dans les parties septentrionale et orientale qui sont

influencées par la proximité des axes et foyers de développement, cet ensemble constitue une zone de dépression et contribue en outre à isoler le Sud-Ouest de la France.

3. Les noyaux secondaires

Enfin, plusieurs noyaux jouent un rôle non négligeable, mais sans doute plus limité dans l'espace, au moins pour le moment.

a/ Outre Paris, dont le rôle moteur se situe à un ordre de grandeur différent, trois pôles de développement tendent à élargir le rôle de l'axe essentiel de la France.

- Lyon a, depuis longtemps, une action d'entraînement et de transformation dans un rayon d'une centaine de kilomètres au moins, lié à l'accumulation des capitaux en un authentique carrefour. Au contact de sa zone d'influence directe et des Alpes, c'est-à-dire de réserves d'énergie et de fortes ressources touristiques, Grenoble y ajoute son dynamisme exceptionnel et contribue à renforcer ce pôle.

- Le Bas-Rhône est en transformation rapide: développement portuaire et donc industriel face aux pays de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient, valorisation de l'agriculture par l'hydraulique, exploitation de l'ensoleillement sous toutes ses formes; et même Marseille s'y découvre des fonctions régionales. A son échelle, ce nouveau pôle de croissance s'inspire en quelque sorte du développement du Sud-Ouest des Etats-Unis; l'aménagement du territoire en attend beaucoup, peut-être trop si la mode de l'ensoleillement s'affaiblit, si le développement et ses nuisances compromettent l'attractivité des sites et si les relations avec les pays arabes sont obliérées. Il tend à englober l'est du Bas-Languedoc et la région toulonnaise, en attendant une intégration plus étroite avec la région lyonnaise dans un ensemble baptisé "Grand delta".

- A l'autre extrémité, en Basse Seine, se développe un autre complexe portuaire; il ne s'accompagne pas de transformations aussi puissantes, mais, ayant Paris en arrière et l'Atlantique nord en avant, il a peut-être des perspectives beaucoup plus amples; il tend à se souder physiquement à l'agglomération parisienne par une série d'urbanisation continue.

b/ Hors de cet axe, on peut encore retenir:

- L'existence de réserves de main d'oeuvre dans la France armoricaine; c'est le seul cas où la France féconde du Nord se combine avec la France rurale de l'Ouest; on peut donc interpréter cette situation comme le résultat d'un effet de position, consolidé par le relatif isolement de cet espace. Or le pôle que constitue cette réserve d'hommes joue un rôle non négligeable dans l'organisation d'une partie de l'espace français:

- il déforme la grande aire "Bassin parisien" en l'attirant, avec l'aide, d'ailleurs, des pouvoirs publics;

- il se transforme assez rapidement, du moins dans ses parties les plus éloignées (Bretagne), où il perd progressivement ses caractères: la péninsule bretonne n'appartient déjà plus à la France féconde, et s'urbanise.

- Le développement d'un nouveau foyer sur la côte de la mer du Nord, formant avec la région industrielle du Nord un couple de même nature que le couple Basse Seine-Paris, mais moins puissant pour le moment, et en partie rival. Le carrefour en expansion probable, formé par le croisement d'un grand flux de transport maritime et de relations en voie d'intensification entre la Grande Bretagne et l'Europe, lui accorde une position privilégiée.

- La consolidation de trois centres régionaux dans les parties les plus éloignées de la France dynamique, à savoir Toulouse, Bordeaux et Nantes, chacun d'un demi million d'habitants environ. Ils n'ont pas jusqu'ici, apparemment, entraîné et transformé de façon tangible l'espace environnant, mais ils sont des points de concentration de la population et des activités économiques, et pouvant profiter d'une densification de la population et de l'économie françaises. A certains égards, on pourrait ranger dans la même catégorie une agglomération moins grande comme Clermont-Ferrand, mais celle-ci semble en fait gagnée par l'expansion du pôle "Bassin parisien".

- L'attractivité des côtes de l'Atlantique et de la Méditerranée, à la fois cause et conséquence d'un effort nouveau d'équipement et d'aménagement, aux quelles on peut associer les Alpes, favorisées par leurs ressources touristiques et leur position dans la "France vive".

CONCLUSION

Ce schéma nous paraît donc mettre en valeur la hiérarchie des mécanismes qui diversifient et régulent l'organisation de l'espace français.

Une longue tradition de protectionnisme et de repli national a, certes, contribué à donner à l'espace français un minimum d'homogénéité qui laisse aux frontières d'Etat une valeur de limite, apparente sur la plupart des cartes de l'Europe occidentale; elle est associée à une tradition de centralisation au profit de Paris.

Cependant, on observe que les deux principaux gradients qui différencient l'espace français sont de caractère international: l'un, plus purement économique, se définit par rapport à l'axe rhénan; l'autre, qui englobe d'anciens faits de civilisation et des comportements sociaux, est modulé du Nord au Midi. Les phénomènes d'organisation par les pôles et les axes nationaux semblent n'intervenir qu'en un second plan: on y retrouve l'influence directe de l'agglomération parisienne, à l'échelle du quart de la France. C'est seulement à un troisième niveau que se place l'action des autres pôles, qui ne sont d'ailleurs pas tous des agglomérations urbaines.

Le jeu combiné de ces trois ordres de mécanisme nous paraît rendre compte de l'essentiel des disparités structurelles et dynamiques de l'espace français: au-delà, on n'expliquerait plus des nuances locales supplémentaires.

C'est par ce jeu qu'on peut interpréter une typologie des régions, dont le dynamisme s'analyse en termes d'énergie et d'entropie (1). Au Nord-Est apparaît un ensemble à forte énergie (production d'hommes, production et accueil de capitaux, bonne capacité à saisir l'information), et dont les problèmes locaux de reconversion ont toutes chances d'être réglés à terme. Ce type gagne vers le Sud-Est en y prenant des formes différentes: l'immigration tend à y

(1) Roger BRUNET. Pour théorie de la géographie régionale. Presses Universitaires de Bretagne, Moulangea Meynier, 1972. et Travaux de l'Institut de Géographie de Reims, n° 11, 1972.

compenser le manque relatif de dynamisme démographique naturel, capitaux et industries à haute technicité s'y concentrent (région Rhône-Alpes en particulier), l'exploitation des potentialités du Midi s'y intensifie (Provence-Côte-d'Azur et Languedoc-Roussillon). Il gagne aussi sur ses marges: les régions Centre et Bourgogne s'y intègrent peu à peu. Il gagne enfin, sous l'influence directe de Paris, vers l'ouest. L'Ouest, encore rural et peuplé, bénéficie d'investissements locaux et surtout extérieurs attirés par les disponibilités en hommes: mais l'exemple de la Bretagne montre que celles-ci tendent à s'épuiser assez vite. Le Sud-Ouest, enfin, n'a ni la proximité par rapport aux centres d'influences, ni de grands excédents démographiques, ni les ressources potentielles du Midi méditerranéen: ses transformations sont beaucoup plus lentes.

Pour comprendre l'évolution, il faut encore ajouter que les différences de dynamisme démographique naturel vont en s'amenuisant, le Nord de la France évoluant peu à peu vers le niveau de fécondité de l'Europe du Nord-Ouest: les statistiques montrent par ailleurs que les régions moins développées de l'Ouest rattrapent progressivement leur retard sur certains points; enfin, l'exploitation des ressources naturelles du Nord et du Nord-Est décliné par rapport à la mise en valeur des potentialités méridionales.

Toutefois, on est encore loin de l'uniformité. Le schéma des mécanismes fondamentaux montre qu'à court et moyen terme la France "active" a encore de fortes perspectives. C'est seulement lorsque l'accroissement de la population nationale et des activités économiques aura atteint le niveau des voisins septentrionaux qu'on pourra imaginer une submersion complète de l'espace sud-occidental de l'Etat, et son intégration véritable, à moins que les conditions de son blocade (situation de la Péninsule ibérique et faible ouverture de la côte atlantique au trafic international) ne soient changées brusquement.

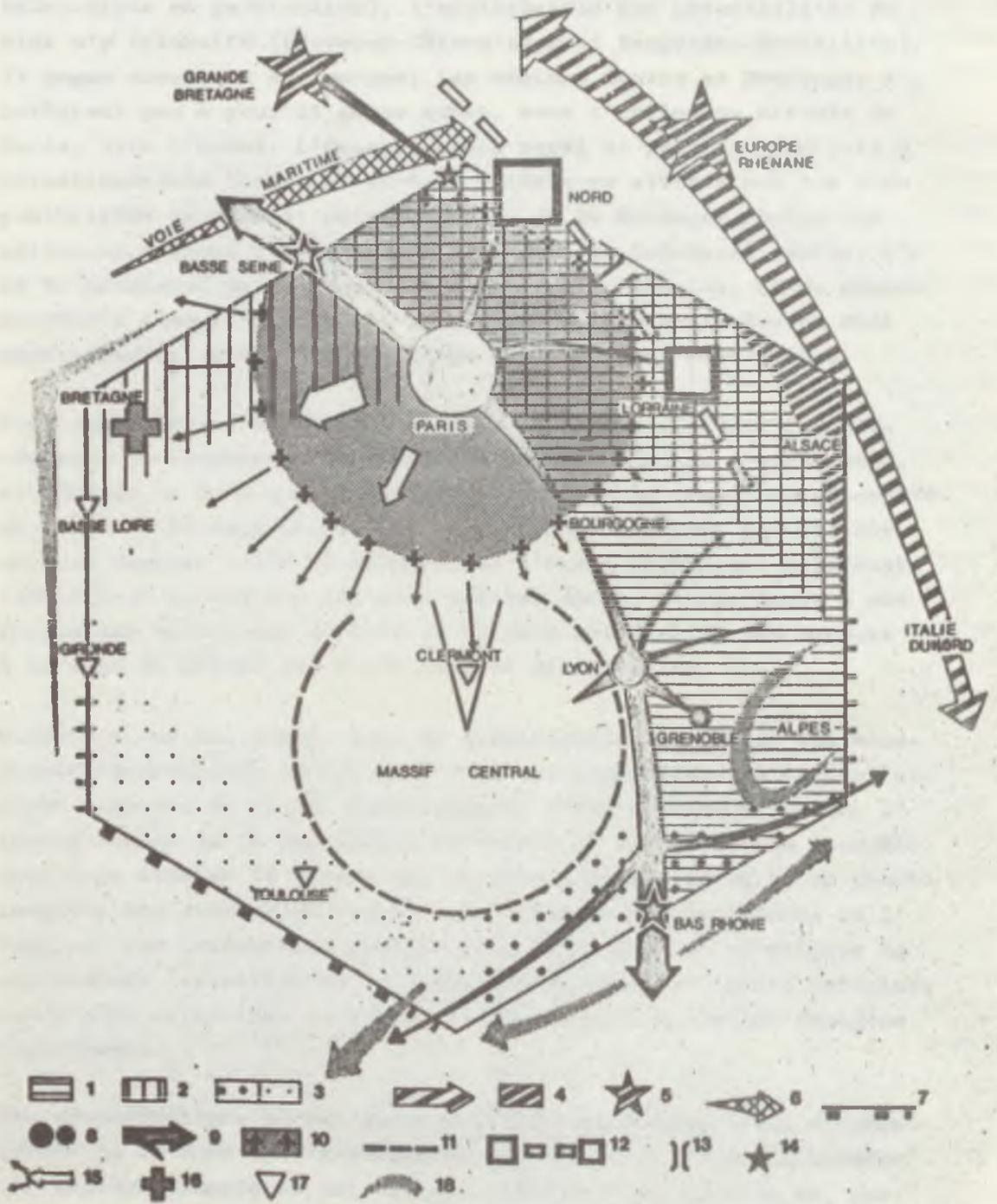
Ces considérations pèsent doublement sur les perspectives d'aménagement de la France. L'aménagement doit-il aider le développement des régions dynamiques qui sauront valoriser ces apports et, par un effet de concentration, mieux entraîner le reste? ou doit-il voler au secours des régions faibles, au risque de voir ses efforts manquer d'impact en raison de leur "éloignement" et de leurs structures? La deuxième question est de savoir si les hypothèses de

1. 建築設計之說明書
 2. 建築設計之圖樣
 3. 建築設計之模型
 4. 建築設計之圖說
 5. 建築設計之圖例
 6. 建築設計之圖式
 7. 建築設計之圖法
 8. 建築設計之圖則
 9. 建築設計之圖則
 10. 建築設計之圖則



建築設計之圖式
 建築設計之圖法
 建築設計之圖則
 建築設計之圖則
 建築設計之圖則

STRUCTURE ET DYNAMISME DE L'ESPACE FRANCAIS



transformation de l'espace français (2) ont suffisamment tenu compte des mécanismes durables qui régissent l'organisation de cet espace, et n'ont pas accordé une place trop grande à des tendances momentanées, comme l'attractivité du Midi ou des littoraux, qui se détruisent elles-mêmes au fur et à mesure qu'elles sont exploitées?

(2) Une image de la France en l'an 2 000. Scénario de l'inacceptable. Paris, DATAR, Travaux et recherches de prospective, 20, 1969.

LEGENDE

1. Fortes urbanisation et industrialisation
2. Forte fécondité, beaucoup de jeunes actifs
3. Phénomène "Midi" plus (a) ou moins (b) accentué
4. Axe rhénan et son influence directe en France
5. Puissants centres d'activité, de décision et d'investissements voisins
6. Grand trafic maritime international
7. Bordure plus ou moins fermée
8. Grand pôle de développement français
9. Axe national et ses antennes
10. Aire attractive, en expansion
11. Aire répulsive
12. Axe en transformation des vieux foyers de la première révolution industrielle
13. Tendance à l'interruption de cet axe
14. Grand complexe portuaire en expansion
15. Tendance à l'expansion spatiale de l'aire parisienne, avec encouragement de l'Etat, à la rencontre de 16
16. Surplus potentiel de main d'oeuvre par restructuration rurale
17. Centres urbains périphériques ou isolés jouant le rôle de foyers d'attraction locaux
18. Tendance au développement touristique

RÉGION, AIRE D'AMÉNAGEMENT ET ESPACE ÉCONOMIQUE

(EXEMPLES EN NORMANDIE)

Frémont, A.

L'idée d'aménagement régional est apparue en France quelques années après la Seconde guerre mondiale; les tout premiers textes on la matière furent écrits en 1947, tel le célèbre "Paris et la désert français" de Jean-François Gravier; les premières mesures furent prises en 1955 avec la création des circonscriptions et programmes "d'action régionale". Depuis une dizaine d'années, les études se multiplient; les bureaux privés, les services administratifs, les centres universitaires, les "missions" rivalisent d'ardeur créatrice sur ce thème; le gouvernement prend un certain nombre de grandes décisions... Projets, schémas d'aménagement, P.R.D.E., P.A.R., P.O.S., S.D.A.U. et autres sigles prennent sur les cartes une véritable consistance régionale et sont portés à la connaissance du grand public par la presse, par la télévision, parfois par des expositions (1) ou par d'autres moyens; le schéma d'aménagement de la Basse-Seine a même été imprimé sur des boîtes d'allumettes... Ainsi se superposent à la réalité des régions présentes les épures prospectives des régions futures. Les géographes se trouvent placés devant une nouvelle matière d'étude qui impose un effort particulier de compréhension. Certes, depuis longtemps ont-ils compris, encore qu'avec quelque retard, qu'ils ne pouvaient rester des contemplateurs passifs de l'aménagement régional. Après quelques essais de pionniers isolés (2), la plupart des géographes universitaires se sont essayés dans les années 1960 à la "géographie appliquée" ou à "la géographie active" en apportant leur contribution à l'élaboration du projet d'aménagement (3). L'importance des

(1) Par exemple, au Havre (municipalité) et à Rouen (Mission Basse-Seine).

(2) Depuis longtemps, F.J. Gay participe au Havre et à Rouen aux études d'aménagement et à l'animation régionale.

(3) Par exemple, en Normandie, A. Journaux (étude des sols et problèmes de l'eau), P. Brunet (démographie, aménagement rural et touristique); réalisation collective de l'Atlas de Normandie par les Instituts de géographie de Caen et de Rouen.

enjeux actuels rend nécessaire une attitude plus critique, au juste sens du terme. Les projets d'aménagement ont acquis maintenant une densité telle qu'ils forment bien une véritable matière d'étude qu'ils ont toute chance de peser sur les conceptions que les géographes ont de la région. Dans la distinction de ce qui se fait, de ce qui se fera et de ce qui ne verra jamais le jour, c'est en effet tout le problème de l'évolution régionale qui se trouve posé, et, par ce biais, beaucoup d'autres: la crédibilité des schémas ne peut se saisir que par un juste examen des rapports entre l'autorité des pouvoirs publics et la volonté des "décideurs" économiques; l'appréhension de la valeur humaine des projets impose de nouvelles perspectives d'études régionales, l'analyse de l'espace vécu par les hommes. L'étude qui suit tente cette confrontation critique dans le cadre de la Normandie.

I - LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

Il y a dix ans, les projets d'aménagement demeuraient très limités aussi bien dans le temps que dans l'espace ainsi que par les thèmes d'étude abordés. Ils ne se concevaient guère dans une limite de temps autre qu'un court terme de l'ordre de cinq ans. Ils se confinaient soit à des thèmes bien limités, comme la prospectivité démographique, soit à des analyses autour de telle ou telle ville ou dans tel ou tel pays sans autre perspective que celles d'un bilan critique et de recommandations à l'issue d'un inventaire de la situation présente (4). Les premiers programmes d'action régionale, s'ils manifestaient pour les deux circonscriptions de Haute-Normandie et de Basse-Normandie une réelle volonté de développement, inscrivait leurs souhaits et leurs projets dans un inventaire sectoriel plutôt que dans une armature régionale à peine esquissée. La carte, instrument ordinaire du géographe, manquait aux textes. Cette pratique s'est profondément modifiée au cours des dix dernières années. La Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (D.A.T.A.R.), créée en 1963, donne une certaine cohérence d'ensemble aux projets et quelque continuité à l'action. Depuis 1964, auprès de chaque Préfet de Région, une "Mission Régionale" dirigée par un sous-préfet se consacre à ces questions. En outre, des organismes particuliers sont chargés d'étudier et de

(4) Plusieurs exemples de ce type d'étude dans la revue "Etudes Normandes".

proposer les schémas d'aménagement de zones les plus délicates: Organisme d'Etudes d'aménagement des Aires Métropolitaines (O.R.E. A.M.; il n'en existe pas en Normandie), Mission d'aménagement de la Basse vallée de la Seine (M.A.B.S.), Mission d'aménagement de la Basse-Normandie (M.A.B.N.). Enfin, les aménageurs se sont peu à peu familiarisés avec une série d'échéances fixées selon trois horizons: celui qui marque la fin d'un plan de développement (5 ans), celui de 1985, celui de la fin du siècle... Lorsqu'est approuvé en 1969 par le gouvernement le Schéma d'aménagement de la Basse-Seine, une importante étape est franchie dans le cheminement des études d'aménagement qui prennent alors vraiment une dimension régionale. La carte du futur souhaité devient un élément essentiel du projet. C'est elle, plus que le texte, qui se trouve vulgarisée. La géographie du futur prend naissance.

Ce que seront la France, la Normandie de 1985... les nouveaux schémas d'aménagement sont sensés nous le dire. Tout au moins constituent-ils généralement un corps de recommandations non impératives (5), une "charte" pour les pouvoirs publics et les collectivités locales, un "cadre" pour des études ou projets plus précis. Ils s'articulent à trois niveaux d'échelles.

1/ Les grands desseins nationaux ne sont pas inscrits à l'intérieur d'un schéma national d'aménagement du territoire. Mais ils se devinent assez bien dans la cohérence des projets les plus importants et des discours des Ministres ou de leurs porte-parols. Ils peuvent se résumer autour de trois idées directrices: organiser le développement de la capitale dans le cadre d'une Région parisienne qui s'appuie sur deux grands axes de villes nouvelles (Schéma d'aménagement de la Région parisienne); structurer l'ensemble du territoire par la promotion économique de quelques zones fortes, particulièrement les huit "métropoles d'équilibre" (6) et les deux grands axes de la Basse-Seine et du Bas-Rhône; assurer un nouvel équilibre aux régions en retrait par l'aménagement rural, l'aménagement touristique ou par une nouvelle politique des "villes moyennes".

(5) "Non opposables aux tiers", en termes juridiques.

(6) Lille, Nancy-Metz, Strasbourg, Lyon-Grenoble, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes.

La Normandie est très directement concernée par ces perspectives car elle est assez proche de la Région parisienne pour ressentir les conséquences de tout aménagement de celle-ci, parce qu'elle participe par la Basse-Seine aux zones les plus favorisées par le développement, et, par la partie occidentale de la Basse-Normandie à celles qui sont les plus touchées par la dépopulation.

2/ Les schémas régionaux d'aménagement s'inscrivent dans ces perspectives générales à l'horizon de 1985. Le schéma d'aménagement de la Basse-Seine a été approuvé en 1969. Les études relatives au schéma d'aménagement de la Basse-Normandie sont achevées mais le schéma n'est pas encore approuvé.

Le schéma Basse-Seine concerne une région dynamique depuis plusieurs siècles par ses activités portuaires et industrielles. Véritable trait d'union entre Paris, la Manche et l'Atlantique, elle est promise au plus brillant avenir. Aussi l'aménagement consiste-t-il surtout ici à prévoir une structuration spatiale dans la répartition des activités et des hommes pour éviter l'écrasement du milieu de vie sous la croissance économique. On projette donc deux grands axes de circulation sur les plateaux de part et d'autre de la Seine, la concentration des activités et de l'habitat autour des trois zones fortes de l'Amont (Vernon et la ville nouvelle du Vaudreuil), de Rouen et de l'Estuaire (Le Havre et prolongements, y compris au Sud de la Seine), la préservation de grandes "coupures vertes" appuyées sur les plus beaux méandres et massifs forestiers.

Le schéma d'aménagement de la Basse-Normandie, moins élaboré, s'inscrit dans un contexte beaucoup moins favorable. Chroniquement, la Basse-Normandie est zone d'émigration depuis plusieurs décennies et seul Caen a vraiment profité des mesures de décentralisation industrielle. Aussi faut-il ici par l'aménagement susciter le développement. A un réseau de petites villes et de bourgs semi-ruraux, doit se substituer une armature plus fortement hiérarchisée, susceptible d'appeler l'industrialisation indispensable pour enrayer l'émigration. Le développement de Caen, capitale régionale bien située par rapport à Paris et à la Basse-Seine, doit être favorisé, de même que le rôle de deux "pôles d'entraînement majeurs", Cherbourg et Alençon, et de quatre "pôles d'entraînement à promouvoir", Lisieux, Saint-Lô, Flers et Avranches. Parallèlement sont prévues la promotion du tourisme sur le littoral de la Manche et à l'intérieur dans le cadre du Parc régional Normandie-Maine ainsi qu'une restructuration de l'agriculture régionale par l'intermédiaire d'un "Programme Régional d'Action Concertée" (P.R.A.C.)

3/ A l'échelon local, des études à plus grande échelle précisent encore les aménagements futurs. Dotées depuis plusieurs années d'un atelier d'urbanisme, les agglomérations de Rouen et du Havre ont pu fixer les grandes lignes de leur avenir. Mais les villes ont maintenant obligation d'élaborer des Schémas Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme (S.D.A.U.), complétés par des Plans d'Occupation des Sols (P.O.S.), plus précis et rendus plus impératifs par la définition de Coefficients d'Occupation du Sol (C.O.S.). Le filet des projets est complété par des études particulières concernant l'aménagement touristique et par des Plans d'Aménagement Rural (P.A.R.). Peu à peu, la Normandie, comme la plupart des régions françaises, se trouve "ouverte", voire saturée par les études et les projets. Mais son avenir se trouve-t-il pour autant fixé?

II - LES TENDANCES GÉOGRAPHIQUES DE L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ

Pour le moment, les projets et les schémas n'ont d'existence que sur le papier. Ils entretiennent, certes, les spéculations intellectuelles et les intérêts matériels d'une jeune classe de techniciens de l'aménagement. Ils commencent aussi à faire partie du vocabulaire politique. Mais ce ne sont pas là des arguments suffisants pour convaincre de leur crédibilité. Tout dépend en définitive des décisions des agents économiques qui construiront les ponts, les usines, les logements etc, des moyens dont disposent les pouvoirs publics pour faire respecter les plans. En l'occurrence, il convient de souligner ici une contradiction fondamentale. Les schémas dans leur ensemble manifestent une certaine conception volontariste de l'aménagement du territoire. Même lorsqu'ils se veulent "réalistes", c'est à dire soucieux de l'intérêt des sociétés privées, ils préconisent des solutions d'équilibre qui répartissent de façon harmonieuse les activités et les hommes entre les régions, les pays, les villes. Pour ce faire, l'Etat dispose de moyens qui sont considérables, notamment par la construction des infrastructures (routes, ponts, ports, aéroports etc), par l'influence directe qu'il exerce sur les sociétés nationalisées, par les incitations indirectes dont il peut jouer à l'égard des autres agents économiques par le biais des subventions, de la fiscalité etc. Mais cette volonté d'aménagement peut aussi se heurter aux intérêts des entreprises, absolument libres en définitive dans le cadre d'une économie de marché, et puissantes aussi bien par leurs possibilités financières que par leurs influences politiques. Le jeu n'est donc pas simple par lequel se façonnent les régions de l'avenir. Les schémas,

il est vrai, ne sont que des "cadres". L'expérience des dernières années montre que, selon les cas, ils peuvent peu à peu recevoir un contenu ou bien rester vides.

1/ L'espace opérationnel se caractérise par la forte crédibilité des schémas qui y sont affectés, par l'ampleur des projets, par la multiplicité des réalisations effectives... Dans cet espace en mouvement s'édifient de nouvelles régions, densément peuplées, fortement urbanisées, animées principalement par les activités tertiaires et industrielles. Dans ce cas, la volonté de l'aménageur coïncide dans une large mesure avec les intérêts des grands "décideurs" économiques: l'aménagement progressif.

Toute une partie de la Normandie, proche à la fois de Paris et de la mer, c'est à dire des centres de décision nationaux et des relations extérieures, appartient à cette aire privilégiée. Ici, dans la basse vallée de la Seine et autour de Caen, les entreprises peuvent trouver un faisceau de conditions favorables à leur implantation ou à leur développement: terrains aménagés, liaisons aisées de tous types (ports fluviaux et maritimes, trains rapides, autoroutes, aéroport...), relations directes avec Paris, main d'oeuvre qualifiée (dans les agglomérations elles-mêmes) ou non qualifiée (en provenance des régions rurales voisines), qualité de l'environnement offert par la proximité de la mer, des forêts, de la campagne... L'aménagement consiste à préserver ou à améliorer encore ces conditions. Les réalisations suivent. Caen a bénéficié dans les années 1958-64 de quelques grandes opérations de décentralisation industrielle dans les branches de l'automobile (S.A. VIEM, Citroën, Jaeger) ou de l'électronique (Sornormel, Radiotechnique). Le Havre, deuxième port pétrolier français, apte à recevoir des navires de plus de 200 000 T. met en place les réalisations les plus spectaculaires de demain: "terminal pétrolier", au large du cap d'Antifer, pour accueillir les "tankers" de plus de 500 000 T., vaste zone industrielle desservie par un grand canal maritime, "world trade centre", franchissement de l'estuaire avant 1985 par un pont afin d'établir une nouvelle banlieue résidentielle au sud de la Seine. Rouen poursuit son développement de capitale de la Haute-Normandie et établit un nouveau centre tertiaire dans le quartier de Saint-Sever.

Cartes, des contradictions internes surgissent dans ces aires de forte densité, manifestant des conflits d'intérêts. Les pétroliers du Havre ont dû renoncer au site du Parfond, au profit d'Antifer,

pour établir un terminal pétrolier, parce que les "supertankers" auraient croisé au large des plages de la Côte Fleurie. Hérouville, ville nouvelle établie au Nord de Caen, ne bénéficie plus des impulsions qui lui avaient été promises, pour des raisons administratives et politiques. En marge de l'agglomération de Rouen, la ville nouvelle du Vaudreuil suscite plus d'hostilité que d'intérêt. Mais ce ne sont là que péripéties mineures dans un ensemble qui participe pleinement aux activités et à l'aménagement de l'espace propres à la civilisation industrielle. Comme tel, cet espace s'inscrit dans un champ de relations et de décisions qui est celui des grandes firmes privées ou des entreprises d'Etat. La région, au sens traditionnel du terme, perd tout son sens. Rouen, Le Havre, Caen, de moins en moins normands, appartiennent à l'espace opérationnel de l'ère industrielle, aux horizons parisien, atlantique et européen.

2/ L'espace rémanen ne fait pas partie, au moins pour le moment, de ce champ d'activités majeurs. Il est resté en marge, aussi bien par la distance qui le sépare des grandes relations nationales et internationales (par exemple, plus de 3 h. de train de Paris) que par la dominance des activités rurales, l'absence de réseau urbain fortement structuré, la médiocrité des équipements, la mentalité des hommes confinés sur des horizons étriqués. Toute la partie occidentale de la Basse-Normandie correspond à cette description, soit l'ensemble du département de la Manche et l'Ouest des départements du Calvados et de l'Orne; cette région peut être réunie sous le nom de Bocage Normand.

Dans cette ambiance, les grandes entreprises, particulièrement les firmes industrielles, n'ont aucun intérêt à rechercher une implantation. Ici, tous les avantages précédemment énumérés s'inversent: l'industriel rencontre, des terrains réduits et dispersés, de mauvaises relations, une main d'oeuvre sous-qualifiée, un environnement de campagne ou de petite ville isolées qui ne peuvent séduire longtemps les "cadres" ou leurs épouses. Aussi ne s'implantent-elles pas et la région reste-t-elle profondément sous-industrialisée. En théorie, dans les plans et les projets, l'aménagement doit corriger cette situation. Depuis une vingtaine d'années, l'industrialisation de la Basse-Normandie est constamment souhaitée. Mais, dans ce cas, la crédibilité des schémas d'avenir est aussi faible que celle des mesures passées. Malgré les aides consenties pour la décentralisation industrielle, particulièrement dans le département de la Manche, celui-ci n'a attiré depuis vingt ans aucune grande

entreprise, à l'exception du Commissariat à l'Energie Atomique installé à la Hague près de Cherbourg. Dans l'avenir, si les projets ne ménagent pas les qualificatifs flatteurs de "pôles d'entraînement majeurs" ou de "pôles d'entraînement à promouvoir" pour les petites villes bas-normandes, aucune réalisation sérieuse ne les accompagne, analogue à toutes celles qui se multiplient dans le triangle Rouen - Le Havre - Caen. On attendrait volontiers des économistes une comparaison entre les investissements programmés dans la "zone forte" et ceux consentis au Bocage Normand, non seulement les investissements prévus par les Plans régionaux, mais aussi les grands investissements nationaux et les investissements privés. La réponse ne fait aucun doute. Les déséquilibres s'accroissent. Ils ne se corrigent que si, par extension, le Bocage est peu à peu pénétré par la zone opérationnelle. L'aménagement, lorsqu'il ne rencontre pas les intérêts de l'économie de marché, est impuissant à corriger les déséquilibres régionaux.

L'espace rémanent correspond à une organisation régionale anachronique par rapport aux besoins et impulsions de la société industrielle. Les relations s'y organisent autour de petites villes de 2 000 à 15 000 habitants, animées par une bourgeoisie semi-rurale de notables dont la clientèle est une masse encore assez dense d'agriculteurs, petits propriétaires ou fermiers; l'industrie joue un rôle marginal; du marché hebdomadaire au petit magasin "self-service", les mutations commerciales s'opèrent lentement. A cette société menacée, l'aménagement régional apporte quelques usines isolées, de bonnes routes, un meilleur encadrement tertiaire par la création d'écoles, de collèges et d'hôpitaux, quelques réalisations touristiques sur la côte (Granville). Mais non véritablement de nouvelles perspectives.

III - LA RÉGION DES HOMMES

L'importance des mutations contemporaines oblige à redécouvrir les rapports fondamentaux des hommes et des lieux. La région ne peut être considérée seulement comme le champ d'action de forces économiques, laissées libres dans le cadre d'une économie de marché ou planifiées dans leur répartition par une volonté d'aménagement. Aussi bien la région, sous cette seule définition, perdrait-elle beaucoup de sa cohérence. C'est une toute autre dimension qu'il faut retrouver. En effet, si les rapports des hommes et des lieux

sont conditionnées par les structures de l'économie, ils sont aussi affectés par les inerties sociales, par les habitudes de vie, par la charge affective qui attache ou qui délie, par la représentation même que les hommes se font des lieux où ils vivent, par les paysages masqués au fond des inconscients. La région n'est pas seulement un champ matériel de forces objectives. Vue des hommes, c'est aussi une image de l'espace social, une représentation de l'espace vécu. A la découverte de ces nouvelles perspectives s'est engagé depuis deux ans un group de recherche de géographes caennais (7). Les études sont encore trop partielles pour donner lieu à de longs commentaires. On tentera seulement d'esquisser un canevas provisoire.

1/ La région traditionnelle, dans le cadre de la France de l'Ouest, se définit par des limites bien circonscrites, celles du quartier urbain ou du groupe de communes rurales, par une connaissance intime des lieux et des hommes réciproquement liés par des rapports étroits de travail, mais aussi de voisinage, de parenté, de propriété, de fête... Elle s'organise en auroles affaiblies vers la périphérie, mais elle ne saurait s'identifier à un espace clos, car les différentes cellules de vie des villages et des quartiers se chevauchent plus qu'elles ne se juxtaposent. La région possède ses points forts, ses lieux de rassemblement de la vie sociale marqués aussi bien par la réalité quotidienne des échanges que par les fêtes hebdomadaires ou annuelles: les marchés et les foires du bourg rural, le centre-ville des grandes agglomérations. Ainsi représentée, la région donne à ses habitants un puissant sentiment d'appartenance en même temps qu'une ambiance de sécurité hors de la quelle l'individu semble "perdu". De la région, on sort peu, particulièrement sous la contrainte des guerres ou du service militaire qui apparaissent ainsi doublement comme des aventures. A la limite, on peut évoquer une véritable olaustration régionale, traumatisante pour les plus imaginatifs surtout à mesure que le monde perd ses frontières dans les récents des voyageurs de plus en plus véhiculés par les moyens modernes de diffusion. De la sorte, cette région se

(7) Frémont (A.), la région: essai sur l'espace vécu, la pensée géographique française contemporaine. Mélanges offerts au Pr. A. Meyner, 1972.

Chevalier (J.), l'image de la commune rurale perçue chez de jeunes mutants, en préparation.

survit mal, même au sein des cantons les plus isolés du Bocage, car la dépopulation affaiblit la densité et la chaleur des relations tandis que le milieu de vie perd peu à peu toute cohérence face aux nouveaux appels.

2/ L'espace éolaté de l'ère industrielle ne mérite sans doute plus de porter le nom de région. Entre les lieux de travail, de résidences, d'achats et de service, s'opère une dissociation, parfois à grande distance. La famille éolâte, séparant personnes âgées et jeunes couples dans la mobilité des migrations définitives, enfants et parents dans l'exercice de la vie quotidienne. Le voisinage disparaît dans l'anonymat des grands ensembles ou de l'univers pavillonnaire. L'espace devient monotone dans la standardisation des formes du monde industriel et dans la grisaille inconnue de la foule. Sans attache régionale, l'homme dispose par contre de possibilités d'évasion considérables, par des vacances idéalement ensoleillées ou par les sollicitations des mass-media. Tous les horizons lui sont ouverts, au moins en images. Ainsi l'ère industrielle secrète-t-elle un nouveau type d'espace, très mobile, anonyme, ouvert jusqu'à l'infini et peut-être au vertige. Car de nombreux symptômes montrent bien les traumatismes nés de la rupture des équilibres traditionnels. Le souci de l'environnement, le goût retrouvé des antiquités, la recherche des résidences secondaires de campagne indiquent plus qu'un snobisme passager, un manque profond. L'ère industrielle semble avoir consommé le divorce des hommes et des lieux.

3/ La moitié des hommes reste à construire au vingtième siècle. Telle devrait être une des tâches de l'aménagement régional. Sans doute serait-il utopique de se retrouver vers les modèles passés que les difficultés du présent parent abusivement des couleurs d'un "paradis perdu". C'est bien dans les villes, au Havre, à Rouen ou à Caen que se bâtissent les nouvelles régions, autour des usines et des grandes activités tertiaires. Encore ne faudrait-il pas réduire cette construction à celle des substrats économiques. On se contentera de deux remarques. Dans une société en mutation qui découvre de nouvelles perspectives, les sciences humaines doivent étayer la géographie en sa redécouverte des rapports qui unissent les hommes aux lieux. Dans un univers en création, l'esthétique est le contrepoint indispensable de l'économique, la liberté de l'art une rupture attachante dans la monotonie du fonctionnel. Car la région, si elle doit exister, est aussi une oeuvre.

STRUCTURES ET MODALITÉS DE L'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL EN FRANCE

Nonn, H.

La région est un lieu de superposition de plusieurs sortes d'interventions concernant l'aménagement du territoire. Certaines actions sont de caractère spécifique, sectoriel; d'autres ont un objectif plus "global", à la fois économique et social. C'est aussi le lieu d'interférences entre des initiatives provenant d'organisme nationaux et celles qui émanent du niveau local. L'analyse de ces actions dans les structures françaises constitue le thème de la communication.

Les difficultés de l'aménagement régional y sont liées à la structure centralisée du système français, au caractère impératif pour le seul secteur public des programmes de planification et des schémas d'aménagement, ainsi qu'à la diversité des cadres spatiaux d'action, variables selon la nature des interventions. En outre, la conscience régionale s'établit en France assez inégalement, selon le poids du cadre départemental, et l'hétérogénéité des 21 régions économiques créées en 1955. Enfin, la conception même de la notion d'aménagement du territoire a évolué sensiblement en une trentaine d'années.

La présentation des organismes nationaux chargés d'orienter et de mettre en oeuvre l'aménagement (DATAR, CNAT, services du Plan, grands "ministères techniques") permet ensuite de montrer que leurs actions s'inscrivent dans des cadres différents, parfois spécifiques, dont les impacts au niveau de la région sont variables. Un tableau synthétique et récapitulatif tente d'éclairer le lecteur sur cette diversité.

Une coordination au niveau régional d'établit toutefois progressivement depuis quelques années. Elle a été obtenue en étoffant les services d'études dans les régions économiques, en donnant plus de place aux suggestions régionales dans la planification, et en associant aux tâches de programmation des équipements les organismes régionaux ou locaux chargés de l'aménagement spatial.

Les initiatives issues des collectivités publiques, des Chambres de Commerce et d'Industrie, des organismes d'action économique régio-

nale (ou Comités d'expansion) sont prises en compte de diverses manières, mais leur autonomie est limitée; il s'agit surtout de participation aux organismes consultatifs régionaux et à certains organes de décision parfois; leur rôle de gestion n'est pas négligeable; cependant les services centraux exercent leur tutelle par le contrôle du financement, l'attribution de subventions ou des autorisations. La centralisation demeure forte, même si elle s'assouplit.

X X X

Beaucoup de confusion ont cours, y compris en France même, sur ce que recouvre le terme d'aménagement régional. Cela tient parfois à l'interférence - souvent volontaire - entre aménagement et planification. Cela peut provenir aussi de l'ambiguïté de la notion de région. Dès lors, les "retombées" sur le cadre régional d'une action d'aménagement menée à l'échelle du territoire national peuvent apparaître comme faisant partie des réalisations régionales, tout comme certaines initiatives locales ayant des prolongements sur un plan territorial étendu. En fait, il faudrait mieux distinguer les interventions aux objectifs spécifiques et sectoriels qui se concrétisent à l'échelle régionale du véritable aménagement régional: celui-ci se définit comme un souci de coordination harmonieuse du développement "global", à la fois "économique et social", dans un cadre intermédiaire entre le niveau national et le niveau local.

Notre propos est d'esquisser pour la France, une présentation des aspects, et les structures, des interventions d'aménagement se manifestant à cette échelle spatiale, et de discuter à leur propos la place faite à l'initiative régionale, ainsi que le degré de coordination qui s'y manifeste. Il s'agit là d'un essai, certainement incomplet; du moins espère-t-on qu'il puisse servir à amorcer des comparaisons avec les efforts menés dans d'autres pays.

1 - LES DIFFICULTÉS D'UN "AMÉNAGEMENT RÉGIONAL"

Aménager est une forme d'action politique, étroitement dépendante du contexte politique, économique et social, car de celui-ci découlent le degré d'initiative, la répartition des instances de décision, et le champ d'application des mesures prises, le poids du problème foncier, etc...

On sait l'importance de la structure centralisée du système français d'administration et de décision politique; l'urbaniste ou l'aménageur proposent, mais les chances de réussite de leurs projets sont fonction des rapports de force qui s'exercent ensuite, lors des opérations d'approbation et de mise en oeuvre. De même, dans un système économique "libéral", les orientations prises ne concernent avec certitude que les actions d'intérêt public, tandis que l'initiative privée est susceptible de garder une certaine liberté d'action; par ailleurs, la notion de rentabilité ne saurait passer toujours au second plan.

Or, si l'on assigne à l'aménagement régional le rôle majeur d'un emploi optimal de l'espace, d'une préservation pour l'ensemble de ses habitants des qualités du cadre de vie, il ne peut être question de se conformer strictement au souci de l'efficacité économique, de mettre en oeuvre une action uniforme sur l'ensemble du territoire. Cela revient à exiger des propositions d'aménagement qu'elles soient suffisamment justifiées et convaincantes pour susciter une adhésion générale dans laquelle le "long terme" n'est pas perdu de vue, et où les avantages à court terme ne sont pas trop privilégiés.

Aménager, c'est encore mettre en place des structures spatiales "horizontales" dans lesquelles s'inscrivent et se coordonnent les interventions visant la planification sectorielle, le développement économique et le bien être social. La région est-elle alors le cadre le plus adéquat? Quel gabarit convient-il de donner à ce cadre d'harmonisation de l'action? Les réponses à ces questions diffèrent selon les démarches utilisées, selon que l'on part des instances nationales soucieuses surtout de "rééquilibrer" le territoire, dans lequel se manifestent des degrés différents d'industrialisation ou de dynamisme économique comme des disparités de revenus, ou que l'on prend pour point de départ les initiatives issues des organismes locaux, ou encore les solidarités de relation qui concernent les habitants dans leur cadre habituel de vie.

Certes, on s'accord pour définir le niveau régional comme étant privilégié pour la rencontre des démarches "descendantes" et "ascendantes" de l'aménagement; l'on s'y trouve déjà à l'abri des "querelles de clocher" et des rivalités locales, mais encore à même de percevoir les nuances qui devront diversifier les modalités de l'action nationale; retards dans les équipements, rugosités de l'espace, activités dominantes, comportements, etc... Mais quelle finalité donner à cette subdivision spatiale?

En France, la prise de conscience des déséquilibres de développement et des impératifs de gestion et d'administration a conduit l'Etat à envisager la région comme un "cadre possible pour développer les solidarités de représentation des intérêts et d'exécution des décisions" (1). Les 21 régions "de programme d'action économique" créées en 1955 en découlent - leur délimitation, assez hâtivement établie, et non dégagée de la contrainte départementale a entraîné des critiques et des réserves (2) sur lesquelles on ne reviendra pas ici.

Le choix français ne pouvait pas s'appuyer sur des "régions-états" comme le sont les Länder d'Allemagne Fédérale, ni sur la persistance des provinces, comme en Pologne, ou en Espagne, étant donnée la vigueur du centralisme né de la Révolution et de l'Empire. Il s'est porté sur des "régions de décentralisation administrative" dont on n'a pas recherché d'emblée l'adéquation avec des objectifs d'aménagement. On verra un peu plus loin la manière dont l'aménagement s'en accomode. Parallèlement, on a retenu d'autres cadres, lorsqu'il s'agissait de réaliser une action commandée par un problème dominant: reconversion industrielle, aménagement rural, conversion agricole, essor du tourisme, etc... La notion de "région-problème" coexiste ainsi avec la précédente. La "région géographique", prise au sens d'un espace cohérent animé par de multiples flux de la vie sociale et économique, cadre de vie d'une communauté d'habitants fréquentant les mêmes services, ne coïncide ni avec l'une, ni avec l'autre des définitions précédentes. Ses contours flous, sa nature non figée, ont conduit à ne la prendre en considération que pour certains aspects de l'aménagement, qui concernent la répartition et la hiérarchie des équipements, ou la mise en évidence d'entités fonctionnelles.

Ainsi, la complexité des modalités de l'aménagement régional en France résulte de la coexistence de ces trois types de cadres d'intervention. Elle tient aussi à l'imbrication et à la superposition des structures mises en place qu'il faut analyser également.

(1) Cahier de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble: la réforme régionale et le Référendum du 27 avril 1969 p 19 (éd. Cujas, 1970).

(2) cf notamment J. Labasse: la portée géographique des programmes d'action régionale français: Annales de Géographie 1960. p. 371-393.

2 - LES ASPECTS DE L'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL A PARTIR D'ORGANISMES TRAVAILLANT A L'ÉCHELLE NATIONALE

Progressivement, depuis trente années, la conception de l'aménagement du territoire, au niveau de l'Etat, a évolué. Un moment dominée par les besoins de la reconstruction et de l'urbanisation d'après-guerre, elle fut d'abord marquée essentiellement par des préoccupations d'aménagement urbain. La planification - directive et non intégrale -, surtout économique, fut de son côté longtemps sectorielle. Petit à petit, les objectifs d'équilibre interne au sein de l'espace national ont conduit à la création des 21 régions (1955) destinées à éclairer la planification et à formaliser dans des programmes d'action les préoccupations exprimées par les groupements économiques locaux ou régionaux (appelés généralement "comités d'expansion"). Les années 1963-1964 ont marqué un pas de plus dans un rapprochement vers les préoccupations régionales. En 1963 furent créées la DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale) et la CNAT (Commission nationale de l'Aménagement du Territoire). A la première instance furent dévolus un rôle de coordination entre les Ministères, une fonction de conception d'un schéma général d'aménagement de la France, et d'incitation pour des opérations spécifiques. La seconde a pour mission de définir le cadre et les options d'une politique nationale d'aménagement du territoire à long et moyen terme. C'est également en 1964 que l'on nomma des "préfets de région", assistés chacun d'une "mission régionale" composée de fonctionnaires chargés d'études, et aidés d'organes consultatifs régionaux, les CODER (Commission de Développement économique régional).

Depuis, s'amorce une nouvelle étape. La préparation du VIe Plan (1970/71) a associé davantage les 21 régions à la mise en oeuvre de la politique des équipements publics. Le souci d'harmonisation entre progrès économique et aménagement spatial s'est lui aussi affirmé (3), de même que la volonté de rapprocher l'administration centrale des instances régionales et locales. Bien entendu, la conception des Plans de développement économique et social, des programmes et

(3) Depuis 1972, un même ministère regroupe l'équipement, le logement, le tourisme, et l'Aménagement du Territoire.

réseaux majeurs d'infrastructures, comme d'équipements énergétiques, la définition de l'armature urbaine nationale, des moyens de ré-équilibrage interrégional demeurent l'apanage des instances nationales. DATAR, CNAT, services du Plan, et Services Centraux des Ministères, chacun en ce qui les concerne, s'y emploie. On doit notamment à ces choix nationaux la politique des "métropoles d'équilibre" (4), celle des aides à la décentralisation industrielle parisienne et à l'industrialisation régionale (subventions, allègements fiscaux, etc...) et les schémas nationaux d'équipements (routes et autoroutes, canaux, aérodromes, télécommunications...).

Les grands "ministères techniques" ont étoffé, en relais de leurs organes centraux de réflexion et de préparation de leurs actions spécifiques, des cellules d'études régionales ou départementales. La DATAR, de son côté, a multiplié les organes d'études et d'intervention, sur des périmètres particuliers définis à l'intérieur des régions ou recoupant plusieurs d'entre elles. Telles sont les "Agences de bassin" (5) où se coordonne une politique de l'eau (usages industriels et domestiques, sauvegarde et protection, évaluation des ressources...). Tels sont aussi les OREAM (6), où s'élaborent les schémas d'aménagement d'espaces très urbanisés à pôles multiples. La DATAR est encore amateuse d'oeuvre de réalisations qu'elle confie à des "missions d'aménagement" et établissements publics dépendant directement d'elle. C'est selon cette formule que sont menés les aménagements des régions littorales au Languedoc-Roussillon et de l'Aquitaine par exemple, ou de la Corse. On retrouve là les cadres spatiaux des "régions-problèmes" définies plus haut.

Toutes ces actions nationales ont des "retombées" importantes au niveau des régions, et viennent interférer avec les éléments d'aménagement conçus au niveau de la région. Le tableau synthétique p. 48 en donne un aperçu.

(4) cf. J. Hautreux et M. Rochefort: physiologie générale de l'armature urbaine française. Annales de Géographie 1965. p 660-677, (bibliogr.), et revue Urbanisme n° 78, 1963.

(5) établissements publics à caractère administratif, créés conformément à la loi du 16.12.1964.

(6) Organisme d'études et d'Aménagement des aires métropolitaines (Nord, Basse Seine, région marseillaise, région lyonnaise, Nantes, St Nazaire, Lorraine)

	1.	2.
	fonctions et types d'intervention	prolongements régionaux et rôle au niveau de la région ou de la sous-région
Services centraux du plan	Elaboration des plans quinquennaux (de développement économique et social) programmation des équipements publics	élaboration et contrôle des <u>P.R.D.E.</u> et des <u>P.M.E.</u>
O.N.A.T.	Elaboration de la politique de planification à long terme et d'équilibre interrégional	
DATAR	<ul style="list-style-type: none"> - Schéma d'aménagement national du territoire - Schéma d'armature urbaine (cf. politique des métropoles d'équilibre) - Avis dans les travaux du Plan - Politique d'industrialisation (décentralisation industrielle parisienne, aides à l'industrialisation régionale) - Études normatives et prospectives diverses - Politique de l'environnement (jusqu'en 1971) 	<p><u>OREAM, OEDA</u> Alsace (schémas d'aménagement grands dossiers régionaux)</p> <p>délimitation des <u>zones d'aides</u> à l'industrialisation</p> <p>parcs nationaux, <u>agencements de bassin</u> (politique de l'eau)</p>
le ministre	<ul style="list-style-type: none"> -Conseils interministériels de coordination -Consultation des préfets de région, etc... 	<u>Préfets de région</u> et <u>missions régionales</u> dans les 21 régions économiques
Services centraux des ministères		
1/pour chacun	dossiers sectoriels (documentation, statistiques, prévisions) avis sectoriels pour le Plan programmation, investissements, réalisation et gestion d'équipements publics	participation aux PRDE et aux PME
2/pour certains plus particulièrement:		<u>services régionaux de l'Équipement</u> (21 régions)
Min. Equipmt, logement, A.T., tourisme	Schémas des réseaux d'équipements et d'infrastructures, logement... (enveloppes, budgétaires distinctes pour DATAR	<ul style="list-style-type: none"> -<u>QEP</u> (dans chaque département) -participation aux <u>Agencements d'urbanisme</u> (principales agglomérations) -<u>Rôles</u> études, SDAU

1.

2.

	et tourisme) aide à l'équipement hôtelier, à l'action foncière.	armature urbaine régionale, élaboration des P.M.E.
Min. de l'Environnement	protection de la nature, inventaire des sites, politique de l'environnement	<u>parcs nationaux, régions</u> , <u>agences de bassin</u>
Min. de l'Educ. Nationale	carte scolaire et universitaire nationale	carte scolaire et univ. (par académie)
Min. de la santé publique	carte hospitalière nationale	carte hospitalière régionale (21 régions)
Min. de l'Agriculture	aménagement rural	services régionaux (21 régions), forêts, agricult. genre rural, Direct. départ. de l'Agricult.
Min. des transports	schémas de réseaux d'équipements et d'infrastructures	Directions régionales SNCF, aéroports
Min. Econ. et Finances	comptabilité nationale; études économiques INSEE contrôle des financements publics, commerce et artisanat	Directions régionales INSEE; Observat. économiques régionaux
Min. Devt industriel et scientifique	Etudes et programmes (of. énergie); Etudes (DGRST)	tutelle sur les CCI (jusqu'en 1972)
Min. des Affaires sociales		Echelon régional de l'emploi
Min. de l'intérieur		Regroupements de communes, syndicats intercommunaux, districts urbains, communautés urbaines.
eto...		

3 - LE RENFORCEMENT RÉCENT DU NIVEAU RÉGIONAL DANS L'AMÉNAGEMENT

Plusieurs facteurs ont concouru à valoriser progressivement les actions d'aménagement à cette échelle. Dans ce processus, une place importante est prise par les cellules d'études placées à ce niveau par divers ministères et par les missions auprès des préfets de région. Les fonctionnaires qui les composent d'une part renseignent les instances centrales et veillent à la conformité des initiatives régionales avec les directives nationales, et d'autre part animent les travaux préparatoires même à leur échelon. On notera que le cadre administratif dans lequel ils oeuvrent est soit la région économique (ou de programme) soit le département, et que leur action se manifeste soit dans un schéma "sectoriel" ou "vertical" soit en études "horizontales" pour la régionalisation du plan, distinctes des plans d'aménagement spatial.

Pendant un temps, cette distinction a eu un caractère rigide. Alors que les missions auprès des préfets de région avaient surtout pour tâche de démultiplier au niveau de la région économique les directives nationales et d'assurer la ventilation des "tranches opératoires" du plan, des groupes multidisciplinaires (rassemblant autour de fonctionnaires des urbanistes, géographes, économistes, sociologues) préparaient les schémas d'organisation spatiale (7). Les services techniques des ministères, parallèlement, s'occupaient des réalisations.

Depuis peu, la coordination entre programmation d'équipements et schémas d'aménagement est mieux assurée. Dans la préparation du VI^e Plan, les régions ont eu à répondre à un questionnaire général dont les réponses ont servi à définir les orientations nationales. Les CODER ont pu donner leur avis sur ces premiers choix, et les infléchir en partie. En outre, chaque mission régionale, avec chaque CODER, ont pu définir des priorités spécifiques et en chiffrer le coût, après un rajustement à l'échelle nationale. La région a désormais légalement un "programme de développement et d'équipement" (P.R.D.E.), dans lequel l'aménagement a trouvé une place notable. L'armature urbaine a été largement utilisée pour la répartition des équipements publics et la sauvegarde du cadre de vie a bénéficié de crédits. D'autre part, la programmation des équipements publics, au sein de la région, s'effectue dans le cadre territorial de "plans de modernisation et d'équipement" (P.M.E.) dans lesquels s'établit la

cohérence opérationnelle des investissements - on définit des P.M.E. pour les principales agglomérations et pour le reste de la région -. Si les missions régionales en ont assuré la mise en oeuvre, elles ont maintenant associé à leur élaboration les GEP (7), les OREAM et les agences d'urbanisme. Ainsi les schémas d'aménagement que ces cellules d'études ont conçus se trouvent désormais moins distincts des prévisions programmées d'investissements publics.

En outre, une préparation très sérieuse est également apportée par les travaux des services régionaux de divers ministères. On doit notamment aux services régionaux du Ministère de l'Equipement les études d'armature urbaine, appuyées sur les réalités de la vie de relations (flux, zones d'influence urbaine, aires de chalandises, fréquentation des équipements existants) et soigneuses de prévoir les évolutions du peuplement, de coordonner les initiatives locales, et d'apporter aux populations les services indispensables dans de bonnes conditions pour elles; les objectifs sociaux y sont amplement exprimés en regard des considérations d'ordre économique.

C'est encore dans les travaux des GEP ou des agences d'urbanisme que s'élaborent les projets d'organisation spatiale dans lesquels les notions de vie sociale, de qualité du cadre de vie, se trouvent exprimés (cf. les schémas directeurs d'Aménagement et d'urbanisme, ou S.D.A.U.). Mais on notera que l'échelle prise en compte ici est nettement sous-régionale et que l'aménagement régional proprement dit n'est, en France, pas encore suffisamment institutionnalisé.

A côté des manifestations émanant des institutions nationales et des services régionalisés des ministères, la part laissée à l'initiative issue de la base est-elle satisfaisante? La réponse ne peut qu'être assez réservée. Certes les collectivités locales (communes, conseils généraux des départements) - bien représentées dans les CODER, donnent depuis 1964 leur avis sur la planification; elles sont aussi actuellement directement associées aux travaux préalables de l'aménagement. Elles participent aux "commissions de coordination" des OREAM, aux Conseils d'administration d'agences d'urbanisme... (8)

(7) OREAM, pour les aires urbaines étendues; Agences d'Urbanisme pour les grandes agglomérations, Groupes d'Etudes et de programmation ou GEP dans chaque département.

(8) En Alsace où vient d'être créée (en 1972) une OEDA (organisme d'étude et de développement de la région Alsace) pour mettre au point les grands dossiers d'aménagement régional, les collectivités locales figurent au comité de direction. Ce type de structure n'existe encore que dans cette région.

et leur association est effective, car elles participent aux propositions, ainsi qu'au financement des études. La mission du préfet s'est également efforcée de vérifier, dans les PME, la validité des propositions par rapport aux charges fiscales des collectivités.

Il faut souligner que leur rôle accru est d'autant plus logique qu'on demande aux collectivités locales une participation plus importante au financement des opérations (jusqu'à 60% dans les PRDE). Certes, il s'agit en partie d'une autre forme d'injection de capitaux issus de la fiscalité, mais la responsabilité en incombent alors aux responsables locaux. Une autre source de financement est tirée d'emprunts contractés sur le plan local, alourdissent le poids des charges. Or, ces responsabilités ou attitudes fiscales incombent ainsi à des niveaux inégalement préparés à ces tâches et inégalement dotés de ressources propres, en échange d'un léger accroissement de leur initiative.

D'autres impulsions, issues des milieux économiques régionaux ou locaux, sont également prises en compte. Certaines émanent des Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI). Débordant de leur rôle corporatif, les CCI ont acquis un rôle représentatif et consultatif non négligeable. Mais ce sont aussi des établissements publics originaux, habilités à participer aux équipements collectifs tels que ports, zones industrielles, aéroports etc, autorisés à acquérir, aliéner, emprunter.

Leur action de promotion dans les infrastructures et l'aménagement, et la souplesse assez grande dont elles disposent pour leur gestion, en font des interlocuteurs importants. Les caractères particuliers et quelque peu hybrides de ces institutions leur confèrent une liberté de mise en oeuvre qu'il ne faut pas sousestimer. Mais ici encore, il est rare qu'une CCI ait un "ressort territorial" couvrant une région. A ce niveau, on a presque toujours, plutôt une fédération de chambres de commerce et d'industrie dont les activités propres ne couvrent que des circonscriptions de la taille d'un département, voire inférieure; et ce n'est que pour quelques actions que la coordination régionale est assurée.

Il existe encore une autre forme d'expression des milieux économiques locaux: c'est celle des "comités d'expansion". Il s'agit d'associations privées, suscitées ou soutenues par les collectivités départementales ou locales, et ayant depuis 1955 l'agrément officiel. Les études que l'on y mène concernent des projets d'intérêt régional ou inter-régional, et aident à révéler les particularités de situa-

tion, de structure, ou de conjoncture régionales. Ces comités ont beaucoup œuvré pour l'industrialisation et jouent un rôle important dans l'établissement du système des aides de l'état au développement économique. Ils partagent aussi avec les CCI les actions de formation et d'animation. Leur rôle consultatif s'est cependant atténué quelque peu au profit des CODER, encore que, bien souvent les personnes intéressées soient les mêmes. Si, comme pour les CCI, il en est d'actifs à l'échelle régionale, beaucoup se constituent à un échelon plus petit. L'"horizon régional" a ainsi en France assez de mal à se concrétiser.

CONCLUSION

Au terme de cette présentation, on ne peut que souligner les limites que rencontre encore l'aménagement régional. A la base, se manifeste la difficulté de s'élever aux considérations d'intérêt plus vaste que l'espace restreint dans lequel on vit; au niveau des instances nationales, se dégagent une pluralité des cadres d'intervention et une diversité d'impulsions qui donnent l'impression d'hétérogénéité, la région, niveau intermédiaire entre l'état et le milieu local, se révèle donc comme un espace nécessaire pour la coordination. Pour l'instant, la centralisation demeure forte; pour la préparation et les études, la région économique sert de cadre privilégié, mais il lui manque souvent l'adhésion des habitants. Cela est dû en partie à son insuffisante adéquation aux régions géographiques, en partie aussi aux formes trop restreintes de l'information et de la participation des citoyens aux travaux d'aménagement. Les efforts entrepris sont, dès lors, vite jugés "technocratiques". Toutefois, il faut tenir compte aussi du fait que la médiocrité de la disponibilité foncière gêne considérablement les aménageurs, sociaux de ne pas favoriser la spéculation. En outre, l'aspect contraignant des mesures prises ne joue qu'au niveau des plans de détail (plans d'urbanisme et plans d'occupation des sols par ex.) et lors de la programmation des équipements publics; les schémas d'aménagement ne sont que "directifs" pour le secteur privé. Enfin, les actions menées par le secteur privé interfèrent parfois, alors que leur prise en considération n'est pas toujours aisée faute d'information, ou de niveau régional de décision!

La région des hommes d'affaires a des horizons plus lointains et peut être multinationale. Pour l'aménagement la région doit être

plus perceptible puisqu'elle est un cadre de vie et de relations, assez stable puisque l'on y programme à terme des équipements, mais assez souple, pour s'adapter à l'évolution des conditions d'existence, de la mobilité et des besoins de l'homme-habitant.

REFLEXIONS RELATIVES A L'IMPLANTATION INDUSTRIELLE

LE PROVINCIALE DECENTRALISÉE

Saint-Julien, T.

Il nous est apparu, que toute tentative d'appréciation qualitative des incidences réelles en France, de la politique d'industrialisation régionale en général, et de la décentralisation industrielle en particulier, serait sensiblement améliorée, si l'on s'attachait, à une connaissance beaucoup plus systématique de ces établissements récemment implantés ou développés dans une région, à la transformation de laquelle, ils sont sensés participer. Nous appuyant sur l'examen en France, de plusieurs centaines de cas d'entreprise qui, depuis une quinzaine d'années et avec l'aide de l'Etat ont, soit totalement ou partiellement quitté la Région Parisienne, soit choisi de localiser en province leur expansion, n'y possédant jusques là aucune implantation, nous présentons ici quelques réflexions relatives à l'implantation industrielle décentralisée: forme, équilibre au sein de l'entreprise, insertion dans le processus général d'industrialisation.

I - DIVERSITÉ DES FORMES D'IMPLANTATION PROVINCIALES

La décentralisation industrielle a suscité et suscite en effet souvent dans les régions françaises, la création de nouveaux établissements industriels. Les exemples abondent, la connaissance en est relativement aisée, par l'analyse des statistiques locales ou régionales, et par l'enquête. L'annonce de ces créations fait très souvent l'objet, de la part des responsables locaux d'une large publicité, et les géographes y ont jusqu'ici prêté une particulière attention. La carte des établissements industriels ainsi créée avec l'aide de l'Etat de 1963 à 1970, (nous ne retenons ici à titre d'illustration que les créations postérieures au tournant de la politique d'aménagement du territoire des années 1963-64), nous est de ce fait peut-être familière dans ses grandes lignes. Elle reflète néanmoins un élargissement du rayon migratoire vers le Nord-Ouest, l'Ouest et le Sud, et les effets de certaines priorités données à l'industrialisation de quelques capitales régionales jugées les plus démunies en la matière.

Toutefois, cette émigration d'activités industrielles parisiennes peut se traduire en province différemment; la signification et l'importance du point de vue de l'industrialisation régionale n'en sont pas pour autant moins profondes, mais la connaissance en est beaucoup plus délicate pour le géographe. La manifestation en province de nombreuses opérations de transfert est l'extension d'établissements déjà existants, qui sont, soit le résultat de créations décentralisées antérieures, soit tributaires dès leur origine, d'une localisation provinciale sans relation avec la décentralisation; supports de cette dernière, ils sont par elle fortifiés et transformés. Nous citerons à titre d'illustration deux exemples, ils pourraient être multipliés et diversifiés à l'extrême. Soit la Société E..., productrice de matériel électrique; elle transfère hors de la Région Parisienne l'ensemble de ses fabrications abandonnant son usine d'Issy les Moulineaux; le transfert de la totalité de ses moyens de production est orienté vers la Vienne (Poitiers) pour l'un des départements de fabrication, le reste vers le Bas-Rhin (Strasbourg). Aux deux points d'arrivée toutefois, n'est enregistrée aucune création d'établissement, mais simplement, l'extension de deux unités existantes. Quand la Société G..., en 1964, abandonne son usine parisienne du XXème arrondissement, elle regroupe l'ensemble de ses fabrications à Feuquières en Vimeu où elle possède un établissement dont l'origine est fort ancienne. Ainsi, la carte des extensions d'établissements industriels par décentralisation pour la même période, 1963-1970, nous est peut-être beaucoup moins familière. Elle souligne à la fois le support d'accueil qu'on pu représenter certains établissements décentralisés durant la première période, mais elle reflète aussi certaines lignes beaucoup plus traditionnelles des localisations industrielles en France. On peut considérer que la place de cette traduction provinciale de la décentralisation s'est accrue au cours des dernières années et son identification nous paraît recouvrir le plus grand intérêt.

Enfin certains transferts, n'ont sur le point d'arrivée aucun effet apparent extérieur et immédiat, cependant que leur influence profonde peut y être considérable. Il s'agit souvent, d'entreprises provinciales qui en difficultés pour des raisons diverses, sont rachetées (formule recouvrant des processus très divers), par des entreprises concurrentes dont le siège social et l'essentiel des fabrications sont localisées en Région Parisienne. Ces dernières, transfèrent en province une part plus ou moins grande de leurs installations; ce faisant, elles maintiennent la nature et le niveau des unités, sans

qu'il y ait apparemment solution de continuité. Ailleurs, l'entreprise, inquiétée par le faible volume du carnet de commande d'un de ses établissements provinciaux, recherche pour ce dernier une activité annexe susceptible de pallier dans le cadre de ses orientations technologiques, les fluctuations du marché de la production principale. Le rachat d'une entreprise parisienne, la fermeture de son établissement, et le transfert en province du matériel réutilisable, telle est l'opération, qui ici, infléchit plus ou moins fortement, mais le plus souvent très discrètement les activités de l'établissement provincial, tout en lui conservant sa taille et son rang dans les structures industrielles régionales. De telles opérations de survie peuvent n'être suivies que quelques années plus tard de transformations tangibles pour un observateur extérieur; elles ne sont pas exceptionnelles dans le contexte général de restructuration de l'industrie française aujourd'hui.

En conclusion des remarques qui précèdent, nous mentionnons qu'un très grand nombre d'implantations décentralisées ne prend forme que progressivement et selon des modèles très divers: créations, extensions, maintien en activité, mais aussi créations suivies d'extension successives, extensions ou créations combinées à la disparition d'établissements industriels provinciaux, autant de processus, de formes qui risquent d'avoir des significations géographiques différentes et qu'il nous semble précieux de bien connaître.

II- DYNAMIQUE DE LA RECHERCHE D'EQUILIBRE DE L'ETABLISSEMENT DE-CENTRALISÉ AU SEIN DE L'ENTREPRISE.

Tenant le plus grand compte de cette progressivité, l'approche qualitative de ces implantations, peut nous aider à mieux mesurer leur place au sein de l'entreprise. Il est en effet important de cerner la nature de l'établissement industriel initialement implanté en province (effet direct ou pas de la décentralisation), par sa taille, ses activités réelles au sein de l'entreprise, et le partage qualitatif Paris - Provence sur lequel il repose; mais ce qu'il faut tout aussi bien essayer de connaître, c'est, sous l'effet des opérations ultérieures de transfert, l'évolution qualitative de cet établissement, et la nature du nouvel équilibre qui se crée au sein de l'entreprise, entre là où les localisations parisiennes et là où les localisations provinciales. Il peut certes se faire nous l'avons dit, que l'unité industrielle provinciale regroupe dès sa création, ou à la

suite d'un seul apport, toutes les fabrications et tous les services de l'entreprise; mais il s'agit le plus souvent de petites entreprises, et de ces statistiquement peu nombreux qui, quoique non négligeables, ne retiendront pas ici notre attention. Quand l'unité provinciale se constitue progressivement, elle peut se voir attribuer initialement des orientations très spécifiques, reposant sur différentes conceptions du partage Paris - Province.

Quatre situations nous paraissent, par leur fréquence, significatives. Dans un premier cas, c'est l'ensemble des fabrications qui est confié à l'implantation provinciale. Mais certaines entreprises n'affectent à l'établissement décentralisé qu'une partie de leurs fabrications. Le choix repose alors parfois, sur une spécialisation verticale des unités de production: ainsi la Société C..., a assigné à son établissement de Chatellerault la responsabilité de l'ensemble des fabrications de son département de chaussures, et à celui de Montargis celle de la fabrication de certains accessoires pour l'industrie automobile. Ailleurs, le partage est dicté par les types de fabrication: à l'usine maintenue en Région Parisienne, la proximité des bureaux d'études et des laboratoires de recherche est confiée à la fabrication de prototypes, cependant que l'établissement décentralisé est spécialisé dans les fabrications de grande série. Enfin certaines entreprises opèrent une dissociation géographique des différentes étapes de la fabrication d'un même produit. Ces attributions diverses donnent à ces implantations des orientations particulières qu'il conviendrait de bien connaître, alors que ces organismes étrangers pour tout ou partie, s'insèrent dans un espace industriel déterminé.

Mais il s'avère, si l'on s'intéresse à la dynamique de cette forme d'industrialisation régionale, que les choix initiaux sont rarement irrévocables, l'entreprise étant un organisme vivant. Quand plusieurs opérations de transfert se succèdent, il y a presque toujours élargissement et enrichissement de la base de l'établissement provincial: élargissement quantitatif, mais aussi, qualitatif. L'établissement provincial peut voir en effet se diversifier ses activités, tant au niveau des fabrications par l'élargissement de ses attributions, qu'à celui des aptitudes à la préparation, à la conception ou même à la gestion. On observe alors, l'évolution de certains choix initiaux donnant à l'établissement un nouvel équilibre au sein de l'entreprise. La connaissance des composantes de ce dernier nous paraît précieuse si l'on s'attache à déceler dans des espaces d'accueil très différenciés, la nature réelle des points d'ancrage de ces industries importées.

III - LE NOUVEL ETABLISSEMENT DANS SES RELATIONS AVEC LE PROCESSUS GENERAL D'INDUSTRIALISATION RECENTE.

Cette tentative nous paraît exiger que l'établissement industriel considéré, soit replacé dans l'ensemble du processus d'industrialisation régionale et en particulier dans les formes générales de diffusion industrielle observées aujourd'hui en France. Dans le cas particulier de la décentralisation industrielle, nous semblent pouvoir être ainsi posées quelques unes des questions relatives au réseau de relations de l'implantation nouvelle, et aux liens de celui-ci avec l'espace régional d'accueil. Il importe en effet de remarquer, que par delà l'empreinte de la politique d'industrialisation régionale pratiquée, le comportement spatial des différentes branches industrielles n'est pas indifférent.

La diffusion en nuage, sans ligne directrice apparente, sans axe ou point préférentiel, nous semble assez rare si l'on examine le phénomène non au niveau d'un très large secteur industriel, mais à celui d'une branche très particulière. Peut-être la répartition des établissements de l'industrie de la transformation de matières plastiques est-elle une illustration de ce type de diffusion qui entrevue à cette échelle, est apparemment assez indifférente pour l'ensemble du Bassin Parisien; elle est surtout le fait de petites unités de fabrication rarement regroupées à plus de deux en un même lieu. Nous ne croyons retrouver une approche un peu similaire de l'espace que pour les industries de fabrication d'articles métalliques divers, et à un moindre degré pour les industries de première transformation des métaux. Pour ce dernier groupe en effet, dans une large dissémination peuvent être repérées quelques régions qui ont suscité de nombreux voisinages (Basse Seine, Nord de la Champagne).

Quelques unes des branches industrielles qui ont sans conteste été l'apport le plus spectaculaire, et sans doute le plus attendu de cette industrialisation régionale retiennent plus particulièrement notre attention: automobile, électricité - électronique, aéronautique, mais aussi chimie, et à un moindre degré, industries de précision et industries textiles. Nous attachant à l'examen des formes de distribution des établissements créés ou étendus par décentralisation, nous constatons très vite, si nous dépassons l'analyse sommaire qui réduit tout à la seule distance de Paris, que leur diffu-

sion sur le territoire est sélective, et que cette sélectivité varie d'une branche à l'autre. Que l'on considère pour une région donnée, la plus ou moins grande densité des implantations d'une branche leur plus ou moins grande convergence vers certains points particuliers, ou que l'on examine la taille relative des créations ou des apports, cette réalité s'impose à nous.

Il apparaît difficile dans ce très bref exposé de présenter successivement et pour chacune des branches les aires et points préférentiels de localisation. Leur individualisation peut se faire sur les cartes établies pour chacune d'entre elles en tenant compte seulement des créations et extensions réalisées avec l'aide de l'Etat depuis 1955. A l'intérieur des zones observées, on peut prendre en considération la trame de répartition; densité des implantations, importance relative des établissements, maillage d'ensemble. C'est ainsi que la mobilité récente de l'industrie automobile se traduit sur le territoire national par une diffusion qui privilégie la Picardie et la région du Nord, la Normandie et les confins occidentaux de la Bretagne. La trame d'ensemble est différente au nord et à l'ouest de Paris; des antennes nouvelles apparaissent vers l'Est (Metz, vallées vosgiennes), le Centre et le Centre-Ouest (La Rochelle, Limoges). Ce schéma d'ensemble n'a que quelques points communs avec celui des industries électriques et électroniques, et diffère largement du comportement spatial de l'industrie chimique ou de l'industrie textile par exemple.

Cette étude comparative nous permet en outre d'identifier les régions apparemment les plus courtisées où se superposent les aires de diffusion de branches différentes, et celles ignorées ou oubliées par cette mobilité industrielle récente.

Cette analyse sectorielle des formes de la diffusion des implantations, à peine ébauchée ici, conduit assez naturellement le géographe à examiner les raisons qui ont présidé aux choix de telles localisations. On peut en effet dans une certaine optique d'aménagement du territoire, s'attacher à déceler le poids relatif des facteurs qui sont intervenus dans la détermination originelle des nouvelles implantations, afin d'orienter les mesures susceptibles de les éclairer ou de les infléchir. Est-ce là la voie la plus féconde? L'ensemble de la politique d'industrialisation régionale repose en France, depuis quinze ans, sur le postulat que certaines industries dites motrices sont capables de susciter par leurs implantations nouvelles la création ou le développement de pôles ou

axes de croissance (1). La question essentielle est alors de savoir ce qu'il en est dans les faits; ces derniers vérifient-ils le schéma précité, ou d'autres schémas s'élaborent-ils régionalement? La connaissance des modalités effectives de l'insertion spatiale des nouveaux établissements nous paraît être fondamentale et indissociable d'une analyse des mécanismes originaux qui relient l'espace d'accueil et processus général d'industrialisation. C'est à ce titre que les cartes de diffusion sectorielle retiennent toute notre attention. Dans le cadre, de modes spécifiques de diffusion, de situations de voisinage originales et nouvelles, elles nous font nous interroger sur l'existence, la nature et la structure des systèmes de relations des établissements décentralisés et nous incitent à un examen systématique de leurs points d'ancrage réels. L'Exemple de l'industrie automobile peut ici illustrer le sens de nos interrogations. Les mécanismes de relations des établissements de ce secteur dans leur rencontre avec l'espace géographique, ont été plus ou moins abordés jusqu'ici dans les cas particuliers de deux foyers traditionnels de l'industrie automobile en France: Région Parisienne (2), et Porte d'Alsace (3). Ces mécanismes de relations ont-ils été modifiés dans leur nature, leur échelle et leur forme par la nouvelle diffusion spatiale des implantations de cette branche? De quelle manière, pour deux établissements d'une même firme par exemple, implantés l'un à Valenciennes, l'autre à La Rochelle le premier, élément d'une aire de diffusion dense de cette branche, le second plus isolé, se sont dessinés les réseaux de relations respectifs, et les relations de voisinage ont-elles modifié les mécanismes d'insertion? L'adhérence à l'espace régional du système des relations des établissements des industries de l'électricité et de l'électronique décentralisés en Bretagne et en Bourgogne s'effectuent-elle de la même manière cependant que la trame des établissements créés par cette branche y est de part et d'autre très différente? Telles sont quelques unes des questions que nous paraissent poser ces cartes de

(1) Fr. Perroux, L'Économie du XXème siècle, P.U.F. 3ème éd. 1969. pp. 228-277.

J.R. Boudeville, L'espace et les pôles de croissance P.U.F. 1968. pp. 63-164.

(2) La sous traitance dans l'industrie des métaux, Cahiers de l'I.A.U.R.P. vol. 2., 1965.

(3) B. Dozert, La croissance industrielle et urbaine de la Porte d'Alsace, Sedes Paris 1969.

diffusion sectorielle des établissements décentralisés.

Pour toutes ces industries, dont la mobilité récente a été considérée en France dans bien des cas comme une des chances de l'industrialisation régionale et un facteur d'atténuation des déséquilibres territoriaux, il nous semble précieux de parfaire la connaissance de la nature profonde de l'implantation nouvelle, pour mieux saisir les mécanismes de réaction de l'espace d'accueil à ces différentes greffes, et mesurer enfin leurs effets réels de développement régional.

STRUCTURE REGIONALE ET AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

Schultz, J.

La notion de région est encore sujette à discussion. Il nous semble que l'harmonie et les rapports de structures de production, le dynamisme et la conscience régionale de l'élément humain, le rôle d'animation pleinement joué par un réseau urbain bien articulé peuvent créer une région. Le Languedoc-Roussillon en pleine évolution peut servir d'exemple pour juger de l'importance de chacun de ces éléments dans la construction d'un ensemble régional.

I - LES STRUCTURES REGIONALES DANS LES ANNEES 1960

A/ Une activité industrielle parasite

L'activité industrielle en Languedoc montre une carence accusée. Un pourcentage seulement suffit à la mesurer: sur 100 actifs, 40 travaillent dans l'industrie au niveau national, 30 seulement en Languedoc-Roussillon. Dans l'industrie de transformation (extraction et bâtiment exclus) le rapport est de 29 à 14. Ainsi le Languedoc-Roussillon qui concentre 3,4% de la population française, n'emploie que 2,1% de la population active industrielle du pays. Le phénomène de sous emploi est évident.

La répartition de la main d'oeuvre par branches d'activité montre que le Languedoc n'est pas seulement peu industrialisé mais encore mal industrialisé. Deux types d'industries occupent une place exceptionnelle: l'industrie des matières premières énergétiques et l'industrie du bâtiment. Cette dernière est de loin activité maîtresse de la région: 75 mille personnes, 44% de la main-d'oeuvre industrielle. Or l'on sait combien cette activité est conjoncturelle, liée à des phénomènes de consommation et de croissance démographique, de surcroît temporaire et difficilement localisable.

Toute l'industrie de transformation de la région se trouve en position critique, les branches les plus dynamiques du monde moderne,

mécanique, électrique, chimique, sont les plus mal placées. Ces trois branches ne concentrent que 15% des effectifs industriels en face des 33% national. Pour atteindre le niveau moyen de la France, il manque au Languedoc 86.000 emplois dans l'industrie de transformation.

Le sous-développement industriel est marqué aussi par les structures techniques de l'industrie. La fabrication a gardé le plus souvent les cadres et les méthodes artisanales, (la moyenne de salariés est de 5 par établissement en face de 11 pour la France).

L'emprise des capitaux étrangers à la région est encore un trait dominant de l'activité industrielle. Dans les grands établissements c'est une règle générale, puisque sur les 45 usines de plus de 200 ouvriers seulement 5 ont une assise locale.

Si les capitaux régionaux sont insuffisants, l'apport extrarégional ou étranger en soi n'est pas préjudiciable. Ce que nous mettons en cause, c'est la mentalité des industriels. Les usines languedociennes dépendent une à une des affaires extérieures. Il y a pénétration ponctuelle et non investissement en masse. Ce qui fait que ces usines languedociennes sont toujours considérées par les sièges sociaux lointains, comme des points d'intérêt secondaire. Toute la région languedocienne devient marginale non seulement sous l'angle géographique mais aussi du point de vue des rentabilités. Cet état d'infériorité se ressent particulièrement lors des périodes de crises. Trop de participations industrielles répondent à de simples buts spéculatifs. Au cours de la récente période de politique d'aide aux zones industrielles en crise l'on a vu l'installation de véritables "chasseurs de primes". Tous ont déclaré faillite 5 ans après, une fois la période d'avantages fiscaux écoulée.

Dépendance ou domination extérieure financière et technique, hétérogénéité et isolement des unités de production, prolifération des industries-parasites, fuite des bénéficiaires, autant de faits qui entretiennent une atmosphère industrielle malsaine dans une véritable économie de prélèvement. Quoi de plus normal alors que la crise soit quotidienne? Entre 1946 et 1962 les emplois industriels ont diminué de 23%! La situation est particulièrement difficile dans l'industrie extractive et textile.

L'industrie au lieu d'être une activité de base, est une activité marginale. Ses structures financières, administratives, son organi-

setion de production, dans un contexte social précis, indiquent un état de sous-développement régional. L'activité industrielle est ponctuelle, dépendante de chaînes techniques extérieures, aucune coopération ne s'instaure. Pas de concentration dans l'espace pouvant donner éventuellement un pôle d'induction: les plus grands centres languedociens, Montpellier et Nîmes, n'ont que 5400 et 6800 employés en 1962 (8000 en 1968). L'industrie apparaît comme une activité qui destruiture la région.

B/ La fin du mythe viticole

Pour un nombre étrangers à la région, le Languedoc-Roussillon est avant tout une zone de monoviticulture orientée vers la production de vin de quantité. Cela n'est vrai qu'en partie; Si l'on y trouve le plus grand vignoble du monde avec 430.000 ha, si la région produit toujours autour de 27 millions de hl (40% de la production française) dont 20 millions d'hl dits de consommation courante, le vignoble ne fournit plus que 60% des revenus agricoles, n'intéresse que moins de 20% de la population active totale, et sa participation au produit brut global de la région n'est plus que de 14%. Néanmoins la vigne marque encore le Languedoc, de Carcassonne à Nîmes, mais son emprise n'est plus aussi déterminante qu'au début du siècle.

Le "monde" viticole languedocien est en crise. Crise d'abord liée à la surproduction périodique depuis le début du siècle, crise de vignoble aussi, marquée par l'inadaptation des structures: 54% des exploitations ont moins de 2 ha, les propriétés sont excessivement morcelées. Les extrêmes règnent: petites et grandes propriétés sont seules en présence créant une opposition sociale violente.

Conséquence de l'émigration ou de spéculation, de placement, les villes possèdent le quart du vignoble languedocien. L'absentéisme entraîne le métayage et finalement la relative stabilité de la population et la pérennité des structures foncières archaïques. Aussi Mr Dugrand dans sa thèse peut-il qualifier les villes languedociennes de "rentières du sol". Victime de la croissance urbaine ou des crises, la petite propriété citadine diminue, au profit des concentrations de terres qui relèvent très souvent d'initiatives étrangères au Languedoc; la pénétration des capitaux extrarégionaux est telle qu'on peut parler de véritable transfert. Entre Rhône et l'Aude, Paris détient plus de terres que Montpellier, Lyon et Marseille en ont autant que Nîmes. En 1960 l'appropriation foncière citadine d'origine externe atteint 170 mille hectares, 36% du vignoble. A chaque crise corres-

pend une nouvelle offensive des capitaux extérieurs. Après celle de 1962, suite de l'arrivée des Rapatriés, près de la moitié du vignoble appartient déjà à des extrarégionaux.

Dans ces conditions le monde viticole est condamné à l'immobilisme. Les mouvements sociaux violents qui ont suivi les crises ont obligé l'état à prendre une série de mesures (statut viticole) permettant de garantir le prix.

Le système de métayage cautionne l'absentéisme. Les coopératives très répandues sauvent le petit et moyen propriétaire. Révolutionnaires au début du siècle elles apparaissent actuellement comme les bastions de l'immobilisme et du conservatisme et paradoxalement comme les symboles de l'individualisme. Chaque village languedocien possède une coopérative qui souvent ne réunit que quelques dizaines d'adhérents, fabriquant jusqu'à moins de 10 000 hl de vins!

Les caves sont vouées seulement à stocker le vin, aucune organisation collective d'exploitation des terres ni d'entente entre les différentes caves pour la commercialisation ne s'y attachent. La tradition l'emporte jusqu'au comportement politique, où par principe le monde viticole vote toujours contre le gouvernement, quel qu'il soit.

Il est aisé à comprendre que dans ces conditions le Languedoc viticole est vulnérable. Il a perdu son rôle de moteur économique. Les plus-values viticoles alimentent les villes, mais les villes ne s'intéressent plus à l'organisation de cette viticulture, facilitant l'infiltration des capitaux étrangers. Le circuit du vin est un exemple édifiant: le transport et le négoce du vin étaient anciennement l'apanage exclusif des villes languedociennes. Négociants, courtiers régionaux disparaissent devant le réseau de commissionnaires des grandes sociétés parisiennes qui achètent directement le vin languedocien. La région ne contrôle plus que le tiers de la vente de ses vins.

C/ L'hypertrophie relative du secteur tertiaire

- Suremploi sectoriels, problèmes qualitatifs de l'infrastructure

Le secteur tertiaire apparaît surdéveloppé dans le Languedoc-Roussillon, puisqu'il occupe près de la moitié des actifs, le niveau est nettement supérieur à celui de la France, 47,3% contre 44,8%.

Dans les villes languedociennes le pourcentage dépasse ou approche 70, taux urbains parmi les plus élevés du pays.

En réalité cette hypertrophie est relative, elle est due au faible taux d'activité générale du Languedoc, le plus bas de France (36,2% contre 40,2%). Ce taux calculé par rapport à la population totale donne 16 employés dans le tertiaire contre 18 à l'échelle du pays, l'emploi dans ce secteur est donc même légèrement déficient.

D'une façon générale le tertiaire "démographique" est à la hauteur du niveau national, c'est le tertiaire induit, lié aux autres activités qui est défaillant.

L'infrastructure tertiaire qualitativement et même quantitativement paraît insuffisante. Aucun équipement moderne ne s'est créé pour exploiter un potentiel touristique inégalable (200 kms de littoral sableux, montagnes variées, richesse architecturale). Si le Languedoc supporte un fort trafic National de transit, il n'existe aucune autoroute, l'arrière pays demeure difficilement accessible. Les canaux de navigation sont délaissés, les ports languedociens sont insignifiants, la pêche reste artisanale, paralysée par des structures semi-féodales.

Dans d'autres branches du tertiaire on retrouve autant de déséquilibres ou de contradictions internes. La mauvaise organisation entraîne la pénétration des intérêts financiers extérieurs. On l'a vu avec le négociant du vin, cela est aussi vrai lorsqu'il s'agit de l'organisation bancaire. Du brillant passé d'affaires régional il ne reste plus qu'une seule banque à rayon d'action limité. Le commerce de détail est dans un état d'engourdissement, la part des capitaux régionaux dans l'organisation des chaînes commerciales, succouralisme ou supermarché, est dérisoire. Aucune ville languedocienne n'est à l'origine d'un maillage commercial dépassant le cadre d'un département.

- Projection locale de la société de consommation nationale

Cette structure tertiaire développée ne peut s'expliquer que par deux phénomènes: nécessité d'une organisation locale pour les capitaux étrangers et consommation élevée de la population urbaine. Les statistiques montrent que la consommation de la population est élevée. Si le Languedoc concentre 3,4% de la population française, il recueille 3,6% des élèves de l'enseignement secondaire, 4,8%

des étudiants; dépense 4% de plus par ménage pour des articles de consommation et 9% de plus pour la santé que la moyenne française. Ce fait est d'autant plus surprenant que la région ne perçoit que 1,8% de la masse des salaires bruts versée par les employeurs en France et que le revenu moyen est très nettement en dessous de la moyenne française.

Le tertiaire nous apparaît comme assujéti au degré d'urbanisation élevée de la région, mais aussi au phénomène général d'augmentation de niveau de vie et de consommation française. Il est encore lié au sous développement industriel de la région lequel entraîne le sur-emploi tertiaire et la scolarisation prolongée devant le spectre du chômage. Enfin la non - investissement des bénéfices dans les secteurs de production régionale ou extrarégionale agit sur la consommation tertiaire.

D/ Un réseau urbain hérité, indépendant des structures

Cette forme d'autoaccroissance régionale s'affirme par l'urbanisation accélérée. Les communes urbaines (définition INSEE) groupent 57,8% de la population en 1954, 64,5% en 1962. La totalité de l'accroissement démographique de la région concerne les villes qui ne sont plus solidaires des campagnes dans leur évolution.

Cette autoaccroissance renforce également toutes les villes et y façonne des structures d'activités et socio-professionnelles analogues. Il en ressort un parallélisme de fonction et un manque de hiérarchie véritable. Autour de chaque grande ville languedocienne gravitent quelques centres secondaires dominant à leur tour une série de centres locaux. Mais le réseau urbain est tronqué vers le sommet: les 8 grandes villes régionales sont approximativement au même niveau, aucune d'entre elles n'a pu devenir une véritable capitale régionale. Leurs zones d'attraction sont réduites et concurrentielles. Chacune d'entre elles essaie d'obtenir la faveur de Paris aux détriments des autres et de l'intérêt général. Alors le réseau urbain s'éparpille. Perpignan s'est taillée une région "autonome" beaucoup plus en relation avec Paris qu'avec n'importe quelle autre ville languedocienne, tout en lorgnant Barcelone. Carcassonne est sous la dépendance de Toulouse. Au nord, les petites villes de la Lozère, où ne pénètre plus l'influence des villes littorales, dominant de petite "pays" juxtaposés. Il reste l'ensemble urbain Bas-Languedocien: Narbonne, Béziers, Sète, Montpellier, Nîmes, Alès entourés de la série de villes secondaires. Ce réseau est né il y a un siècle avec

l'apogée viticole. Le contenu et la structure socio-économique très solides qui créaient des rapports harmonieux entre ces villes, la campagne viticole et l'arrière-pays montagnard par l'entremise des villes subordonnées, n'existent plus. Les villes ont leur croissance propre, indépendante de l'évolution économique générale. C'est un cadre qui n'est plus rempli. Ces villes sont des places de consommation, des relais d'une société uniformisée nationale. Leur espace polarisé n'est que la polarisation des déplacements.

CONCLUSION

Industrie déstructurante, agriculture en crise, vie maritime inexistante, société rurale en décomposition, pénétration de partout des capitaux étrangers parasites, réseau urbain plaqué, mais alors où est la Région? Peut-on parler de région sans rapports de structure, sans la manifestation de force organisatrice de villes? Une région languedocienne ne pourra se définir que par des traits négatifs: par un passé glorieux, par un paysage humain hérité, par une certaine civilisation, par la comparaison avec des espaces géographiques voisins. Entre des régions qui s'organisent autour de Lyon, de Marseille, de Toulouse viola une zone inorganique: le Languedoc.

II - LES GRANDS TRAVAUX D'AMENAGEMENT RECENTS ET LEURS CONSEQUENCES

Depuis une quinzaine d'années, le Languedoc-Roussillon bénéficie des investissements nationaux importants dans le cadre de la politique d'aménagement de territoire. Nous nous proposons de voir quel est leur impact sur l'évolution des structures régionales.

1/ La Compagnie Nationale d'Aménagement du Bas-Rhône-Languedoc (CNAERL) créée en 1955 avait pour but de provoquer par l'irrigation la reconversion viticole. Un réseau d'arrosage devait desservir 250 000 ha, au total 58 000 ha sont équipés, et 21 000 ha effectivement irrigués par les 5 200 abonnés de la Compagnie. L'oeuvre de la Compagnie ne se réduit pas à l'équipement technique d'irrigation: une véritable mise en valeur agricole est engagée depuis la réorganisation foncière jusqu'à la modernisation des marchés.

A côté d'indiscutables succès techniques, on doit mettre une série de réserves: La compagnie s'est implantée dans la région avec toutes

ses structures administratives, techniques et scientifiques, elle a une autonomie de fonction et se comporte en maître incontesté.

Elle a choisi d'intervenir d'abord dans la partie rhodanienne où son succès était assuré, et non dans l'ouest du Bas-Languedoc où l'inertie de la monoculture réclamait l'urgence de solutions nouvelles. La compagnie a choisi la plaine languedocienne, gorgée d'eau et où l'irrigation spontanée a précédé l'action organisée et a délibérément condamné l'économie des côtes et des bassins de Garrigue. Elle a ébranlé les structures anciennes, sans en créer de nouvelles, suffisamment solides pour empêcher la pénétration de capitaux étrangers avides de profit. L'installation des conserveries, Lenzbourg, Libaron, faisant travailler les agriculteurs à contrat est un processus de véritable aliénation. Enfin l'action spatiale est la plus grave: l'équilibre interrégional déjà très fragile est rompu: toute l'action est concentrée dans la partie rhodanienne tandis que l'on abandonne l'ouest de la région, faute de financement. De plus, le nouveau verger créé fait concurrence à ceux du Roussillon et du Comtat, et la surproduction est déjà un spectre. On craint qu'après la surproduction de vin s'installe celle des fruits et des légumes.

2/ Le second type d'aménagement concerne la mise en valeur touristique du Languedoc. Créée en 1963, la Mission interministérielle de l'Aménagement Touristique du littoral Languedoc-Roussillon, coordonnant l'action des différents services publics, se propose non seulement d'équiper le littoral languedocien mais aussi de mettre en valeur l'arrière-pays. L'action directe ne dépasse pas l'aménagement du milieu naturel, la maîtrise foncière et la réalisation des grandes infrastructures. La construction proprement dite revient aux collectivités et au privé. Mais par le Plan d'urbanisme d'Intérêt Régional, la mission garde tout le contrôle sur l'aménagement.

Les travaux sont en partie achevés. Les 5 unités touristiques définies de la Côte Languedocienne sont en cours d'élaboration et les premières stations nouvelles, la Grande Motte, Leucate-Barcarès et le Cap d'Agde ont déjà une grande animation. Pendant les trois mois d'été de 1971, 1 200 000 touristes ont fréquenté le littoral languedocien (500 000 campeurs) dont 170 000 dans les trois nouvelles stations.

La région a peu profité des activités offertes par ces travaux. Dans la phase de construction le maître-d'œuvre lui a échappé au

profit des entreprises extrarégionales plus compétitives. Ce n'est qu'au niveau de la soustraction qu'on les retrouve. Par contre, malgré la politique de la Mission, les plus-values foncières réalisées ont été fabuleuses. L'intéressement des languedociens aux nouvelles stations reste limité: 60% des résidences secondaires, 30% des équipements sociaux leur appartiennent, leur emprise commerciale est un peu plus élevée. L'aménagement touristique apporte peu d'emplois à moins qu'il ne porte sur l'accueil hôtelier. En Languedoc ce n'est pas l'option prise, aussi le nombre d'emplois induits est-il faible: 1 pour les résidents vacanciers, contre 1 pour 3 sur la Côte d'Azur. Une fois l'aménagement terminé (vers 1978) on peut attendre 60 000 emplois (saisonniers) disséminés le long du littoral.

3/ Ces grands travaux obéissant à un but national d'aménagement du territoire ont assez peu touché les structures régionales existantes. Le problème de sous-développement relatif régional n'a pas été résolu. Les emplois créés fondamentaux ou induits (8 000 par la Compagnie, 17 000 par la Mission) sont insuffisants. La sous-industrialisation chronique persiste.

Pourtant l'observation de l'évolution démographique semble indiquer une ère nouvelle de prospérité. Entre 1962 et 1968, l'accroissement annuel moyen a été de 1,3%, un des plus forts pourcentages régionaux français. Cette augmentation est en grande partie due à un accident démographique: l'arrivée massive des Rapatriés d'Afrique du Nord. Mais même en faisant abstraction de ce contingent, le bilan interrégional des mouvements est légèrement positif pour le Languedoc, cas qui ne s'est pas produit depuis 50 ans. Ce phénomène est peu lié aux aménagements, il lui est d'ailleurs antérieur. C'est le résultat plutôt d'un phénomène lent de migration en France du Nord vers le Sud. (tropisme du soleil?) Nous pensons qu'il s'agit là bien plus d'une auto-croissance régionale entretenue par la croissance nationale le développement est lié à la fonction de service de la population et il est dépendant de la croissance générale des revenus au niveau national. Ce n'est que dans l'Est de la Région que l'on peut parler de véritable développement.

Par la concentration de la plus grande partie des activités à l'Est de la Région les aménagements ont provoqué de réelles mutations de Sète au Rhône. Cette zone se détache de plus en plus du reste du Languedoc pour faire partie d'un ensemble rhodanien animé par Marseille et Lyon et bientôt par le complexe industriel de Fos. Toute la richesse du Languedoc, humaine et économique, a tendance

à s'y accumuler. A l'autre extrémité de la région le Roussillon montre un certain dynamisme qui pourra s'intensifier grâce à des relations plus larges avec la Catalogne.

S'opposant violemment à ces 2 zones, le reste du Languedoc est inerte, abandonné. Opposition Est-Ouest, mais aussi Nord-Sud. La montagne épuisée par d'incessantes saignées démographiques n'est plus qu'un désert, la création d'un Parc National et d'un Parc Régional est un symbole de la situation. En 1973 il n'y a pas, il n'y a plus de Région Languedoc-Roussillon.

BIBLIOGRAPHIE SUR LE LANGUEDOC ROUSSILLON

- R. DUGRAND: Villes et campagnes en Bas-Languedoc. Thèse P. U. F. 1963.
- R. DUGRAND - P. CARRERE: La région Méditerranéenne. P. U. F. 1967.
- J. SCHULTZ: Phénomènes démographiques en Languedoc Roussillon Thèse 3e cycle 1966.
- J. SCHULTZ (en collaboration): L'organisation urbaine entre Sète et le Rhône. Société Languedocienne de Géographie 1969 n° 4,
- Atlas Régional du Languedoc-Roussillon, Revue de l'Economie Méridionale et Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie.

PROBLEMES DE LA DELIMITATION DES REGIONS TOURISTIQUES

Abelle, M.

Comme il est ressorti clairement de l'exposé du professeur Barbier, la géographie touristique considère comme une de ses tâches les plus importantes l'examen des secteurs touristiques sur la base des caractéristiques spatiales et territoriales des divers phénomènes touristiques. L'attention doit se porter d'une part sur l'analyse des circonstances de la naissance des phénomènes touristiques, d'autre part sur l'exploration des rapports cause-effet des forces qui les animent; la délimitation territoriale ne peut se faire que sur la base de l'analyse complexe du phénomène.

Nous nous fondons sur la considération que la plupart des phénomènes économiques et sociaux s'adaptent aux conditions préalables ou bien s'attachent à un potentiel naturel ou économique qu'il est facile de délimiter territorialement.

Cependant, les circonstances de naissances sont bien différentes; à côté des données fondamentales, des facteurs additionnels peuvent être déterminants. Jetant bas nos suppositions théoriques, ils peuvent créer des centres touristiques à des endroits où les données touristiques élémentaires manquent ou sont minimales alors qu'ils possèdent d'autres données favorables.

Je crois qu'il suffit de citer le fait qu'il y a plus de 400 agglomérations hongroises disposant d'un puits d'eau thermale. Parmi ceux-ci plusieurs douzaines sont à température élevée et valables de point de vue médical; pourtant, il se peut qu'à cause de sa situation isolée ou de sa petite capacité de réception, leur développement ne puisse pas se concevoir. En même temps, des agglomérations dont l'eau thermale est moins précieuse mais qui sont plus développées peuvent devenir des centres touristiques ou même le centre d'une région touristique.

L'examen des phénomènes touristiques constitue un domaine à part. Il peut contribuer à la planification et à l'efficacité du tourisme. Par ses interactions, le tourisme peut devenir un facteur économique considérable d'un territoire donné et même dépasser souvent l'importance des branches traditionnelles.

A mon avis, l'importance des recherches régionales du tourisme réside avant tout dans le fait qu'avec son aide, l'importance économique et sociale du tourisme peut être établie pour une région donnée.

Les caractéristiques de la structure spatiale du territoire examiné nous aident en plus à comprendre le mécanisme des effets touristiques et à définir ainsi son rôle hiérarchique dans la structure économique donnée.

J'insiste sur le fait que l'examen régional efficace doit être horizontal, donc, à côté des recherches s'intéressant aux dimensions, il ne peut négliger l'examen vertical non plus, c'est-à-dire celui de la profondeur des facteurs.

Pour donner une délimitation régionale efficace, nous avons besoin de nombreuses données scientifiques exactes. C'est la condition sine qua non de la caractérisation d'un territoire.

Notre modèle de recherche doit embrasser toutes les caractéristiques importantes, celles qui sont nécessaires et celles qui sont suffisantes à l'interprétation concise du phénomène.

Il va de soi que cela suppose le système élaboré des divers indices et paramètres sur la base desquelles les phénomènes peuvent être décrits selon leur ordre de grandeur et leur importance.

Le chercheur doit tenir en évidence que l'interprétation différenciée des phénomènes suppose l'élargissement et l'affinement continu de son système d'indices pour que son examen soit plus nuancé, plus fidèle à la réalité examinée.

Je voudrais illustrer mes propos avec quelques exemples presque classiques de la recherche des régions touristiques hongroises.

Comme on le sait, les régions touristiques hongroises sont encadrées par un réseau de comités d'action touristique de caractère social. Les différents comités d'action comme p.ex. le Comité d'Action du Lac Balaton ou celui de la Courbe du Danube sont les maîtres théoriques de leur territoire où ils peuvent faire valoir leurs conceptions de développement. Ils peuvent faire des suggestions et donner des conseils de développement aux organes compétents de l'Etat.

Notre illustration représente le système d'il y a quelques années

RÉGIONS PHYSIQUES ET ÉCONOMIQUES DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF



LES UNITÉS DE RÉGIONS TOURISTIQUES
DE LA HONGRIE ET LEURS COMITÉS D'ACTION

- I. Comité d'action de la Transdanubie de l'Ouest
- II. Comité d'action de Bakony
- III. Comité d'action de Balaton
- IV. Comité d'action du lac Velence
- V. Comité d'action de la région de Mecsek
- VI. Comité d'action du Coude du Danube
- VII. Comité d'action de Mátra - Eger - Bükk occidentale
- VIII. Comité d'action du Nord de la Hongrie
- IX. Comité d'action de Hortobágy
- X. Comité d'action de l'Alföld du Sud
- XI. Comité d'action de l'interfluve Danube-Tisza
- XII. Comité d'action du bras du Danube à Ráckeve
- XIII. Comité d'action de la région de la Moyenne-Tisza
- XIV. Comité d'action de la région de la Haute-Tisza

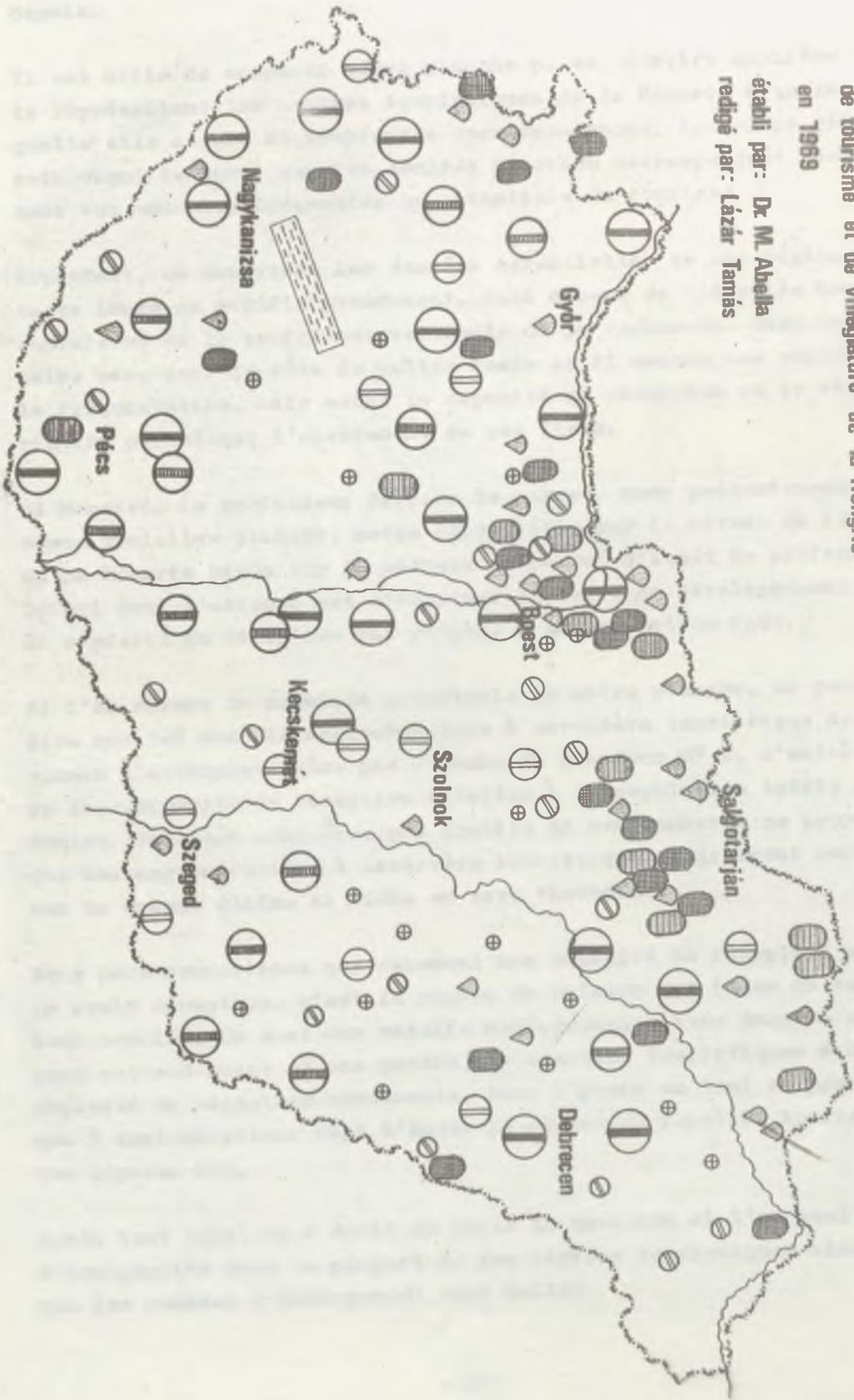
Les unités de régions touristiques de la Hongrie
 et leurs comités d'action

établi par : Dr. M. Abella
 rédigé par : László Tamás



Niveau de fonction touristique des centres
de tourisme et de villégiature de la Hongrie
en 1969

établi par: Dr M. Abella
redigé par: Lázár Tamás



de notre réseau de comités d'action qui s'est quelque peu complété depuis.

Il est utile de comparer notre planche p. ex. à notre deuxième carte représentant les centres touristiques de la Hongrie avec laquelle elle accuse de nombreuses correspondances; autrement dit, cela signifie aussi que les comités d'action correspondent réellement aux endroits fréquentés ou potentiels du tourisme.

Cependant, en analysant les données essentielles de ces régions, cette image se modifie grandement. Cela dépend de l'échelle horizontale et de la profondeur verticale de la recherche. Dans certains cas, seul le rôle de maître reste et il manque non seulement la fréquentation, mais aussi la capacité de réception ou le réseau routier permettant l'abordement de ces lieux.

Si Monsieur le professeur Barbier le permet, nous présenterons comme troisième planche, notre carte faite sur le niveau de fonction de la Hongrie basée sur la méthode de calcul d'index du professeur Defert dont l'essence est d'exprimer le degré de développement de la capacité de réception par rapport à la population fixe.

Si l'on résume la moralité principale de notre planche, on peut dire que 50% des 212 agglomérations à caractère touristique de l'examen n'atteignent même pas l'ordre de grandeur n° 1, c'est-à-dire leur capacité de réception relative à la population totale est minime. Il n'est peut-être pas inutile de mentionner à ce propos que ces agglomérations à caractère touristique se trouvent surtout sur la Grande Plaine si riche en eaux thermales.

Nous nous rencontrons que rarement une capacité de réception notable. La seule exception, c'est la région du Balaton qui forme un secteur continu. Ce sont nos massifs montagneux, situés dans un axe nord-est-sud-ouest où une partie des endroits touristiques a une capacité de réception convenable. Nous n'avons en tout et pour tout que 7 agglomérations dont l'index de niveau de fonction touristique dépasse 100.

Après tout cela, on a droit de poser la question si l'on peut parler d'homogénéité dans la plupart de nos régions touristiques alors que les données d'hébergement sont telles.

Nous pourrions faire des examens de la même exigence pour mesurer p. ex. le degré de développement infrastructural de nos endroits touristiques; les résultats donneraient une image encore plus différenciée et l'on pourrait encore mieux délimiter nos régions.

A titre d'essai, j'ai mesuré combien la région touristique du Balaton était pourvu d'installations. Le résultat: des sections importantes ne devraient pas faire partie de cette région touristique parce qu'elles manquent grandement d'installations et d'équipement. Et pourtant, cela ne peut pas arriver, parce que leurs données naturelles, leur situation au bord du lac représentent une très grande valeur, garantie du progrès à venir. Cela veut dire aussi que les résultats de nos travaux de délimitation touristique ne sont pas des règles absolues; les autres interprétations, même ultérieures sont toujours possibles.

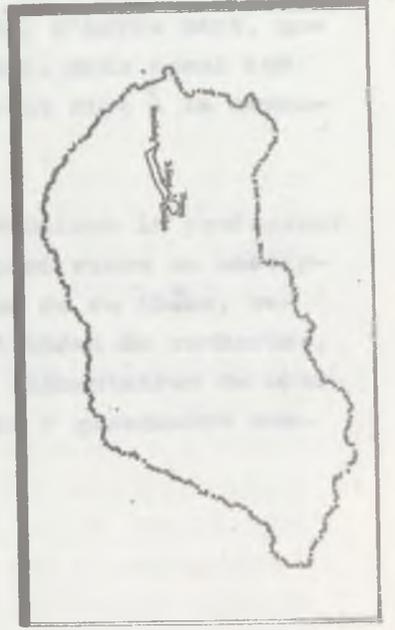
Cela nous ramène à ce que nous disions dans l'introduction: la délimitation sectorielle n'est valable dans la plupart des cas que sous un certain rapport et pour une période déterminée.

La délimitation ne peut se faire que sur la base du système des indices et l'on ne doit pas se contenter d'énumérer quelques critères.

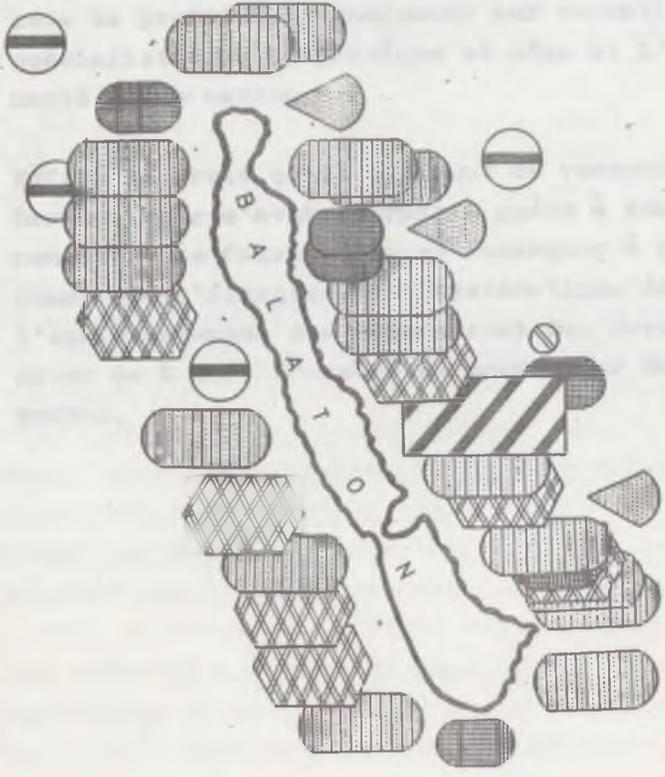
Autrement dit, seul le système des indices complexe peut nous servir de base.

Je crois aussi que la question de l'échelle du territoire à délimiter doit faire l'objet de nombreuses considérations. Pour éclairer mes propos je vais citer en exemple encore une fois la question des stations thermales de la Hongrie.

La carte schématique des sources thermales que nous venons de présenter témoigne de notre richesse en la matière. Si l'on considère la Hongrie de ce point de vue à l'échelle européenne, continentale, elle ne fait qu'une grande "région d'eaux thermales". Par contre, si je représente ces lieux sur une carte nationale dont l'échelle est p. ex. de 1 aux 500 000, on voit tout de suite qu'ils se concentrent surtout sur la Grande Plaine. Une analyse structurelle plus exigeante, plus fine mettons d'une échelle de 1 aux 25 000 représente déjà que nos sources thermales se concentrent dans quelques comitats /p. ex. Szolnok, Békés, Hajdu-Bihar/. Cela attire notre attention sur le caractère hétérogène de l'analyse ultérieure.



Niveau de fonction touristique des centres
de tourisme et de villégiature de la Hongrie
en 1969
établi par: Dr. M. Abella
redigé par: Lázár Tamás



- 1 ⊕
- 2 ⊙
- 3 ⊕
- 4 ⊙
- 5 ⊕
- 6 ⊙
- 7 ⊙
- 8 ⊕
- 9 ⊙
- 10 ⊕

Légende:

1	001	—	010
2	011	—	020
3	021	—	030
4	031	—	050
5	051	—	100
6	101	—	250
7	251	—	1000
8	1001	—	10000
9	10100	—	30000
10	30100	—	<

$$\text{indice} = \frac{\text{nombre des lits disponibles} \times 100}{\text{population résidente}}$$

/ P. Defert /

Je crois que ces quelques références suffisent à prouver que d'une part, nous avons besoin d'une analyse territoriale du tourisme dont la structure doit être de plus en plus affinée, d'autre part, que cela ne profite pas seulement aux scientifiques, mais aussi aux spécialistes, à la pratique et même si l'on peut dire à la communauté d'une nation.

Enfin, je crois qu'il convient de remercier Monsieur le professeur Barbier pour m'avoir permis - grâce à son exposé riche en enseignements - de faire quelques remarques à propos de ce thème, sachant que l'élargissement systématique des méthodes de recherche, l'enrichissement des moyens sont les devoirs élémentaires du chercheur ce à quoi l'exposé du professeur Barbier a grandement contribué.

LES PROBLÈMES DES COMITATS SOUS-DÉVELOPPÉS EN HONGRIE

Sz. Barta, Gy. - Beluszky, P.

De nombreux essais ayant pour but de déterminer le degré d'évolution et le rôle économique des unités territoriales ont vu le jour chez nous aussi.

Le premier problème soulevé lors de l'analyse territoriale est de déterminer les unités territoriales de l'examen. Le découpage en comitats s'était fait parmi des conditions historiques, sociales et économiques tout à fait différentes de celles existant aujourd'hui. De nos jours, les comitats ne coïncident plus avec les régions économiques; la superficie d'un comitat /en moyenne de 4890 km²/ s'avère trop réduite pour développer une économie complexe. Aujourd'hui, les analyses territoriales adoptent en majorité le découpage en circonscriptions recommandées par l'Office National du Plan /le territoire national est découpé en 6 régions/, mais dans la pratique de la planification elles ne sont pas encore utilisées. Puisque l'autonomie des comitats se renforce justement ces dernières années et la méthode informatique s'adapte aussi aux limites des comitats, lors de la constitution des régions économiques, on a tenu compte des limites des comitats /les régions étant formées par la contraction de plusieurs comitats/.

Étant donné que la planification territoriale se fait au niveau du comitat et /que nous ne disposons pas d'analyses assez approfondies/ pour délimiter les régions économiques différentes du découpage des comitats l'analyse territoriale au niveau des comitats est également justifiée. En même temps, on ne peut pas perdre de vue le fait que le niveau du développement des comitats n'est dans certains cas que la moyenne des situations extrêmes.

- Dans notre pays, les territoires économiquement développés et sous-développés signifient surtout des territoires industriels et agricoles. La corrélation entre le développement industriel et économique est très étroite / $r = +0,836$ /. Comme les territoires industriellement et agricoles développés se distinguent chez nous, les différences du développement territoriale s'atténuent. Quant au développement industriel, il y a des différences sextuples, pour

tout le développement économique les écarts sont de 2,4 fois plus grands.

- Entre le développement économique et le niveau de vie de la population le rapport est étroit.

- Entre le niveau des salaires industriels et l'industrialisation des comitats la corrélation est de $r = +0,920$.

- Les différences de revenus existent entre les comitats n'ont pas pour cause la différenciation territoriale des salaires, mais la proportion des actifs et entretenus, dont surtout le taux d'emploi femmes.

- La différence territoriale la plus essentielle dans les conditions de vie provient de l'inégalité de l'équipement infrastructural. En 1970, il y avait des différences de 2,5 à 3 fois autant entre les comitats. La différence se manifestait surtout dans le service communal.

Dans notre patrie, l'intervention de l'Etat dans le développement territorial peut être très importante. Il est possible de soustraire des revenus dans une région pour les répartir ailleurs puisque l'écrasante majorité des moyens de production se trouve dans la possession d'Etat. Malgré cela, le problème des territoires sous-développés ne peut être résolu que très difficilement. Nous nous proposons de mettre en lumière quelques éléments de ce complexe de problèmes en analysant le cas du Nord de la Grande Plaine.

- Le niveau de développement économique /calculé sur la base du revenu national par personne, provenant de l'industrie et de l'agriculture/ est le plus bas du pays.

- Le sous-développement économique se manifeste directement dans la proportion et le niveau de l'industrie, dans les déséquilibres territoriaux et structurels de l'agriculture, indirectement, dans les conditions de vie et le revenu de la population et par la conséquence, dans les contradictions du développement urbaine et dans l'importance de l'exode rural.

- Les ressources naturelles de la région ne sont pas variées; seul les réserves en gaz sont importantes du point de vue national. Les données naturelles de l'agriculture sont médiocres.

- Entre 1960 et 1970, l'accroissement naturel y représentait 6,9% contre 3,5% au niveau national. Grâce à la modernisation de l'agriculture, la reconversion des emplois était très importante. Depuis la deuxième guerre mondiale 260 000 personnes ont quitté cette région de 1,5 million d'habitants. Malgré cela, la région dispose d'une réserve de main d'oeuvre potentielle de 175-180 000 personnes. L'activité économique de la population est basse /celle des personnes à l'âge actif est de 70,6% contre 76,1% au niveau national/.

L'État a déployé des efforts pour résoudre les problèmes de la région /en créant un fonds spécial de développement industriel et en augmentant fortement les investissements dans ces territoires/. Alors que la situation de la région s'est améliorée en mesure absolue, par rapport à l'ensemble du pays, elle n'a pas changé, ses problèmes ne se sont pas atténués. Car:

- L'objectif de l'industrialisation était d'augmenter le niveau de l'emploi. Ainsi, l'industrialisation était de caractère extensif, s'orientait sur la main d'oeuvre, se faisait de façon décentralisée. Le retard technique a augmenté par rapport aux territoires industriellement développés. A cause de la quantité limitée des moyens d'investissement, le développement décentralisé a ralenti le développement des territoires déjà industriels de la région.

- L'excès de main d'oeuvre agricole de la région a eu pour résultat un développement extensif même dans l'agriculture. Cela freine la mécanisation et maintient le degré d'utilisation de la main d'oeuvre agricole sur un niveau bas.

- Comme l'atténuation des soucis de l'emploi exige des investissements productifs, le niveau des investissements communaux ne représente que 58% du niveau national. Cela veut dire que la région se trouva dans une situation relative du plus en plus défavorable. La situation se gâte par le fait que le développement communal se concentre sur quelques villes. Dans un des comités de la région au Szabolcs 57,9% des investissements communaux sont utilisés dans le chef-lieu même au cours du plan quinquennal actuellement en vigueur /années 1971-1975/.

- A cause de la politique de développement provenant en partie de l'autonomie des comités et ne voyant souvent que les tâches locales et immédiates, l'évolution de la région ne correspond pas en

tout aux objectifs à long terme, aux stratégies de développement correspondant aux intérêts nationaux.

Le niveau de développement est très varié même à l'intérieur des comitats. Il arrive souvent dans notre pays que l'effet de "tâche d'huile" du développement économique territorialement concentré ne s'est pas encore fait sentir, des micro-régions de dépression se trouvent dans l'ombre de zones industrielles développées. Une des tâches des recherches de géographie économique faites dans notre Institut est d'explorer et de délimiter les territoires arriérés au niveau des micro-régions.

QUELQUES PROBLÈMES DE LA DÉCENTRALISATION DE L'INDUSTRIE

EN HONGRIE

Bora, Gy.

Depuis l'introduction de la planification, de grands changements sont intervenus dans la structure territoriale de l'industrie en Hongrie. Améliorer et rendre rationnel les proportions territoriales de l'industrie était le facteur capital /mais non exclusif/ de la politique dite territoriale. La tâche principale de la décentralisation territoriale de l'industrie était de changer les disproportions territoriales anormales héritées du système capitaliste pour qu'une structure territoriale correspondant aux besoins sociaux et économique soit établie. Parmi les résultats de cette activité de plus de 20 ans se trouve le fait que la participation de Budapest dans l'emploi industriel a baissé de 57% en 1938 à 35%, ensuite que la participation des territoires industriellement sous-développés a augmenté de 16% à 27% entre 1950 et 1968. Ces résultats sont indéniables. Ce changement a apporté des modifications négatives aussi dont la plus difficile était la croissance industrielle de la nouvelle agglomération autour de Budapest où 1,5% des emplois industriels se concentraient contre 5,6% en 1970.

Les graves disproportions anciennes ne se manifestaient pas seulement dans l'absence de l'industrie dans certaines régions, mais aussi dans le sous-développement économique généralisé touchant l'agriculture, les agglomérations et l'emploi. Cela entraînait un faible emploi, du chômage et un niveau de vie très bas. Au début de la planification, on croyait que le seul remède à cela serait d'industrialiser la province. Comme cela allait de paire avec la suppression des plus grandes disproportions territoriales, le processus d'industrialisation de la province était fond celui de la décentralisation territoriale de l'industrie.

Mais cette industrialisation entraînait dans la plupart des cas le développement d'autres branches économiques, des services et des agglomérations, ainsi cela représentait aussi une politique de développement du territoire. L'importance économique et sociale de ce processus doit être établie sous le rapport des résultats acquis

dans le développement de la province. Au cours de 25 années écoulées, la décentralisation territoriale de l'industrie était donc le principal moyen de développer le territoire, son importance doit être valorisée non pas en soi mais à travers le développement économique et social de la province. Le progrès de la société et de l'économie a créé une nouvelle situation dans notre pays et tout en maintenant l'industrialisation, les moyens de développement du territoire se concentrent de plus en plus sur les autres branches comme l'agriculture, les services, l'infrastructure et le développement des agglomérations.

Le processus de la décentralisation territoriale de l'industrie hongroise peut être divisé en plusieurs périodes. La première période a commencé avec le premier plan quinquennal /1950-53/. Sa conception était de développer l'industrie surtout en bâtissant de nouvelles usines. La construction de nombreuses nouvelles usines a été entreprise en province, souvent de très grandes usines, des combinats métallurgiques et chimiques employant des milliers et des dizaines de milliers de personnes, etc. Leur implantation en province a été assurée par des moyens de direction centralisés, des consignes du plan. Le développement industriel de Budapest a été limité par des mesures administratives. L'industrialisation forcée d'alors a causé des troubles graves dans l'équilibre de l'économie. La deuxième période a commencé dans la deuxième moitié des années 50. Etablir l'équilibre en éliminant les défauts antérieurs, c'était l'objectif. Au lieu de créer de nouvelles usines, le moyen principal de l'industrialisation était ce qu'on appelait la reconstruction industrielle, c'est-à-dire la modernisation des usines existantes ainsi que l'augmentation de leur capacité. Cette politique favorisait Budapest, les usines aptes à la reconstruction se trouvant surtout ici. Le développement industriel de la province s'est donc ralenti.

La troisième période a commencé au début des années 60. En 1958 et 1959, le Parti et le gouvernement ont assuré le nouvel essor industriel de la province par des résolutions en implantant les nouvelles usines dans les territoires possédant beaucoup de main d'œuvre, territoires jusqu'ici agricoles de la Plaine et de la Transdanubie du Sud. La décision de transférer de Budapest 65-70 000 emplois industriels a été un facteur important de la politique économique. Ces usines étaient petites et vétustes, elles dérangerent la ville avec leur bruit, leur pollution ou bien empêchaient le développement urbain. Au cours de la troisième période, des change-

ments importants se sont produits dans notre pays. Les réserves de main d'oeuvre se sont épuisées dans de nombreuses régions. L'industrialisation dite extensive, exécutée en relevant les effectifs était empêchée par le manque d'espace. L'ancienne gestion directe a été remplacée par l'indirecte, assurant une large autonomie aux entreprises. Les cadres financiers des entreprises ont changé, elles avaient plus d'argent pour se développer. Les consignes du plan ont été remplacées par des régulateurs économiques. Tout cela a modifié la politique de décentralisation. La troisième période - qui s'achèvera avec les années en cours - a les principaux caractères de décentralisation suivants :

1/ La décision gouvernementale directe se fait de plus en plus rare lorsqu'il s'agit de créer un nouvel investissement industriel ou de fixer son emplacement.

2/ La baisse des réserves de main d'oeuvre - surtout à Budapest - ont amené les entreprises de la capitale à créer de plus en plus de filiales en province. Cela était favorisé par le fait que le progrès de l'industrie de traitement étant accéléré, les entreprises de Budapest ont pu créer de nombreuses filiales fabriquant des pièces détachées ou des produits plus faciles à faire /p. ex. les filiales de Nagykanizsa, de Gyöngyös et de Kaposvár de Egyesült Izzó /Tungstam/. Il est arrivé aussi que seul le développement de la production est resté à Budapest, la production elle-même étant transférée en province /p. ex. l'Usine d'Automatique électrique fait à Budapest la construction seulement, la production effectuée dans une nouvelle usine à Eger, etc./. Au total, les entreprises budapestoises ont établi 200 nouvelles filiales en province.

3/ La suppression des usines a transférer à commencé tout comme leur remplacement en province.

Dans la troisième période de la décentralisation territoriale de l'industrie hongroise on peut donc trouver les phénomènes dont nos hôtes français nous ont informés.

Pour terminer, je voudrais dire quelques mots sur les régulateurs économiques et sur les stimulants matériels qui ont favorisé ce processus. Pour promouvoir la politique de décentralisation industrielle, le gouvernement a créé un fonds central de développement du territoire. Il se compose de trois fonds d'investissement séparés mais servant le même but.

a/ Le fonds dit de développement industriel favorise l'industrialisation des territoires déterminés dans le plan quinquennal. Son but est de promouvoir l'emploi industriel dans les régions à forte réserve de main d'oeuvre, de réduire le nombre des voyages à grande distance et des déménagements injustifiés. Au total, il veut augmenter le niveau économique des territoires sous-développés. Les territoires bénéficiant de ce soutien ont été choisis selon les critères suivants:

- le niveau de l'emploi
- le proportion des emplois industriels
- le volume des fonds fixes
- la migration de la population

Le fonds de développement industriel, ce sont les départements qui le recevaient, ainsi au cours du IV^e plan /en cours/ ce sont les départements de la Plaine les plus arriérés qui ont reçu les plus grandes sommes. P. ex. le comitat Szabolcs-Szatmár a eu droit à 34,3%, Hajdu-Bihar a 17,9% du cadre national/. Les conseils départementaux ne peuvent utiliser les sommes à leur disposition qu'à l'industrialisation des territoires déterminés en contribuant à l'investissement ou à la modernisation /ils ne reçoivent donc pas toute la somme d'investissement mais une partie de celle-ci/. Pendant le plan actuel environ 115-120 investissements industriels sont au cours ou sont réalisés avec le soutien du fonds de développement industriel. Environ un cinquième de toute la somme d'investissement provient de ce fonds. Le critère décisif de l'utilisation du fonds est qu'elle élève l'emploi industriel, c'est pourquoi les investissements mentionnés augmenteront l'emploi de 42-43 000 personnes dans les territoires privilégiés.

b/ Fonds de soutien aux territoires où l'exploitation déficitaire de la lignite ayant cessé de nouveaux lieux de travail doivent être établis /ce problème concerne la plus trois comitats du pays, Nógrád, Heves et Borsod/. A l'aide de ce fonds on crée de nouvelles usines où l'on emploie les anciens mineurs. En outre du fait que le problème de dépression peut être supprimé, le fonds contribue à changer le profil de nombreux territoires déséquilibrés industriels. A part l'emploi des anciens mineurs, on peut encore employer plus de femmes aussi.

c/ Fonds financier nécessaire au déplacement et à l'installation en province des usines budapestoises obligées au transfert. C'est le Conseil Municipal de Budapest qui dispose de ce fonds. Il peut aider les usines transférées dans des cadres déterminés. Tous les trois

fonds se caractérisent par le fait que les entreprises aidées ne doivent pas rembourser les sommes reçues.

L'effet des stimulants économiques promouvant la décentralisation territoriale de l'industrie a été bénéfique. Mais la poursuite ultérieure de l'action se fera sans doute après 1975 à travers d'autres facteurs. Les difficultés de l'emploi, les besoins du développement de l'économie exigent un développement technique accru, une plus grande productivité et une meilleure organisation de la production soit un développement dit intense non seulement dans la capitale, mais en province aussi. Lors de l'installation de l'industrie, au lieu des buts sociaux intérieurement déterminants /p. ex. l'emploi/, ce seront les besoins supérieurs de l'économie qui présideront aux décisions. Les conceptions territoriales et régionales des plans économiques à long terme tiennent compte de tous ces changements.

PROBLÈMES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA PLANIFICATION
MACRORÉGIONALE

Borai, A.

L'exposé vient de nous offrir une information remarquable sur les résultats pratiques et théoriques de la planification régionale. Qu'il ne soit permis de compléter la conférence bien riche en idées de quelques problèmes économiques et sociaux de la planification macrorégionale.

I

Les problèmes économiques de la planification macrorégionale peuvent être approchés de différents aspects /aspects sectoriels, régionaux et nationaux/.

a/ La planification au niveau sectoriel se propose le développement efficace d'un secteur /d'une entreprise/ et non pas les données, les possibilités de développement d'une région concrète ou d'un terrain.

Le premier résultat de la planification macrorégionale sectorielle remonte à la réalisation du "GOELRO", soit le plan de l'électrification de la Russie. Ce plan signifia un programme perspective de l'implantation des unités territoriales optimales de la production et de l'utilisation de l'énergie électrique. La division des puissances de centrales électrique suivant les territoires a permis de créer l'unité régionale susceptible de répondre à la demande de consommation avec la plus petite perte de transformation. Cette même conception d'implantation des centrales électriques présupposait la consommation concentrée de l'énergie électrique à l'intérieur de chaque complexe de production, soit l'implantation des grands consommateurs. Or, la régionalisation, étant donné le bilan optimum de l'unité régionale, a déterminé le volume perspective de la production et de la consommation.

b/ Les résultats pratiques et théoriques du mécanisme d'action régional optimum des facteurs mis en jeu dans l'accroissement socio-économique sont devenus généralement connus dans l'économie planifiée de l'Union Soviétique. L'accroissement économique rapide concomitant au développement a supposé en effet a priori la création de l'équilibre spatial dans cette république fédérale de grande étendue. Sur la base du développement systématique et proportionnel de l'économie populaire une division régionale fut indispensable qui contribua à l'extension économique générale à l'intérieur de différents complexes régionaux par l'utilisation au maximum des ressources.

Il est de notoriété publique que le premier Plan quinquennal de l'Union Soviétique se proposait comme tâche principale le développement de l'industrie lourde produisant les moyens de production. Cependant, le programme de l'industrie lourde conçu suivant les demandes sectorielles, a retenu comme un devoir important la résolution des implantations régionales des investissements. Sur la base des expériences de GOELRO le Comité central d'exécution a proposé la création des unités régionales des possibilités économiques, pourtant, lors de la réalisation des programmes d'investissement, les aspects sectoriels sont devenus prépondérants et décisifs. Au cours de la délimitation de différentes unités régionales, la désignation des ressources locales, des nouvelles techniques à utiliser et du complexe efficace des capitaux disponibles à l'économie populaire suivant la dépense minimale possible imposaient naturellement beaucoup de problèmes.

Dans le système de relation de la disposition interrégionale des investissements on ne pouvait assurer la prépondérance analogue de la planification sectorielle et macrorégionale. La caractéristique régionale de la planification n'avait qu'une forme subordonnée par rapport aux demandes sectorielles. Les conséquences défavorables du "décalage sectoriel" devaient être éliminées par l'accroissement du rôle de la régionalisation suivant l'aspect de Sovnarvhoz. En effet, la prise en considération plus importante des intérêts locaux de la région se trouvait quelque fois en contradiction avec la totalité des intérêts de l'économie populaire. Elle entravait l'implantation concentrée des grandes capacités industrielles de côté demandant des dépenses importantes.

o/ Les conséquences de difficulté de la coordination des secteurs et des régions ont été rappelés au premier par W. Lisowski en disant

que: "... l'optimum unique sectoriel et régional ne peut se former spontanément étant donné l'écart entre les tendances et directives technico-économiques des secteurs de production modernes et celles des régions". Voici l'opinion de W. Lissowski contestant l'opinion précédemment adoptée que les formes régionales et sectorielle se complètent mutuellement lors de la planification.

Suivant K. Sacoński, lors de la planification macrorégionale de différents secteurs industriels ont doit prendre pour base le: " principe du maximum et de l'optimum de rendement". Au sens de ce même principe on tendra à l'implantation concentrée des usines industrielles à dimension optimale de façon à permettre le développement d'agglomération industrielle des grands secteurs. Mais A. Kouklinski souligne, et de juste raison, que dans ce dernier cas une concentration et une agglomération exagérée de l'industrie peuvent être créées y compris les conséquences négatives de ce phénomène.

Par conséquent, "partant des situations optimales dans un secteur et entre les secteurs, il convient de se servir d'une méthode de calcul régional et sectoriel coordonné, pour apprécier à court terme, à moyen terme et à long terme les effets favorables et défavorables de la concentration et de l'agglomération de l'industrie."

Pour résoudre le problème dans tous les pays démocratiques populaires l'approchement national fut adopté, ce qui assure surtout la correction des modes d'approchement sectoriels et régionaux et encore la conception des instructions de plan réalistes.

II

Dans la pratique de la planification macrorégionale une conception devient de plus en plus générale, celle qui demande la prépondérance outre les points de vue économiques aussi les exigences sociales. Or, il convient de se pencher sur la justice sociale, sur le développement d'un meilleur système de service jetant la base de l'accroissement du niveau de vie et encore sur la réalisation d'une structure sociale plus efficace.

Partant de la "justice sociale", la planification macrorégionale se propose comme son devoir principal l'égalisation des écarts de revenu par personne de différentes régions. L'exigence générale dans les pays européens est née dans la période de la crise économique. Un des représentants du principe d'utilisation des écarts de revenus est E. J. Loasby, qui préconise l'implantation industrielle régionale comme moyen de "l'allègement du chômage local". Une conception quasi similaire a été connue en Italie dans l'activité de la "Cassa per il Mezzogiorno" qui fut visée de supprimer les grands antagonismes sociaux existants entre l'Italie du Sud et du Nord, par moyen de la modification de la structure économique. Notons, que suivant E.M. Hoover la réalisation unilatérale des écarts de revenu de cette façon peut être nocive. "Les fidèles du dieu faux du Bien-être territorial... sont convaincus que c'est l'emploi qui doit aller chercher les hommes et non pas inversement. Mais personne ne peut supposer sérieusement que n'importe quelle politique puisse exiger l'élimination d'une directive ou d'une autre. En fait, il ne faut pas perdre aux yeux qu'une n'importe quelle attaque efficace et saine contre le chômage régional peut encourager tant les hommes que les emplois de se viser, de s'"approcher".

Pour ce qui concerne la planification des exigences macrorégionales une demande de plus en plus générale est axée sur la considération complexe des effets des services. Les services sociaux /santé publique, éducation-enseignement, tourisme, etc./ ne sont considérés dans la plupart des pays que comme une partie du budget global. Une conception d'étude prospective n'est présente que dans des zones réduites, soit au niveau microrégional.

La planification macrorégionale joue un rôle sensible dans le développement de la structure sociale progressiste. Dans ce domaine encore, les expériences des pays socialistes sont remarquables. L'intensité des procédés démographiques développée parallèlement à l'évolution économique, l'accélération de la mobilité régionale de la population et le changement de stratification de la structure de l'emploi dépendent grandement de l'implantation systématique des emplois et de la réalisation des conditions de l'environnement urbain contemporain.

Suivant mon opinion, le géographe peut jouer un rôle prépondérant dans l'approche méthodologique des conditions variables dans le temps et dans l'espace de la planification macrorégionale. De ce point de vue donc les rapports du Colloque franco - hongrois sont d'un intérêt spécial.

[The following text is extremely faint and largely illegible due to the quality of the scan. It appears to be a series of paragraphs or a list of points.]

L'ÉVALUATION DU TERRAIN EN TANT QUE MOYEN DE RÉGIONALISATION DES TERRITOIRES AGRICOLES

Gócsán, L.

Il est évident que la régionalisation des territoires à fonction agricole prédominants peut être effectuée de la façon la plus réelle sur la base du prix du terrain exprimant la qualité des habitations.

Le système d'évaluation du terrain en couronne d'or qui est en vigueur encore aujourd'hui en Hongrie ne s'est pas basé sur la qualité de l'habitation lors de sa constitution non plus.

A l'heure actuelle on dispose en Hongrie sur 20 % du territoire agricole d'une étendue de 7,2 millions d'hectares des analyses pédologiques détaillées aptes à déterminer le nouveau prix de base du terrain fondé sur la qualité de l'habitation. Mais ces 20 %, en regard qu'ils n'englobent pas un territoire continu, mais s'étendent sur des habitations diverses, représentent d'une manière suffisante la totalité de la surface agricole du pays.

Le système de production de grande exploitation socialiste prédominant en Hongrie permet de pouvoir comparer l'analyse économique des données de production nécessaires à établir le prix du terrain grâce à la ressemblance de l'économie des exploitations.

Pour établir le nouveau prix du terrain basé sur la qualité réelle de la terre les conditions sont de nos jours optimales en Hongrie.

Une équipe organisée des experts possédant la formation nécessaire a fait l'essai d'une nouvelle évaluation du terrain pour une grande exploitation agricole.

Tout d'abord il fallait déterminer les habitations à différentes qualités du terroir de l'exploitation. Pour les déterminer, il a fallu évaluer le sol, ensuite corriger les indices de la valeur pédologique classées par points au moyen des indices de valeur exprimant les effets que le relief et l'utilisation de l'eau, ainsi que le climat exercent sur le rendement. Pour effectuer ce travail nous avons disposé de nos propres levés du sol, des cartes, des

données d'examen au laboratoire, d'une méthode déterminant l'indice de valeur du relief et de l'utilisation de l'eau, ainsi que d'un tableau d'appréciation du sol rédigé par d'autres auteurs et corrigé par nous.

Pour déterminer les indices de valeur des habitations nous avons dû effectuer l'arrosage artificiel nécessaire et des calculs, puis l'évaluation concrète du territoire.

Étant donné que la plus petite unité territoriale de l'utilisation de la terre est le champ de culture, sur lequel les données de la production peuvent être reproduites chiffrées et exprimées en monnaie, nous avons calculé les indices de valeur de l'habitation non seulement en taches territoriales de différente qualité, mais aussi par champs de culture.

Les indices de valeur de l'habitation ont été intégrés dans la forme modifiée en trois facteurs de la fonction de production d'après Cobb-Douglas, dont la formule est

$$Y = a F^{\alpha} L^{\beta} K^{\gamma},$$

où Y = la variable de résultat, ici la valeur de production brute

a = le facteur nommé d'efficience

α, β, γ = les coefficients indiquant l'élasticité dite qui montrent, dans quelle mesure le changement unitaire de la ressource de production en question modifie la variable de résultat - en supposant les deux autres facteurs comme constants.

F = indice de valeur d'habitation de chaque champ de culture

L = travail vivant direct et indirect dépensé au champ donné dans l'année économique donnée,

K = coûts des biens fixes /fonctionnement direct et indirect des tracteurs, des camions et des moissonneuses-batteuses, attelage/ et des moyens /engrais/ par champ de culture en Ft

La solution de la fonction:

$$y = 16,43 F^{0,29} L^{0,19} K^{0,56}$$

$$\alpha + \beta + \gamma = 0,98 \sim 1$$

$R = 0,698$ /ajustement de la fonction/

Faute standard = 5911,37

Faute relative = 0,02 /2 % /

La part de la terre /l'habitation/ fait donc 29 % de la valeur de production brute en moyenne de 73 champs de culture.

Moyen de calcul du prix d'un terrain unitaire:

- le territoire étudié est de 2386 ha,
- valeur de production brute atteinte sur le territoire précédent: 27,46 millions de Ft,
- valeur de production brute par 1 ha: 11 509 Ft
- correction avec le coefficient d'élasticité de l'habitation: $11\ 509 \times 0,29 = 3\ 338$, - Ft,
- majoré avec un taux de 5 % ce montant fait: $3\ 338 \times 20 = 66\ 760$, - Ft.

Le prix moyen de 1 ha de terre fait donc sur le territoire étudié: 66 760,- Ft.

Le prix du terrain /formule générale de sa détermination/ n
= Y. . 20

Dans la coopérative de production l'indice de valeur de l'habitation de 1 ha en moyenne équivaut 61 points. Le "prix" de valeur unitaire de l'habitation résultant des données ci-dessus est donc de:

$$66\ 760 : 61 = \underline{1\ 094\ Ft}$$

Le "prix" de valeur unitaire de l'habitation peut être calculé même sur la base des taches des habitations de différente qualité. Mais cela ne revêtra pas le caractère de diagnostic utilisable pour la régionalisation que si l'on disposera des prix de valeur d'habitation en quantité suffisante pour le calcul de la sincérité statistique.

EST-CE QU'IL Y A DES RÉGIONS EN HONGRIE?

Katona, S.

Nos collègues français ont fait le point d'une manière complexe des questions théoriques et méthodologiques de la régionalisation. En ce qui suit, je me permets d'ajouter quelques mots aux questions essentielles discutées à ce colloque en présentant quelques exemples hongrois. Je parlerai de trois catégories principales.

I - APPROCHE THÉORIQUE DE L'AMBIGUITÉ DE LA RÉGION

Par rapport à l'histoire, science des temps, la géographie est la science de l'espace. Selon la philosophie matérialiste dialectique /ens entium/ du monde existant est: la matière en mouvement dans le temps et dans l'espace. L'espace est le cadre de la coexistence des objets du monde. Le contenu de la réalité objective est la matière en mouvement, sa forme d'existence est l'espace et le temps. L'espace donc est une catégorie de forme. La dialectique de l'espace est continue et discontinue à la fois. La continuité de l'espace met l'accent sur le caractère continu, incessant, infini des rapports existant dans l'ensemble. La discontinuité montre le caractère fractionné de l'espace ce qui se présente par des limites et la dimension.

Fixer des limites dans l'espace infini, mettre l'accent, sur la discontinuité, c'est antidialectique. Par conséquent la fixation des limites est toujours de caractère subjectif. C'est d'après moi, la base philosophique fondamentale de la régionalisation. Ce qui ne veut pas dire qu'une unité de l'espace ayant des limites ne soit pas objective. Le découpage de l'espace en parties minimes ne change pas, n'influence pas l'objectivité de l'espace.

Le géographe est aussi un homme donc, limité dans le temps et dans l'espace. Quand il trace des limites autour des régions, son caractère subjectif joue nécessairement un rôle dans l'action, ainsi par la nature des choses il solécra nécessairement le dynamisme, la vivacité de l'espace.

Cette explication paraît valable aussi pour les cas des historiens: eux aussi fixent des limites dans le temps ce qui nous semble également autoritaire. La région géographique correspond à l'époque historique. Savoir où est la limite de "la région centrale", c'est un secret aussi mythique que de savoir exactement quand la Renaissance a commencé.

Partant de ce point de départ, la région donne, en tant qu'une unité de l'espace terrestre concrète se présente sous forme de la réalité objective. C'est le cadre des recherches géographiques. Quel est le contenu des recherches géographiques? Je crois, que c'est l'interdépendance dialectique entre la nature, le milieu /le milieu géographique/ et la société /l'homme/ qui s'incarne grâce à la vie économique /le travail/. Etant donné que cette question complexe dans ses mesures planétaires ne pourra jamais être étudiée fondamentalement par un homme de caractère fini. Nous sommes contraints par notre infinité de fixer tout de même des limites dans l'espace terrestre. Par ce fait, nous agissons contre l'essentiel dialectique de l'espace. Etant donné que la connaissance individuelle et sociale est relative, en raison de son existence finie, le géographe est bien obligé d'examiner dans des cadres concrets créés par lui-même la coexistence entre la nature et la société.

Mais l'espace ne peut jamais être uniquement discontinu dans la réalité, donc ne peut jamais être limité sans ambiguïté. Parallèlement de la discontinuité relative, la continuité a un caractère absolu qui existe toujours. Elle est composée des structures changeantes dynamiques, se renouvelant de manière permanente, et de leurs combinaisons infinies. La question se pose alors: quel est l'essentiel de l'espace géographique? Est-ce la région que l'on peut bien limiter ou la structure spatiale que l'on ne peut pas du tout limiter et qui se constitue par des centres d'attraction se modifiant dans l'espace /pôle/ et des lignes de force /axe/? Par la suite les problèmes régionaux de la Hongrie seront exposés sous cet aspect théorique.

II - UNITÉS ADMINISTRATIVES - RÉGIONS ÉCONOMIQUES - RÉGIONS GÉOGRAPHIQUES

La pratique de l'économie planifiée, de l'aménagement du territoire exige des cadres bien limités dans la réalisation des plans. Ce sont des régions économiques. Dans certains pays comme par exemple en Pologne qui a connu des époques orageuses, le développement planifié

ESSAIS DE DÉCOUPAGE RÉGIONAL EN HONGRIE PENDANT
1960 - 1970



de l'économie national, après la deuxième guerre mondiale s'est passé dans des cadres modernes. Dans la plupart des pays, les régions économiques se sont formées suivant l'héritage de l'histoire, gardant les anciennes frontières. Ainsi, dans la République Fédérale de l'Allemagne les "Länder", les provinces historiques ont été unifiées et simplifiées. En France la Grande Révolution a fait disparaître les provinces historiques et a donné lieu aux départements rationnels. L'organisation des économies modernes a dépassé les anciens cadres administratifs déjà trop étroits. L'économie planifiée après la deuxième guerre mondiale ne les a pas pu assimiler à cause de leur exiguité mais n'a pas pu non plus se libérer de cet héritage /série de données statistiques, ébauches des tendances/. Par conséquent, une solution ambiguë est née. Les 95 départements ont été réunis en 25 circonscriptions d'action régionales. La régionalisation en Hongrie est semblable à celle effectuée en France: on a fait six régions économiques suivant le tracé des limites des 19 "megye". Le "megye" est l'unité administrative en Hongrie. Il correspond à la notion du département français. Sur le plan historique, l'origine du "megye" remonte au X^e siècle. Il était à l'époque une unité militaire-administrative. Il y a 100 ans que les limites des "megye" se formaient. Dans l'ancien Hongrie /la Hongrie historique/ conformément à la situation régionale, les Pouvoirs publics ont divisé le pays en 63 départements et 26 villes municipales. Même après l'entrée en vigueur des modifications des frontières suivant les clauses du traité de Trianon, ce découpage a été maintenu en grande ligne et existe encore aujourd'hui. En Hongrie, donc, on ne peut pas parler des réformes administratives et régionales aussi importantes que par exemple en Pologne.

Le "megye" hongrois dans l'ordre de grandeur semble au département français a dépassé les cadres trop étroits de la planification régionale, comme chez vous en France. Les géographes hongrois ont fait - lors des années cinquante - de nombreux essais dans le domaine de la régionalisation /rayonnement/ afin d'améliorer le travail pratique. Le caractère multiple de l'essai fait le critère de soi-même, nous n'avons pas l'intention de donner ici une analyse détaillée. Quant à cette question, on a fini par faire un compromis comme en France. Après avoir examiné plusieurs propositions celle de l'Office National du Plan sur les 6 régions économiques qui ont été acceptées comme cadre de planification nationale. Ces régions économiques - comme en France - sont le résultat d'une opération de fusion simple des anciens départements administratifs.

Ainsi, six régions ont été créées de 19 départements. Elles sont aujourd'hui les unités de la planification au niveau régional; bien que ce fait ne soit pas encore devenu notoire et même les géographes ne l'ont pas unanimement accepté.

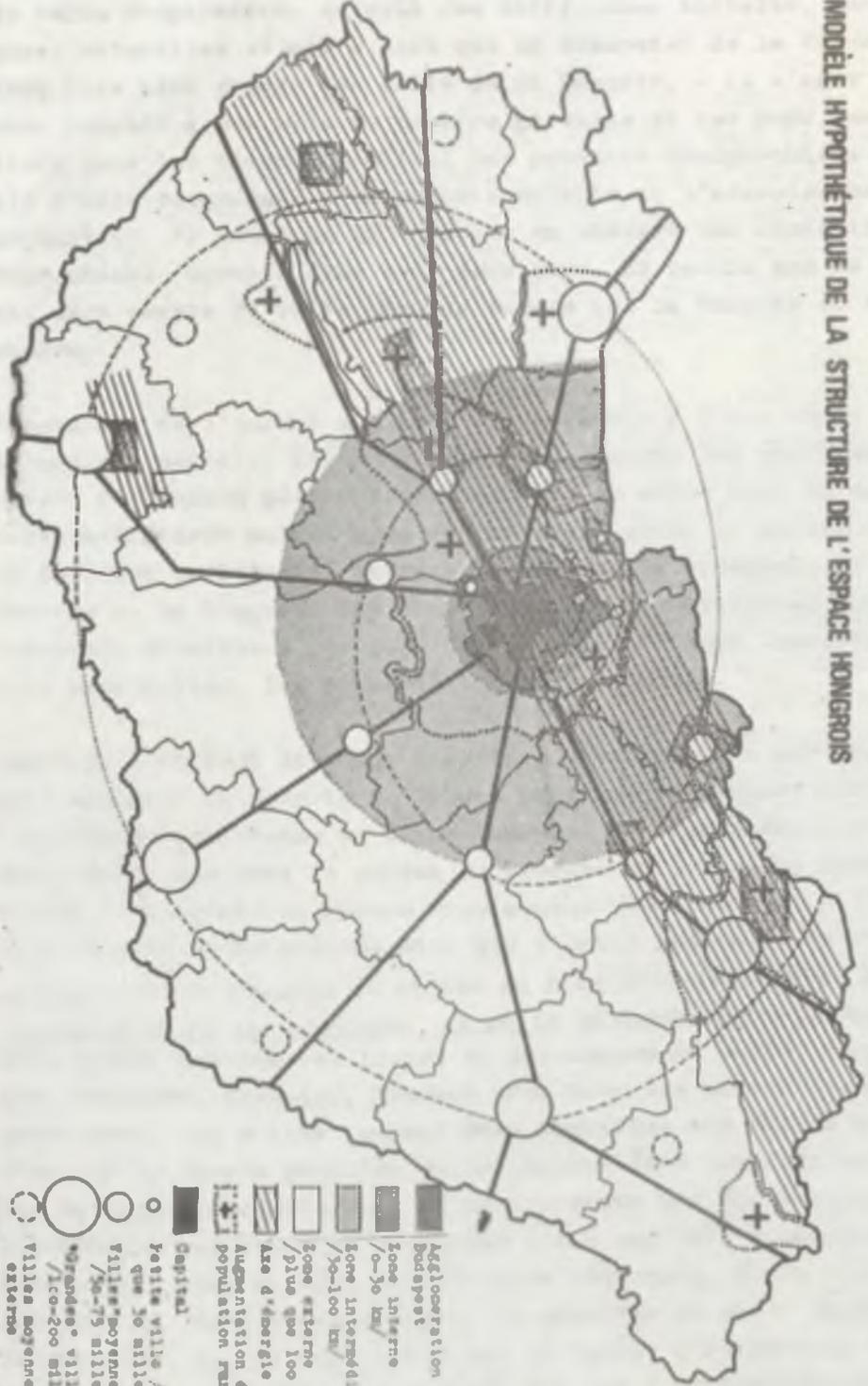
Dans l'article d'information sur Budapest que nous avons passé à nos collègues français, j'ai consacré un petit passage pour faire connaître mon opinion au sujet du découpage régional du pays et du rôle de la capitale dans la régionalisation. Sur le plan géographique, la Hongrie, pays de petite superficie, peut être clairement découpée en trois régions physiques /Alföld = la Grande Plaine hongroise; Dunántul = Transdanubie; Északi hegyvidék = région montagneuse du Nord/ sur le plan économique il est difficile de la découper en régions étant donné que la capitale hypertrophiée, Budapest "fait ombre" - pour ainsi dire - au pays entier. C'est une autre question que le côté pratique de la planification, l'effort tendant à créer une harmonie entre les régions exigent la formation des régions économiques. Mais du point de vue de la géographie on ne peut les prendre que pour des subrégions.

Le milieu physique, vu à l'échelle humaine reste relativement immobile, alors que les sphères sociales et économiques changent rapidement. C'est pourquoi, il est beaucoup plus facile de parler de grandes régions physiques que des régions économiques. Tandis que la discontinuité de l'espace géographique se présente dans la stabilité relative des grandes régions physiques, la structure de l'espace sociale et économique en permanent changement exprime plutôt la continuité de l'espace géographique. L'ensemble dialectique des deux donne la région géographique. Les phénomènes économiques et sociaux continus se présentent dans les régions physiques discontinues.

III - LE MODÈLE DE LA STRUCTURE DE L'ESPACE HONGROISE

M. le professeur Brunet nous a parlé de la structure de l'espace français et son dynamisme. Je pense qu'il ne serait pas sans intérêt de présenter suivant ses grands principes de base, la structure de l'espace hongrois. En examinant le problème il souligne l'unité dialectique des méthodes inductives et déductives, utilisant ces dernières, il présente les régularités de l'espace français par la voie cartographique. Je vais essayer de donner hypothétiquement les grandes lignes de la structure de l'espace hongrois.

MODELE HYPOTHETIQUE DE LA STRUCTURE DE L'ESPACE HONGROIS



- Agglomération de Budapest
- Zone interne / 0-30 km
- Zone intermédiaire / 30-100 km
- Zone externe / plus que 100 km
- Axe d'énergie
- Augmentation de la population rurale
- Capital
- Petite ville / moins que 30 mille hab.
- Villes "boyanes" / 50-75 mille hab.
- Villes moyennes de zone externe / 100-200 mille hab.
- Villes moyennes de zone interne
- Région Industrielle
- Principaux axes de transport

En faisant la comparaison entre les deux pays, il faut tout d'abord souligner deux traits différents: la France est le plus grand pays de l'Europe occidentale avec deux mers, la Hongrie par contre est l'un des plus petits pays, sans mer. Il y a tout de même à en tirer de cette comparaison. Au delà des différences sociales, économiques, naturelles et mis à part que la dimension de la France est cinq fois plus grande que celle de la Hongrie, - il s'agit ici des pays peuplés à peu près de manière pareille et des pays surcentralisés dans une mesure pareille. Une pression démographique semblable s'est accompagnée d'un rythme semblable de l'accroissement de la population. Au cours du XX^e siècle, on observe une diminution démographique durable dans tous deux pays. Il semble que la France est déjà sortie de cette période tandis que la Hongrie en est subie encore.

Aucune axe de l'Europe centrale ne ressemble à l'axe rhénan de l'Europe occidentale. Historiquement, on observe une différence de niveau économique plus forte au Nord-Est et moins forte au Nord-Sud. Cette différence existe même aujourd'hui, entre la partie de l'Ouest et de l'Est en Pologne, entre la Bohême et la Slovaquie et entre l'Autriche et la Hongrie. Les zones qui sont accentuées en Europe occidentale n'existent pas dans les pays de l'Europe centrale qui sont plus petits, les possibilités en y manquent.

Comme je l'ai déjà dit dans l'article d'information sur Budapest on peut comparer la Hongrie au Bassin parisien, le département de Pest à la Région parisienne et Grand-Budapest à l'agglomération de Paris. Mais tandis que dans le schéma du professeur Brunet le Bassin parisien se présente en France unanimement comme le centre d'attraction du pays, nous pouvons dire que l'unité politique de dimension semblable de la Hongrie se divise en pôle d'attraction de la capitale et de ses environs et en la périphérie se polarisent autour des centres locaux de développement /Győr, Pécs, Szeged, Debrecen, Miskolc/. Prenant pour base les statistiques démographiques, ces villes peuvent être comparées aux villes de la couronne du Bassin parisien et ne peuvent être considérées comme des métropoles d'équilibre. Si nous n'avons pas des villes aussi importantes qui, dans la proximité d'une capitale hypertrophiée pourraient jouer le rôle de métropole régionale, alors suivant le principe de Vidal de la Blanche, la question se pose: la région, existe-elle, si elle est créée par la sphère d'attraction d'une ville. Nous ne voulons pas nier là que nos "grandes villes" n'étant pas de sphères d'attraction locale mais qu'à côté de Budapest elles ne sont pas au niveau régional.

La structure de l'espace du pays est essentiellement déterminée par Budapest, j'en ai déjà parlé en présentant la capitale. Grâce à cette connaissance on peut décrire la structure de l'espace hongrois. Mais, il est à souligner que compte tenu des mesures du pays, nous donnerons une mésostructure plus détaillée par rapport au schéma du professeur Brunet.

1/ Quant aux conditions naturelles "l'axe d'énergie et de matières premières" du pays s'allonge dans la direction Ouest-Sud-Ouest - Est-Nord-Est suivant le tracé des Moyennes Montagne transdanubienne et septentrionale /Dunántuli et Északi középhegységek/, qui est entouré au Nord-Ouest par la Kisalföld, au Sud et à l'Est par la région de collines de Déldunántul /Transdanubie du Sud/ et par l'Alföld /la Grande Plaine hongroise/ région caractérisée surtout par l'agriculture et moins par l'industrie de transformation. L'industrie lourde de Meosek isolée fait une île isolée de ses environs. Les plus importantes régions industrielles hongroises /de Borsod, Nógrád, Komárom, Középdunántul, Zala/ sauf la montagne de Meosek suivent la zone des Moyennes Montagnes.

2/ Dans l'évolution historique du Sud-Ouest - Nord-Est suivant l'inclinaison de la Moyenne Montagne transdanubienne deux grandes unités peuvent être séparées. Au Nord-Ouest la Kisalföld et "les pieds" des Alpes n'ont pas été occupés par des Turocs au XV-XVII^{es} siècles, c'est pourquoi nous trouvons ici des traits de la vie médiévale que les villes d'aujourd'hui ont pu garder, et c'est pourquoi un réseau d'habitat plus dense. La ville impériale a subi une influence continue de Vienne, ainsi l'industrialisation a commencé relativement tôt, déjà au début du XIX^e siècle. Par contre l'Alföld a subi pendant 150 ans l'occupation des Turocs. La vie citadine existant déjà auparavant s'est limitée à quelques villes /Debrecen, nagykovács, Kecskemét, Cegléd, Szeged/. Le repeuplement de cette région arriérée est le résultat du XVIII^e siècle. Son réseau d'habitat est toujours moins dense que celui de la Transdanubie. Cette région est caractérisée par villes agraires de grande étendue et par des "tanyas" /hameaux ou fermes isolées/.

3/ Les traits fondamentaux du réseau d'habitat et l'hierarchie des villes sont déterminés par la capitale, Budapest qui a fait un progrès énorme au cours des 100 ans écoulés. A cause d'une situation prépondérante de la capitale en s'éloignant d'elle, les villes forment trois zones. Les caractères dominants de ce schéma sont les suivants:

a/ Il n'existe pas de ville de plus de 30 000 habitants dans la zone interne de 30 km de Budapest /Vác, Szentendre, Gödöllő, Százhalombatta/.

b/ Éloigné de la capitale de 60-100 km il y a une zone intermédiaire /Tatabánya, Székesfehérvár, Dunaujváros, Keoskemét, Szolnok/, dont le nombre des habitants est 50-70 000.

c/ Enfin, nos "grandes villes" de 100-200 mille habitants dont j'ai déjà parlé qui, si l'on se place à l'échelle de l'Europe ne sont que des villes moyennes au maximum se situent loin de la capitale, dans la zone externe toute proche des frontières. Je crois, que le schéma du réseau urbain hongrois que je viens de présenter peut être comparé aux éléments principaux du réseau urbain du Bassin parisien.

4/ Tous les grandes axes de transport hongrois aboutissent à la capitale, à Budapest - comme à Paris -. Le caractère faible ou carrément le manque des relations transversales se présentent également d'une manière pareille dans les deux pays.

5/ Il est caractéristique pour le dynamisme de la répartition régionale de la population: d'une part une certaine concentration autour de la capitale et d'autre part un contraste dans la direction Nord-Est. L'accroissement de la population entre les deux derniers recensements a atteint le nombre de 355 000 /1960: 9 961; 1970: 10 315/ mille habitants c.a.d. l'accroissement de la population annuel est de 3,6% ce qui est l'un des plus faibles pourcentages du monde. Seulement 57,5% de cette augmentation se sont entassés dans l'agglomération de Budapest /à Budapest et dans les 44 habitats de ses environs, qui comparant 1,8% de la superficie du pays!/. Le reste du pourcentage est dans les régions du Nord /Transdanubie Nord, Moyenne Montagne du Nord/, tandis que les régions de l'Alföld et de la Transdanubie du Sud sont des régions de l'exode. Quelques "grandes villes" en accroissement spectaculaire /Pécs, Szeged, Debrecen/ ne peuvent pas compenser le dépeuplement de la région. Ce dépeuplement revêt par endroit des mesures résultant que dans certaines villes /Hódmezővásárhely, Hajdúszoboszló, Karcag, Turkeve/ même la diminution de la population a commencé.

LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

EN HONGRIE

Lackó, L.

Les résultats du développement économique et social d'une part, et les disproportions de la structure spatiale de l'autre ont mené vers la fin des années soixante à ce que les problèmes de la planification régionale sont passés au premier plan tant dans le domaine scientifique que dans la pratique.

Les bases du progrès rapide ont été créées en 1971 par les décrets gouvernementaux concernant la planification régionale. Ces décrets ont mis au point et élargi le cadre des établissements publics et ont décidé - unanimement - même des questions concernant leur contenu. Conformément aux décrets le développement régional - comme devoir administratif - a été renvoyé à la compétence du Ministère de la Construction et de l'Urbanisme. Ce ministère est responsable pour l'élaboration des propositions de planification régionale et des orientations de la localisation des grands investissements. Il joue un rôle central dans la direction et l'organisation des recherches servant à la planification régionale et dans l'élaboration des programmes de priorité du développement régional. L'organe central de l'élaboration des plans régionaux de l'économie nationale reste toujours l'Office National du Plan, mais à côté de cet Office, le Ministère de la Construction et de l'Urbanisme exécute aussi des devoirs très importants.

Les décrets du Gouvernement déjà mentionnés ont éclairci aussi de nombreuses questions de contenu essentielles. D'entre elles la plus importante est peut-être celle d'avoir déterminé les deux types de plans régionaux:

a/ Les plans régionaux de développement établissent les tâches du développement économique et social sur la base des tendances et des conditions de développement de la totalité de l'économie. En essence donc, ce type de plan est d'un caractère économique. Suivant leurs durées, on peut parler des plans de développement régionaux à terme moyen /quinquennal/, à long terme /15-20 ans/ et des plans prospectiviques /30-40 ans/. De tels plans seront élaborés pour la

pays entier, pour les circonscriptions de planification économique et pour d'autres domaine /p.e. les comitats/.

b/ La tâche des plans d'aménagement du territoire est de déterminer la structure de réseau d'habitat, la répartition spatiale des réseaux et des équipements d'infrastructure, l'utilisation pratique de chaque terrain. Ces plans sont en premier lieu de caractère technico-physique. Ils esquissent un objectif réalisable dans un temps donné, c'est-à-dire ils ne se sont pas basés sur la conception de développement d'une certaine période. Quant à leur durée, ils peuvent être des plans prospectiviques /30-50 ans/ ou bien des plans à long terme /15-20 ans/. Ils peuvent être élaborés pour le territoire entier du pays, pour les circonscriptions de planification et économiques, pour les comitats, pour d'autres unités territoriales et pour les habitats.

Ces deux types de plans régionaux doivent être harmonisés entre eux, bien entendu. Ces deux activités de planification de caractère différent se complètent, par exemple: les analyses et les calculs du plan d'aménagement du territoire constituant une base pour le plan de développement régional et inversement: le plan de développement régional établit: lequel des objectifs du plan d'aménagement du territoire doit être réalisé dans une période donnée.

À côté de l'Office National du Plan et du Ministère de la Construction et de l'Urbanisme, jouant un rôle directeur dans l'élaboration des plans régionaux, les autres ministères /et des organisations à compétence nationale/, l'Office Central Statistique, les Conseils des comitats et de la capitale, les instituts de recherches et les bureaux d'études remplissent des tâches importantes dans le processus de la préparation des plans. En ce qui concerne la programme et l'approbation des directives, une tâche d'importance clef retombe sur le Conseil des Ministres et sur le Parlement.

Dans les conditions favorables mentionnées l'élaboration des plans régionaux à moyen terme et à long terme s'effectue en plein essor au cours des dernières années. Dans la fondation de ces travaux les géographes hongrois, et d'entre eux les collaborateurs de l'Institut des Recherches Géographiques de l'Académie des Sciences de Hongrie déploient une activité considérable. C'est la planification du développement régional qui offre les meilleures possibilités pour la formation de l'aspect géographique, pour l'utilisation des résultats des recherches et pour l'intervention personnelle des géographes.

Ci-après, nous allons passer en revue les objectifs du plan quinquennal concernant le développement régional dans la période entre 1971 et 1975, ainsi que la conception du développement régional pour la période jusqu'en 1990.

Il est un fait connu que la modification de la structure spatiale est un devoir très exigeant de temps. C'est pourquoi dans une période de cinq ans on ne peut compter que sur des résultats limités. En considérant d'une part ce fait et de l'autre les directives du développement régional, le plan quinquennal a prévu la période de 1971-1975 les objectifs suivants du développement économique régional:

- la modification dans la répartition territoriale des forces productives doit contribuer à l'augmentation de l'efficacité de la production;
- par la diminution des différences de l'emploi et de l'équipement la différence territoriale des conditions de vie doit être atténuée;
- le problème du développement de l'industrie implantée à Budapest et à ses environs doit être surmonté sans augmentation de l'effectif des employés. Il faut continuer à transférer hors de la capitale les usines exigeantes de travail et de temps ou ne pouvant pas s'ajuster à la structure moderne de la capitale de façon à contribuer ainsi à effectuer les prévisions de l'industrialisation des campagnes;
- pour diminuer la prédominance de la capitale il faut encourager la décentralisation de la vie technique, des recherches scientifiques et de la vie intellectuelle;
- dans le secteur industriel, c'est la Grande Plaine, notamment la zone Nord-Est de la région à l'Est de la Tisza qui doit être développée en priorité;
- dans la région de réduction forte de la production des charbonnages /notamment dans les comitats de Nógrád et de Borsod-Abaúj-Zemplén/ on doit se préoccuper de la conversion rapide de la structure industrielle, tout en créant des emplois en nombre suffisant;
- l'industrie de la Transdanubie du Nord doit se développer surtout par la voie des programmes centraux du développement industriel;
- l'effort doit s'orienter sur le développement accéléré de l'industrie au Sud de la Transdanubie dépassant la moyenne nationale.

Au commencement de l'élaboration du plan d'économie nationale à long terme on a pris pour base la période de 1971-1985, mais plus tard la terme a été reporté à 1990, bien entendu, les directives et les objectives restaient toujours valables.

Passons en revue d'abord - pour énumérer succinctement - les bases suivantes dont la conception du développement régional à long terme est issue: la structure spatiale donnée, en considérant surtout quelques disproportions et contradictions /différence du développement économique, de l'emploi et des conditions de vie selon les unités territoriales./; les tendances à la conversion structurale de la région /la concentration de la population et de l'économie dans les régions et les habitats de conditions naturelles et de position économique favorables/; le rôle accru de l'infrastructure dans le développement économique et social; la conversion structurale de l'industrie /diminution de la part de l'industrie minière/, la concentration d'exploitation; la concentration de la production agricole vers les régions de conditions naturelles favorables; la prédominance des tendances de concentration même dans le réseau d'habitat, l'augmentation des écarts entre les catégories d'habitat concernant la fonction et l'hierarchie /accroissement de nombre des habitats ayant des fonctions à l'échelle moyenne et supérieure, mais décroissement en même temps des fonctions des petits villages/.

En considérant comme base les faits précédents, la conception du développement régional à long terme contient les programmes suivants. Ce qui est le plus général et le plus important consiste en ce que dans cette période les différences vont en diminuant entre les circonscriptions de planification et économiques concernant le développement, l'action, le revenu, la consommation et les équipements infrastructureux. Nous faisons connaître ci-dessous - un peu plus en détail - les tendances suivantes:

1/ Les différences territoriales diminuent grâce au développement économique /calculé à la base du revenu national par habitant/ entre les régions de planification et économiques. Mais quant aux unités territoriales plus petites, ces différences se maintiennent encore, voire dans certains cas extrêmes, les écarts des niveaux augmentent peut-être /p.e. entre les régions agricoles de conditions naturelles très favorables et défavorables, entre les régions sous-industrialisées et les agglomérations industriellement développées/.

2/ Les proportions de la localisation de l'industrie changent à l'égard des facteurs suivants:

a/ L'effet de l'axe énergétique et industriel situé antérieurement dans la direction nettement Nord-Est--Sud-Est diminue en raison

du déplacement du centre de la production charbonnière à la Transdanubie et celui de la production d'hydrocarbure sur les territoires de la Grande Plaine.

b/ L'évolution des branches de l'industrie chimique lourde se déplace vers les sactions des cours-d'eau situées au Sud-Est /section Sud du Danube, de la Drave/ disposant de possibilités favorables pour gagner de l'eau industrielle. Pour l'industrie des matériaux de construction l'orientation vers les marchés de consommation se fait valoir/p.e. les usines d'éléments préfabriqués/.

c/ Dans le cas des branches de l'industrie légère la primauté de différents facteurs de l'implantation se traduit: pour la transformation du bois et l'industrie du papier et de la pâte de bois: par l'approvisionnement en eau, en matière première; pour l'imprimerie: par le recrutement d'une main-d'oeuvre qualifiée.

d/ Le choix de l'implantation efficace des industries exige l'application étendue des "parcs industriels".

3/ L'une des questions clef du développement de l'agriculture réside dans la transformation structurale de production des territoires agricoles de conditions naturelles défavorables. L'importance de ce problème se montre dans le fait que les régions qualifiées à la base de divers facteurs /relief, sol, érosion du sol etc./ comme disposant de conditions naturelles défavorables couvrent environ 26-28% de territoire agricole du pays, les 30% de ces territoires appartiennent aux coopératives agricoles de production et 35% sont exploités par les fermes d'État. La solution de ce problème exige des mesures différenciées: la préférence de la production agricole, sa modernisation technique sont nécessaires sur certains territoires de la Grande Plaine; dans d'autres régions - surtout dans les pays de collines - la conversion intense de la structure de production et le reboisement intensifié peuvent signifier une solution; mais il y aura aussi des territoires où le moyen principal de la solution sera la suppression de la production agricole. En même temps - bien entendu - il faut assurer des emplois dans les autres secteurs pour la main-d'oeuvre libérée de l'agriculture,

4/ Le problème principal du réseau de communication réside dans la situation centrale de Budapest, pour l'atténuer il faut prendre des mesures même dans cette période du plan /construction des lignes transversales et d'une ligne de liaison Est-Ouest sans travers Bu-

depest/. Il se pose aussi la question de rallier Budapest au réseau routier de l'Europe et la nécessité du rattachement à la construction de la voie navigable du canal Danube-Rhin-Main.

5/ La diminution des différences qui subsistent encore dans l'équipement infrastructural, est très important, pour diminuer les écarts des niveaux entre certaines régions du pays. L'objectif général est d'assurer l'équipement de base pour la population vivant même dans les conditions les plus arriérées /dans des villages exigus de 300 à 400 habitants, dans des tanyas et d'autres lieux de résidence périphérique/. D'autre part, il faut s'efforcer d'atténuer la tension infrastructurale dans la capitale et dans les autres villes à développer en priorité.

6/ Tenant compte particulier aux conditions démographiques généralement moins favorables de la dernière décennie, il faut s'attendre lors de la planification de l'expansion économique aux possibilités présentées par les régions du Nord-Est et de l'Est les mieux dotées en excédent de main-d'oeuvre.

7/ En examinant les caractères fondamentaux de la structure spatiale socio-économique, il faut traiter avec distinction les problèmes du développement de Budapest et de l'agglomération budapestoise. L'un des objectifs principaux est d'assurer que l'accroissement de la population soit le minimum; ce qui veut dire que la population de la capitale ne dépasse les 2,2 millions et l'agglomération de Budapest les 2,6 millions de personnes. Les tâches principales du développement industriel de l'agglomération de la capitale sont: la forte diminution de la demande en travailleurs manuels; le transfert hors de la capitale des branches exigeantes de travail; la modernisation de la structure industrielle; la formation de la division du travail rationnelle entre l'industrie de la capitale et celle de l'enceinte d'agglomération environnante. Dans le domaine du développement de l'infrastructure il faut assurer la priorité pour la construction de logements en satisfaisant les exigences y relatives des services communaux et des transports en masse.

8/ A l'égard du réseau d'habitat nous mentionnons en premier lieu le développement des grandes villes de province /Miskolo, Debrecen, Szeged, Pécs, Győr/ dont l'élément principal est le développement rationnel et la reconstruction de l'économie subsistante de l'infrastructure, ainsi que le développement intense de l'équipement culturel. L'essentiel de l'autre tendance est que les conditions du

développement le mieux efficace /par rapport tant à l'infrastructure, qu'à l'industrie/ se trouvent surtout dans les villes moyennes /d'une population de plus de 50 000 et entre 30 000 et 50 000 habitants/; il en résulte que le développement intensifié de celles-ci est nécessaire et raisonnable. Les territoires avec les villages exiguës signifient un grand problème surtout du point de vue de la politique sociale /les comitats de Baranya, de Zala et la partie septentrionale du comitat Borsod-Abaúj-Zemplén/, ainsi que les régions de tanyas /dans les comitats de Bács-Kiskun, de Csongrád et de Békés/; environ 1,5 million d'hommes vivent dans ces types d'habitat. Là, où cela est motivé par la production agricole, il faut tenir compte à long terme de la subsistance des villages exiguës; sur ces territoires il faut assurer les conditions primordiales du logement et d'autres équipements /commerciaux, scolaires, sanitaires/; en revanche, sur les territoires où les facteurs économiques ne nécessitent pas les services indiqués, l'objectif principal peut être la formation des communes dites villages-centre. En ce qui concerne les régions de tanyas, la politique fondamentale est de faciliter même par les moyens administratifs la suppression graduelle de ce type d'habitat; par nécessité économique ou dans le cas de groupes de tanyas plus importants, la sécurité d'approvisionnement primordial peut se mettre au premier plan /surtout par l'utilisation des moyens locaux/.

9/ La protection de l'environnement est une des tâches les plus importantes du développement régional à la long terme. Le programme minimal est d'entretenir l'état actuel malgré le développement de l'industrie, de l'urbanisation et de la mécanisation. Le développement régional joue un rôle important dans l'effort d'attirer l'attention par la lutte contre la pollution de l'environnement sur les territoires et les foyers les plus exposés aux dangers.

X X X

Il s'ensuit de tout ce que nous avons exposé ci-dessus que les tâches polyvalentes du développement économique régional se rattachent très étroitement aux objectifs de la planification économique nationale, et la solution des tâches ne se voit que dans le cadre des plans de l'économie nationale. L'esquisse des tâches et des objectifs a prouvé que la science géographique hongroise doit assurer une grande part à la réalisation de ces travaux en contribution non seulement aux succès de la planification, mais aussi au progrès considérable de notre science.

DE L'ÉVALUATION PHYSICO-GÉOGRAPHIQUE DE LA RÉGION A LA
CARTOGRAPHIE COMPLEXE GÉOÉCOLOGIQUE

Marosi S. - Szilárd, J.

Les études écologiques du territoire s'avancent à l'heure actuelle au premier plan des recherches de la géographie physique modernes, complexes et servant à la pratique directement et au niveau de la planification.

Cela se rattache en premier lieu à ce que l'importance de l'influence exercé par l'ensemble des facteurs écologiques sur l'exploitation et l'implantation sera de plus en plus nettement reconnue a côté des hommes de sciences connexes et voisines même par les spécialistes. Il en résulte qu'ils ont recours de plus en plus aux études complexes écologiques pour les travaux de planification et de réalisation, c'est pourquoi ils les sollicitent et les soutiennent même financièrement.

Pour sortir de la recherche physico-géographique traditionnelle, en majorité d'un but autonome, de caractère encyclopédique, les premiers pas d'initiative - faits dans l'intérêt de la développer et rendre plus pratique - ont été faits à l'Institut des Recherches Géographiques de l'Académie des Sciences de Hongrie par les auteurs de la présente communication au début des années 60. C'est alors que les bases de principe méthodologiques de la nouvelle tendance de l'évaluation physico-géographique de la région ont été élaborées.

La matière de cette nouvelle discipline de géographie appliquée, soit de l'évaluation de la région, n'est d'après la connaissance des facteurs du milieu physico-géographique que la synthèse des données favorables ou défavorables en tant que potentiel de la région.

Au cours de l'évaluation de la région la tâche maîtresse est de dégager, de délimiter, de caractériser et d'apprécier du point de vue physico-géographique complexe les types du potentiel écologique /écooptypes/ introduits comme une nouvelle catégorie des types d'unité territoriale des données naturelles de l'exploitation /du

potentiel de l'ambiance naturelle/.

A partir des premières initiatives, des élaborations d'évaluation de la région se sont effectuées, différentes en leur profondeur et détails, sur des territoires variés par importance et caractère, et même les bases méthodologiques se sont considérablement élargies depuis ce temps-là.

Le soutien matériel considérable des travaux à charge, surtout dans les petites parties d'un territoire, permettait de dégager en détails les facteurs écologiques et les évaluer sur la base des analyses au laboratoire ainsi que de faire des propositions nombreuses concernant l'utilisation optimale.

Les élaborations exigeant nombre d'examen de telle profondeur et exactes ne peuvent être effectuées naturellement que sur des territoires typiques de choix dont les résultats obtenus peuvent être généralisés pour les autres unités territoriales de caractère semblable.

Les résultats des recherches agroécologiques effectuées jusqu'à présent sur les territoires de caractères différents utilisables pour les buts de l'agriculture se présentent à notre Institut par des études réunies dans plusieurs volumes /L. Góczán - S. Marosi - J. Szilárd, 1969-1973/. Les travaux s'accompagnent des séries de cartes à l'échelle du 1:10 000 et se basent sur elles. Nous nous proposons d'attirer l'attention sur celles-ci - dans le cadre d'une courte présentation et explication. La recherche agroécologique liée à la cartographie est d'une importance particulière en Hongrie puisque les deux tiers du territoire national sont mis en culture. 29 % /2 millions d'hectares/ de ces terres cultivées sont des surfaces de relief construit de dépôts meubles ou recouvert par ceux-ci et soumis à l'érosion du sol dans une mesure différente. L'enlèvement des sols cultivés sur ces terrains provoque des dégâts de 30 % par an pour la production agricole. La tâche des disciplines de l'agriculture et de la géographie est d'assurer et d'effectuer à un niveau moderne la fondation scientifique de l'exploitation de protection du sol nécessaire dans l'intérêt de réduire au minimum les pertes de récolte mentionnées et la régionalisation même de ce point de vue.

La géographie envisage par son aspect complexe les géo-processus et leurs résultats ensemble, dans l'intérêt de l'utilisation agricole optimale. Cela permet de distinguer des unités homogènes ou relativement homogènes, c'est-à-dire le travail sert de base pour l'écologie de région et de typologie de région.

La présentation des résultats se réalise dans une série de cartes multifactorielle et dans les textes d'interprétation et d'explication de carte y appartenant, ainsi que dans les propositions formulées en textes. Elle est complétée d'une riche matière d'études documentaires.

Après la présentation et caractérisation générale de la situation géographique du territoire envisagé, la série de cartes comporte les variantes cartographiques originales à l'échelle du 1:10 000, accompagnées des textes d'évaluation et de proposition suivants:

1. Carte géomorphologique: A côté des formes superficielles génétiques elle consacre une grande attention à la représentation des microformes, des dénivellations relativement petites, puisqu'elles ont influencé et influencent dans une large mesure la formation superficielle anthropique et avec cela l'érosion du sol et le remaniement des dépôts de versants. Les directions des pentes et la longueur des versants sont de même lisibles sur la variante de carte. Il est surtout important - dans certains cas - de distinguer en détails les niveaux d'érosion et de dérasion.

2. Carte de catégorie de pente des versants: Pour compléter la précédente elle donne encore plus d'informations sur les angles de pente, les groupes de catégories de pente, ce qui est extrêmement important outre le danger d'érosion même du point de vue de l'aménagement des eaux.

3. Carte génétique du sol: Elle montre une relation multilatérale avec la variante précédente, ainsi qu'avec les autres variantes, quoique beaucoup de facteurs écologiques se reflètent dans les sols génétiques.

4. Cartogramme d'humus: Les couleurs désignent l'épaisseur d'humus, les hachures la teneur en humus du sol.

5. Cartogramme du pH et de l'état de chaux: Il indique en couleur les sols avec le pH acide, faiblement acide, neutre, faiblement lessiveux, lessiveux etc., en hachures la teneur en CaCO_3 .

6. Cartogramme de la composition mécanique: Au moyen de couleurs et de hachures il indique par superposition la composition mécanique de la pédogénique et du sol. Son importance dépasse de loin son rôle influençant la formation du sol; il est d'une importance d'économie hydraulique et thermique et d'une importance agro-technique.

7. Cartogramme de l'érosion du sol: Dans la gamme entre les catégories extrêmes des terrains érodés jusqu'à la roche-mère et même affectant celle-ci et les terrains d'accumulation il indique des sols d'érosion forte, moyenne, faible et des sols non-érodés. Sous l'action anthropique même sur un terrain plan se présente une physionomie variée, en mosaïque à cette échelle.

8. Cartogramme de la mise en culture des sols: Il indique d'une part la profondeur admissible du labourage, d'autre part la couche du sol en cm qui doit être ameublée sans retournement. C'est l'expression proprement dite des conclusions et des résultats agro-techniques se traduisant sur la base des variétés précédentes.

9. Cartogramme de l'utilisation de l'eau: Il indique la capacité de l'eau et la capacité utile de l'eau en mm/m, ainsi que la perméabilité en mm/heure. Avec le cartogramme précédent il constitue la base pour l'utilisation du sol, pour l'exploitation au moyen d'irrigation.

Un cartogramme de l'écoulement, un cartogramme contenant des conseils techniques d'irrigation, un cartogramme de l'utilisation du sol, et nouvellement en titre d'essai, un cartogramme de l'évaluation de l'habitation viennent encore, le cas échéant, à la série de cartes géopédologiques /L. Góczán 1971, 1972/ qui seront en outre complétées par des mesures micro- et topoclimatologiques.

A tout cela viennent des méthodes de la géographie complexe et des sciences connexes, des applications mathématiques, l'arrosage artificiel et des études polyvalentes expérimentales sur terrain et en laboratoire.

10. Cartogramme indiquant les lieux de prélèvement /tranchées de profils, forages en sol/: Il sert à l'identification des informations indiquées sur les cartes, dans les descriptions de profils, dans les tableaux contenant les résultats des analyses au laboratoire.

Pour la vulgarisation des résultats des recherches polyvalentes nous faisons des essais même au moyen des méthodes de représentation cartographique complexe, à côté des séries de cartes présentées. De celles-ci nous présentons l'une de nos cartes de combinaison appartenant au thème précédent de géopédologie. Sur cette carte figurant ensemble les informations essentielles du point de vue de la pratique agricole comme les conditions du relief, les propriétés principales chimiques et physiques des sols, et certaines de leurs particularités concernant l'utilisation de l'eau, ainsi que quelques possibilités et propositions pour leur mise en culture.

En vue de la complexité des informations à présenter nous avons divisé le contenu cartographique en deux:

a/ Un dessin de couverture sur astralon qui présente au moyen de différentes lignes en couleur, des hachures, des rasters, des lettres et chiffres en couleur les principales formes du relief superficiel, ses conditions d'altitude, ses groupes de catégorie de pente, l'épaisseur de la couche de sol à ameublir sans détournement, la profondeur admissible du labourage et les degrés différents de l'utilisation de l'eau. Ce dessin sur astralon est la couverture, le complément du

b/ dessin sur carton coloré, sur lequel on présente au moyen de différentes couleurs, de hachures en couleur, de diagrammes et de signes en couleur et en combinaison les types génétiques du sol, la composition mécanique des roches-mères, les types physiques des sols, l'état de pH et de chaux, la teneur en CaCO_3 , l'épaisseur de la couche de l'humus, la teneur en Humus, ainsi que les degrés d'érosion. Ainsi le contenu des cartes complexes est réalisé, mais en même temps il peut être décomposé et les deux groupes peuvent être étudiés séparément.

Sur la carte de combinaison à nombreux facteurs se dessinent à la première vue presque automatiquement des tâches, des bandes superficielles délimitées qui peuvent être envisagées comme homogènes. Même dans la représentation à grande échelle ce sont les unités de base de l'écologie de la région proprement dites qui s'animent et sont non seulement les piliers objectifs de la tendance moderne des recherches scientifiques de la géographie, mais qui doivent être le plus tôt possible les bases d'organisation de l'exploitation agricole. C'est parce que même la désignation des limites des champs d'exploitation devrait s'accommoder à elles dans l'intérêt de l'application d'une agrotechnique unifiée et du complément en substances nutritives, ainsi que de la formation de la structure de semence et de la production rentable.

LE MILIEU GÉOGRAPHIQUE ET LA RECHERCHE DE LA RÉGION

Pécsi, M.

Le milieu géographique servant de base indispensable de l'existence et à l'évolution de la société humaine a constitué d'une manière et dans une mesure différente, mais de tout temps la tâche primordiale de recherche des sciences géographiques. Il est redevenu de nos jours une question centrale.

Dans la dernière décennie de divers aspects de la recherche du milieu se sont établis en Hongrie. Dans le cadre des géographes hongrois on a étudié d'une part les conditions du milieu physico-géographiques au moyen des méthodes de la science naturelle. Le but en a été de dégager et d'apprécier les lois de l'évolution naturelle du paysage. L'évolution du paysage a été examinée avant tout par l'action des facteurs de formation du paysage naturel.

Par contre, les représentants de la géographie économique ont étudié la région économique, dite région économique-géographique ou paysage humanisé /"Kulturlandschaft"/. Les études avaient pour but l'analyse des lois des processus socio-économiques et de la location territoriale de la production. Au cours des recherches économique-géographiques l'objectif était de recevoir des informations de base qui sont à l'aide du planificateur de la région pour l'évaluation des conditions, de la structure du "territoire à développer".

On considère de nos jours comme pratique que de mesurer et d'évaluer ensemble l'interaction du milieu naturel et de l'activité humaine. Nous entendons par milieu géographique une partie de la nature subissant l'interaction des processus naturels d'une part et de la production sociale de l'autre. Dans le milieu géographique se trouvent les éléments objectivisés du travail social, de plus, l'action globale interne du milieu sociale se fait valoir même sur la société elle-même. Ainsi la notion même de milieu géographique exprime déjà que nous entendons par cela une catégorie naturelle et une catégorie sociale. Mais en même temps elle exige d'évaluer "le milieu" intégré tant de la part des processus naturels que de celle de l'activité sociale. Cette manière intégrée de l'intégrée de l'interprétation et de la recherche du milieu géographique est poussée

aujourd'hui au premier plan par les aspects à la fois scientifiques et pratiques. Le fait d'avoir laissé de côté l'interaction des processus naturels et sociaux s'effectuant dans le milieu géographique a conduit à des défauts graves pour la planification régionale des forces productrices. Dans l'étude des rapports multiples du milieu naturel et de la société la géographie dispose de la majorité des traditions et des méthodes, mais l'intervention de plusieurs autres sciences est également nécessaire pour résoudre ce problème.

La question principale consiste dans l'utilisation optimale du milieu géographique au niveau donné de la société ou au niveau à atteindre par elle de la sorte que le complément des ressources naturelles utilisées puisse être assuré. Au cours de l'utilisation, de la production ni la nature, ni la société ne doivent être endommagées. Dans l'intérêt de l'utilisation optimale du milieu géographique il est nécessaire d'effectuer des recherches spéciales - entre elles même des analyses géographiques - en même temps il faut accomplir l'évaluation intégrée des résultats des recherches spéciales. La science géographique hongroise a effectué dans ce but des recherches spéciales différentes et élaboré ou développé des méthodes spéciales dans la dernière décennie. Je n'ai le moyen cette fois de traiter de ces thèmes, sinon par des titres.

1/ A l'intérieur des régions géographiques complexes nous avons caractérisé par les examens effectués en Hongrie sur l'écologie et les types de paysage les conditions et le dynamisme des unités territoriales typologiquement différentes, mais homogènes. Les faciès écologiques naturels étroitement liés entre eux et les groupes des écotopes économiques transformés constituent un type de paysage déterminé dans leur évolution. Ils représentent des valeurs différentes d'une part d'après leur étendue, d'autre part d'après leur potentiel en énergie, sol, eau, végétation et généralement en matière première, ainsi que selon leur situation géographique, le niveau des forces productrices et du mode de production. Les informations scientifiques à obtenir dans le domaine de l'évaluation des types de paysage sont fondamentalement nécessaires pour la planification régionale, la protection et la reconstruction du paysage, le pronostic de l'évolution de l'environnement.

2/ Nous avons fait figurer de même pour une tendance spéciale de recherche le thème de l'examen concernant les types de régions agricoles, au cours de la recherche duquel nous avons élaboré les

méthodes de la typisation des niveaux de production de l'agriculture. Ces méthodes s'orientent à dévoiler la structure interne de l'agriculture, et dégagent d'une exactitude scientifique les possibilités de leur évolution future et de leur optimisation.

3/ Sur les types de terrains représentatifs cultivés surtout par l'agriculture nous avons fait les initiatives des mesures détaillées agroécologiques et agrogéologiques et des levés des cartes. Ces analyses fournissent l'évaluation intégrée des conditions naturelles à l'échelle des exploitations pour l'utilisation des possibilités optimales de l'agriculture.

4/ En vue de la protection du relief, de l'examen de ses conditions naturelles et de sa stabilité nous avons passé du cadre très élargi de la protection de l'environnement à de nouvelles recherches géomorphologiques de l'ingénieur. La planification polyvalente des constructions urbaines et d'autres constructions techniques avait de nouvelles exigences même envers les recherches géomorphologiques. L'activité anthropique et le fonctionnement sur la protection des établissements techniques ont nécessité de tenir compte de la variation dynamique du relief, de rédiger des cartes thématiques pour l'avant-projet, l'évaluation prospective de la stabilité du relief, la typisation des mouvements de pente etc.

5/ Parmi les récents examens détaillés orientés sur l'utilisation optimale du milieu on compte l'analyse sociogéographique et celle de la géographie du tourisme. Il en est de même pour les analyses des lieux de travail, des lieux de résidence et généralement du mouvement pendulaire et de la migration intérieure de la population.

6/ Des analyses très détaillées ont été effectuées dans le domaine de l'exploitation rationnelle et de la structure spatiale des porteurs d'énergie de même que pour le dégagement par models du moyen de la transportation des porteurs d'énergie chez les consommateurs, ainsi que pour l'élaboration des pronostics.

7/ Dans les dernières années l'un des thèmes géographiques les plus importante du rapport entre le milieu et la société est l'évaluation intégrée des ressources naturelles et du potentiel de paysage. Nous avons exposé que nous entendons par le potentiel de n'importe quel terrain l'ensemble des ressources naturelles et des conditions géographiques qui se font valoir de façon donnée au niveau des forces productrices et du mode de production donnée

résultant de la situation géographique particulière. L'évaluation de milieu géographique - par un autre terme l'évaluation du paysage - unit en synthèse non seulement les conditions naturelles actuelles du milieu, son régime de matériel et d'énergie, les ressources naturelles de ceux-ci et les processus provoqués par l'action de la nature, mais les moyens de production appartenant au milieu, l'expérience de l'homme obtenue dans la production, le mode de production, les installations produites au cours de la production, la participation de la population à la production, ensemble avec l'état démographique et le dynamisme de la population. L'évaluation intégrée des précédents donne l'ensemble du potentiel naturel et économique du milieu, du paysage ou de la région donnée.

L'évaluation complexe du potentiel du milieu est précédée par les recherches analytiques mentionnées précédemment, non seulement de la part de la géographie, mais aussi de celle d'autres disciplines. Elles comportent aussi l'analyse et l'évaluation des conditions partielles de chaque potentiel - du potentiel minéral et énergétique, du potentiel agricole, industriel ou de potentiel des autres secteurs de production.

Dans le milieu ou dans certains types de paysage on peut établir le poids et la dominance d'évolution différents des potentiels partiels, d'après le niveau du développement socio-économique, en fonction du sens d'orientation de celui-ci. Le potentiel économique d'un paysage dépend non seulement de la situation géographique du milieu, de ses réserves géologiques, biologiques, de matières premières et énergétiques, mais aussi du degré de développement, du niveau des besoins et des exigences de la société et de son économie. En d'autres termes, le potentiel du milieu se fait valoir à l'heure présente et se fera valoir dans l'avenir aussi dans une mesure différente du fait de l'accroissement de l'humanité, de changement des forces productrices et du mode de production. La tâche de la planification régionale est que l'économie du pays se forme et se développe d'une manière optimale dans son ensemble ou dans chaque région, pour que l'aménagement du territoire s'harmonise avec le paysage humanisé et avec le potentiel de celui-ci. C'est pourquoi il est indispensable pour le planificateur de la région la connaissance de l'information de base scientifique apportée par l'évaluation du paysage. Compte tenu de la situation actuelle, la géographie s'approche le mieux de la préparation complexe de l'évaluation du paysage, voire, dans ce domaine elle reçoit de plus en plus de mission et demande, mais les géographes eux-mêmes ne peuvent faire la

synthèse correspondant aux objectifs de la planification qu'en consultant avec les experts des autres disciplines et en constituant des équipes collectives de travail avec eux.

Les exigences sociales et économiques de notre époque obligent la science d'aujourd'hui de résoudre plusieurs tâches de grande importance et intéressant nombreuses disciplines sur lesquelles la réponse suffisante ne peut être donnée que - pour employer un terme préféré - par la recherche multidisciplinaire et la synthèse intégrée. En considérant cette tendance, il nous semble que la recherche et l'élaboration de ces méthodes de recherche et de modalités de la collaboration, ainsi que les processus de faire la synthèse en travail collectif seront les plus utiles. Mais tout cela n'exclut pas le développement des tendances traditionnelles des sciences de la terre non plus.

SÉRIE DES ATLAS RÉGIONAUX DE LA HONGRIE

Radó, S. - Sziládi, J.

A l'époque où la rédaction de l'Atlas National de la Hongrie a commencé, l'idée se posait qu'après la publication de cet atlas synthétique, ou bien parallèlement avec la réalisation de celui-ci la création d'une série des atlas devrait être considérée. Dans cette série d'atlas l'analyse du pays devrait être présentée par régions, d'une manière plus détaillée, qu'il était effectué dans l'Atlas National - tout en donnant non seulement une évaluation générale, mais une analyse par régions et par communes. L'idée apparaissait d'être très raisonnable, étant donné, que la rédaction d'un atlas national et celle d'un atlas régional contiennent beaucoup de traits analogues. L'objectif de l'un et de l'autre est la présentation de toutes les données, idées et tendances, lesquelles peuvent être représentées sur une carte couvrant le territoire donné. Les travaux de compilation des deux catégories d'atlas ont aussi les mêmes aspects, étant donné, que les éléments ou bien la documentation du contenu à représenter sont fournis par les mêmes institutions scientifiques et administratives, ou bien par les autorités supérieures de l'État.

Néanmoins la similitude des objectifs des atlas nationaux et des atlas régionaux est seulement une similitude partielle. Dans un atlas national les conditions naturelles, sociales et économiques sont données d'une façon générale, comme introduction pour connaître le pays représenté, le plus souvent pour pouvoir faire des comparaisons avec d'autres pays; quant à l'utilisation d'un atlas national, il fournit seulement des informations d'une sphère d'intérêt particulier nécessaires pour les spécialistes des autres disciplines particulières.

Les atlas régionaux doivent remplir d'autres fonctions. Celles-ci peuvent être résumées comme suit:

1/ Dans les atlas régionaux une échelle doit être appliquée, laquelle permet la représentation de l'unité administrative la plus petite possible.

2/ D'une façon analogue des atlas nationaux, les conditions physiques,

économiques, démographiques et culturelles doivent être représentées par référence à une période établie et uniforme.

3/ Sur la base de la représentation détaillée, l'atlas régional doit permettre d'établir des objectifs de planification operative à un échelon plus bas, de faire des comparaisons et des évaluations, ainsi que l'enregistrement de la réalisation des objectifs particuliers plus détaillé.

4/ L'atlas régional doit être un ouvrage de référence approprié pour ceux, qui sont engagés dans la planification régionale, d'une part pour pouvoir prendre des décisions, d'autre part pour la justification, motivation ou, peut-être, pour la popularisation des plans établis par un travail complexe et cela d'autant plus, que la représentation cartographique en raison de l'image visuelle est sans aucun doute plus avantageuse, que l'argumentation supportée seulement par des données exprimées en formules mathématiques et condensées en tableaux.

5/ L'arrangement régional rend possible la représentation la plus détaillée et conforme à leur importance régionale des caractéristiques individuelles, ainsi que des spécialités physiques, économiques etc. de la région couverte par la carte.

6/ Il est nécessaire et il est possible de représenter dans les atlas régionaux d'une manière rétrospective l'ordre chronologique et les tendances des problèmes donnés de très petites unités, lesquelles malgré leur intérêt et importance locale ne peuvent pas être représentées dans un atlas national.

7/ Les atlas régionaux - par la démonstration des possibilités, ou bien, si possible par la démonstration du développement envisagé des possibilités doivent faciliter la planification locale. Par la démonstration des goulots d'étranglement, ou si possible, par la démonstration du développement prospectif des goulots d'étranglement, les atlas régionaux doivent faciliter la mise en place des mesures effectives.

Les exigences énumérées et définies ci-dessus en grandes lignes sont très hautes et il est bien entendu, que la réalisation d'un atlas correspondant à ces exigences n'est pas seulement une tâche cartographique. La participation à celle-ci de toutes les organisations, institutions, offices, ministères est nécessaire pour assurer la

niveau et l'actualité appropriée des données, pour fournir d'avis concernant la méthode de l'élaboration et pour la définition détaillée et précise des domaines sur lesquelles l'atlas peut fournir le maximum d'assistance dans leur travail. La précision des données et la définition adéquate des exigences de leur travaux constituent pour le cartographe la meilleure garantie pour que l'ouvrage cartographique réponde à ces exigences.

La rédaction en cours de la série des atlas régionaux de la Hongrie commença dans des circonstances très favorables, en raison que d'une part au cours de la réalisation de l'Atlas National de la Hongrie les rédacteurs ont pris de contact avec les institutions scientifiques les plus importantes du pays et par conséquent les futurs collaborateurs se sont connus dès la départ des travaux de rédaction ce qui était très utile. D'autre part - et c'est un point encore plus importante - avant la rédaction de cette série d'atlas, un tome de celle-ci, l'Atlas du Sud-Alföld, c'est-à-dire de la Hongrie Sud-Est a été réalisé. Évidemment ce volume doit être révisé au cours de la rédaction des autres parts de la série, parce que les données y traitées pour la majeure part de l'atlas ne peuvent plus assurer l'actualité. Mais le fait, que nous pouvions accumuler sur le tome déjà publié des critiques et des avis détaillées, nous fournit une assistance considérable au cours de la réalisation de la complète série, étant donné, que nous faisons usage de l'expérience acquise. Pour la réalisation de cette série d'atlas on peut considérer comme une circonstance favorable le fait, que les frais de celle-ci seront supportés en majeure partie par les mêmes organisations, lesquelles en profiteront le plus après publication des tomes particuliers. De cette manière au cours des travaux des contacts permanents et étroits sont assurés.

La série d'atlas envisagée comprendra la Hongrie en six tomes. Les tomes particuliers seront réalisés d'un format uniforme, avec une légende analogue et avec des cartes à une échelle identique par laquelle la possibilité de comparaison des cartes de même type est assurée. Quelques cartes des tomes particuliers seront d'une teneur différente, suivant les exigences locales et territoriales; cela veut dire, que le contenu approximativement identique ne signifie pas une identité complète. La possibilité de comparaison va être assurée par le fait, que la base des données comprises dans la série d'atlas entière sera la même, notamment le 1 janvier 1970, la date du dernier recensement national. C'est dire, que tous les six tomes doivent être publiés en même temps à une date envisagée. Dans

ce cas-là la valeur de chacun des tomes s'augmente sensiblement. Une dérogation à la date de base, c'est-à-dire du 1 janvier 1970 est effectuée seulement dans le cas où une période plus longue /par exemple une valeur moyenne de 50 années sur les cartes météorologiques/ exprimerait plus, que la récente date donnée. Dans le cas où une moyenne de plusieurs années est nécessaire /par exemple: production végétale agricole, développement de la population urbaine etc./ l'année dernière est 1970.

Le choix des échelles des cartes a été effectué de manière, que la représentation de la plus petite unité administrative /municipalité, commune/ doit avoir encore un caractère informatif. En conséquence échelle la plus grande permettant d'indiquer la donnée informative avec le nom de la commune respective est au 1/500 000^e. L'échelle suivante est celle au 1/1 000 000^e, laquelle avec ses couleurs de base permet encore la représentation des communes particulières, mais sans l'indication des noms des localités. Enfin, sur les cartes au 1/1 500 000^e les éléments climatiques sont représentés. En plus de ces trois échelles, les caractéristiques orographiques, géomorphologiques et géologiques sont représentés dans des cas particuliers sur cartouches au 1/200 000^e. Dans le cas où les données de la région comparées avec celles du pays entier doivent être mis en relief, une cartouche couvrant la Hongrie entière est incluse à la carte principale. En dessus des possibilités favorables de comparaison fournies par l'échelle uniforme de ces six atlas, cette échelle permet aussi, que le dessin des cartes est effectué d'une manière uniforme sur une carte de base couvrant la Hongrie entière et en même temps il est possible d'assurer l'identité des zones des cartes recouvrant l'une l'autre.

Étant donné, qu'il n'existe pas en Hongrie une division régionale définitive et officielle, nous avons effectué cette division en nous appuyant sur les unités administratives les plus grandes, c'est-à-dire sur les comitats /comtés/ en englobant trois ou quatre comitats voisins. Ces assemblages réunissent des territoires économiques, géographiques et physico-géographiques ayant des caractéristiques approximativement similaires. En outre, dans le dernier temps l'Office de Planification de Hongrie a accepté ces assemblages comme régions de planification. Les six tomes comprennent:

1. L'Alföld du Sud: les comitats Bács-Kiskun, Békés, Csongrád.
2. La Transdanubie du Sud-Est: les comitats Baranya, Somogy, Tolna, Zala.

3. La région industrielle du Nord: les comitats Borsod-Abauj-Zemplén, Heves, Nógrád.
4. La région industrielle centrale: le comitat Pest et la capitale Budapest.
5. La Transdanubie du Nord-Ouest: les comitats Győr-Sopron, Komárom, Fejér, Vas.
6. L'Alföld du Nord: les comitats Szolnok, Hajdu-bihar, Szabolcs-Szatmár.

Les ministères différents et les institutions nationales se sont engagés non seulement par une subvention financière et par la mise à notre disposition des renseignements nécessaires, mais aussi sous autres formes de co-opération dans la réalisation de cette série. Certains ministères /par exemple le Ministère du commerce intérieur et le Ministère de la santé publique/ demandent de nos cartes la réponse aux questions concrètes, où ils donnent au comité de rédaction des suggestions concernant le contenu de l'atlas ou des cartes particulières. Cette participation va assurer, que les atlas remplissent non seulement les exigences générales, mais aussi facilitent au plus forte mesure possible le travail des services d'État et des organisations scientifiques supérieures. Ce résultat était aussi assuré par l'organisation des travaux préparatoires, au cours de laquelle le comité de rédaction envoya les projets du contenu pour analyse aux toutes les institutions intéressées et demanda leur observations par écrit. Après les observations recues étaient personnellement discutées par les rédacteurs et par les spécialistes des services et organisations relatives dont émanaient les observations et après avoir mis d'accord les différents points de vue et les possibilités, on a établi le contenu définitif et aussi la méthode d'élaboration et de représentation la plus appropriée. Seulement après l'achèvement de ces travaux préparatoires commença le travail rédactionnel concret sur le dessin des cartes de base préfabriquées. En effet ces travaux ont commencé en juin 1970 parallèlement avec l'analyse des données du recensement du 1 janvier 1970 et vont être terminés l'année courante. Suivant nos plans, la série complète de six tomes d'atlas comprenant le pays entier va paraître fin 1973 ou début 1974.

LE RÔLE DES FACTEURS PHYSICO-GÉOGRAPHIQUES DANS LA FORMATION DES RÉGIONS TOURISTIQUES DE LA HONGRIE

Somogyi, S.

La notion de région touristique a été définie par mon collègue Abella, M. /Földrajzi Értesítő 1968. p. 370./ comme suit: "Les territoires continus, caractérisés par les fonctions touristiques constituent du point de vue de la division du travail les régions du secteur touristique? Comment ces régions touristiques ont-elles pris naissance? Elles se sont développées sur les territoires disposant d'un potentiel du paysage touristique et des facteurs d'attraction convenables. Pour les mettre en évidence, il convient d'abord d'énumérer les types principaux du tourisme. En général on parle du tourisme de loisir, de repos, social, de villégiature, de cure, économique, de sport, officiel et de parcours. Mais de tous ces types ce sont les tourisms de repos-villégiature, de sport et de parcours, ainsi que de cure qui sont d'une orientation physico-géographique de premier ordre.

Le tourisme de villégiature et de repos se lie aux forêts, aux régions de montagne paisibles et dotées de beautés naturelles, complétées par des équipements culturels convenables - par les possibilités de baignade et de plage.

Le tourisme de sport, selon ses caractères de sous-types d'hiver et nautique, a pour centres les montagnes couvertes de neige et les stations de tourisme situées au bord des plans d'eau! L'exursionnisme, le type classique du tourisme s'est lié aux paysages boisés, montagnards, le mieux conservés dans leur état de nature.

Envisagés les facteurs ci-dessus dans leur ensemble, on peut parler des groupes de facteurs en caractère de forêt, de rive et d'altitude. C'est le cas le plus favorable du point de vue du tourisme, si le client peut lier son repos aux loisirs sportifs, excursionnist, de plage, de bains thermaux. Les régions riches en de tels facteurs d'attraction complexes concentrent une vie touristique extrêmement animée et surpassent de loin les régions dotées des conditions de paysage dites individuelles, même dans le cas d'une

représentation extraordinaire. Le cas le plus favorable est celui, où les paysages riches en beautés naturelles, offrant des possibilités sportives saines et distractives sont situés tout proches des villes concentrant des établissements culturels et économiques au niveau plus élevé. L'exemple bien connu en est donné par la richesse abondante en facteurs touristiques des régions et des villes de l'Italie. Mais à côté des conditions naturelles il ne faut pas sous-estimer, en ce qui concerne les effets dirigeant la répartition territoriale du tourisme, les facteurs économiques déterminant l'accessibilité et le niveau d'équipement touristique.

En regard à ce qui a été dit, nous essayons par la suite d'apprécier brièvement les conditions naturelles de la Hongrie du point de vue du tourisme. Il résulte de l'histoire de l'évolution géologique de notre pays que tous les trois groupes principaux des points d'attraction de la Hongrie se sont localisés sur le territoire des deux montagnes moyennes. Si nous traçons sur la carte une bande large de 30 km à partir de Keszthely jusqu'à Tokaj, nous pouvons localiser dans cette bande du territoire presque toutes nos unités de région naturelle de quelque importance, y compris Budapest aussi.

Quant aux facteurs d'attraction de situation montagneuse, c'est la Moyenne Montagne septentrionale qui est le mieux dotée par ces conditions. C'est surtout la montagne de Bükk qui assure par ses roches karstiques, par son altitude et par son étendue à la fois au touriste pratiquant les sports, à l'excursionniste parcourant les forêts et au villégiateur désireux le silence et cherchant du repos de trouver tous les objectifs dont ils ont envie. À côté du Bükk c'est la Mátra qui peut offrir le plus au touriste excursionniste par ses mesures d'altitude et ses formes caractéristiques pour les montagnes d'origine volcanique, au villégiateur par son manteau forestier varié, aux amateurs des sports d'hiver par sa couverture neigeuse durant longtemps et aux malades par son sanatorium situé à une altitude atteignant la zone subalpine. À ces deux montagnes succèdent les deux autres montagnes d'origine volcanique, le Börzsöny et la montagne de Zemplén. La deuxième des deux montagnes est favorisée par les touristes à cause de son accessibilité, la première en raison de son état pour ainsi dire négligé. La montagne d'Aggtelek est célèbre par ses cavernes karstiques en dehors même des frontières nationales, elle est d'ailleurs une montagne karstique, riche en beautés naturelles, ayant de nombreux jolis paysages.

A l'Ouest de la Moyenne Montagne le Bakony est la région la plus étendue et de structure très variée. Ses sommets atteignent à peine les 700 m. Ses gorges à parois abrupts incisées dans les terrains, les forêts mixtes couvrant les croupes douces rendent cette montagne préférée par les excursionnistes amateurs des promenades sur les terrains peu accidentés. La montagne de Buda, le Pilis, la montagne Visegrád et le Gerecse sont situés à peu de distance de Budapest; ils sont devenus des centres importants du mouvement touristique par leur structure variée, les formes hardies de leurs roches, les formes corrosives particulières des roches dolomitiques et calcaires, les vallées aux versants doux, les nombreuses cavernes et les petits bassins allongés avec des jolis villages.

Les montagnes de Mecsek et de Kőszeg détiennent une place particulière parmi les régions montagnardes de notre pays. Leur étendue moins grande sera récompensée par le caractère de position subméditerranéenne que se traduit surtout par la végétation /figue, châtaigne/.

La déféctuosité de nos montagnes est leur pauvreté en plages naturelles malgré les nombreuses stations balnéaires excellentes créées sur le ligne structurale tracée dans l'avant-pays en bordure de ces montagnes. Dans ce domaine le Bükk se place au premier rang par les sources de débit abondant et tièdes d'Eger, de Káos et de Miskolc-Tapolca.

Parmi les zones d'attraction touristique localisées sur les rives des eaux, le Balaton est de loin dominant. Puisque nous prenons ses conditions pour connues, nous n'en traitons plus ici. A côté du Balaton, le lac de Velence et plus encore le lac Fertő disposent de pareilles données favorables, mais peu utilisées jusqu'ici. Mais la stabilité de la hauteur d'eau de lac Fertő n'est pas encore assurée. Ses rives antérieurement marécageuses exigent un long aménagement.

Parmi les autres lacs il faut mentionner le facteur thérapeutique des effets dus à la composition de l'eau des lacs sodiques de la Grande Plaine. Ce facteur était capable de contribuer - faisant face au milieu naturel assez défavorable - à créer même à plusieurs endroits des centres d'attraction touristique /Sóstó, Gyopáros, Kakkaszék, Szélibi-tó/.

Parmi les stations balnéaires créées par les eaux thermales artificielles et jouissant d'un essor rapide, celles qui possèdent des eaux thermales d'une composition particulièrement efficace

/Hajduszoboszló, Héviz/ ou un milieu naturel ou humain doté par d'autres effets attractifs /Budapest, Dabroccen, Balatonfüred/, sont d'une importance touristique.

Parmi les stations balnéaires des cours d'eau la Tisza et ses affluents sont préférés par opposition au système hydrographique du Danube, parce qu'ils sont plus lents et de température plus élevée. Ce fait ne peut pas être équilibré même par la richesse plus élevée de l'eau du Danube en sels minéraux non plus, notamment parce que les eaux d'égouts des grandes villes industrielles en bordure du Danube rendent le fleuve par de longs secteurs inaptes pour les baignades. Conformément à ce qui a été dit, le sport nautique et la vie balnéaire qui s'étendent sur tout la longueur de la Tisza, se partagent sur le Danube en secteurs isolés. Malgré cela, la vie du sport nautique et balnéaire du Danube dépasse justement à cause de Budapest celle de la Tisza, mais cela se concentre sur les secteurs en amont de la ville. Pour la baignade, outre les deux précédents, les rivières Szamos, les Kőrös, Maros et pour le sport nautique les rivières Hernád, Ipoly et Rába sont encore notables. Parmi les lacs de retenue et de barrage il faut noter comme lieux de sport les lacs de retenue et de refroidissement à Groszlány, à Tata et à Borsos, ainsi que les nombreux étangs poissonneux récemment créés sont importants non seulement pour le sport nautique, mais aussi comme des eaux pour la pêche à la ligne. Le gradin d'eau II qui est en voie de construction sur la Tisza, est d'une très grande importance.

L'extension des forêts de la Hongrie coïncide avec les régions de montagne: ainsi le rôle qu'elles jouent dans le tourisme, se rapporte aussi à ces régions. La particularité des forêts de Hongrie consiste dans l'ensoleillement, le nombre élevé et la variété des espèces d'arbres à feuilles caducs, elles sont fréquentées surtout en automne. On ne peut passer sous silence encore l'abondance relative en bêtes sauvages des forêts contrairement aux régions occidentales de l'Europe et cette particularité est caractéristique aussi pour les bois des plaines d'inondations plus monotones. Mais il est désavantageux déjà de nos jours que l'étendue de nos forêts est plus réduite et le manque d'eau est observable dans certaines régions /Bürzsöny, Mátra, Vértes/.

Parmi les particularités individuelles physico-géographiques de notre pays il faut mentionner en premier lieu le Hortobágy, ce représentant situé le plus à l'Ouest de la zone de steppe continentale de grande étendue. En réalité, son origine et sa survivance

est pour la plupart le résultat de l'intervention de l'homme /déboisement, pâturage, régularisation des rivières/. Sa végétation caractéristique, son sol et les vestiges de la vie y menée autrefois lui assurent continuellement de nombreux visiteurs. Un type de paysage pareil dans un certain sens est Bugac, le représentant des étendues sableuses /des "pusztas"/ d'autrefois. A cette sorte de groupes de paysage naturel appartient aussi la région des cavernes karstiques d'Aggtelek, dont l'importance et la valeur touristique sont encore augmentées par le joli milieu de montagne peu élevée couverte de forêts. Il est à noter encore le défilé du Danube incisé entre les montagnes de Visegrád et Börzsöny. Voilà les types d'attraction les plus importants des régions naturelles pour le flux touristique.

Pour mettre en évidence tout ce qui a été dit même par des données numériques, nous avons indiqué le taux en % des visiteurs étrangers venant en Hongrie, pour les principaux domaines mentionnés du tourisme: les données statistiques relevées entre 1965 et 1970 en sont les suivantes /Livre de poche statistique 1971/:

Nombre des visiteurs

	1965	%	1970	%	par rapport au total des arrivés en Hongrie
Budapest	505 901	38,4	797 737	22,1	
Balaton	201 084	15,2	293 989	8,1	
Coude du Danube	7 622	0,5	28 306	0,8	
Mátra	2 960	0,2	484	0,05	
Bükk	39 577	3,0	48 192	1,4	

En expliquant les chiffres, on voit que la complexité de l'intensité d'attraction se fait valoir rapidement. Mais les valeurs numériques données pour le Coude du Danube et la Mátra sont souvent fausses puisque ces lieux sont situés tout à proximité de Budapest, et ainsi le nombre des excursions d'une journée partant de Budapest, est beaucoup plus élevé que l'on attendrait d'après le nombre des nuitées d'hébergement enregistrées.

L'UTILITÉ DES CARTES THÉMATIQUE DANS LES
ANALYSES DES RÉGIONS - A L'EXEMPLE DU DÉPARTEMENT
DE BORSOD

V. Tajti, E.

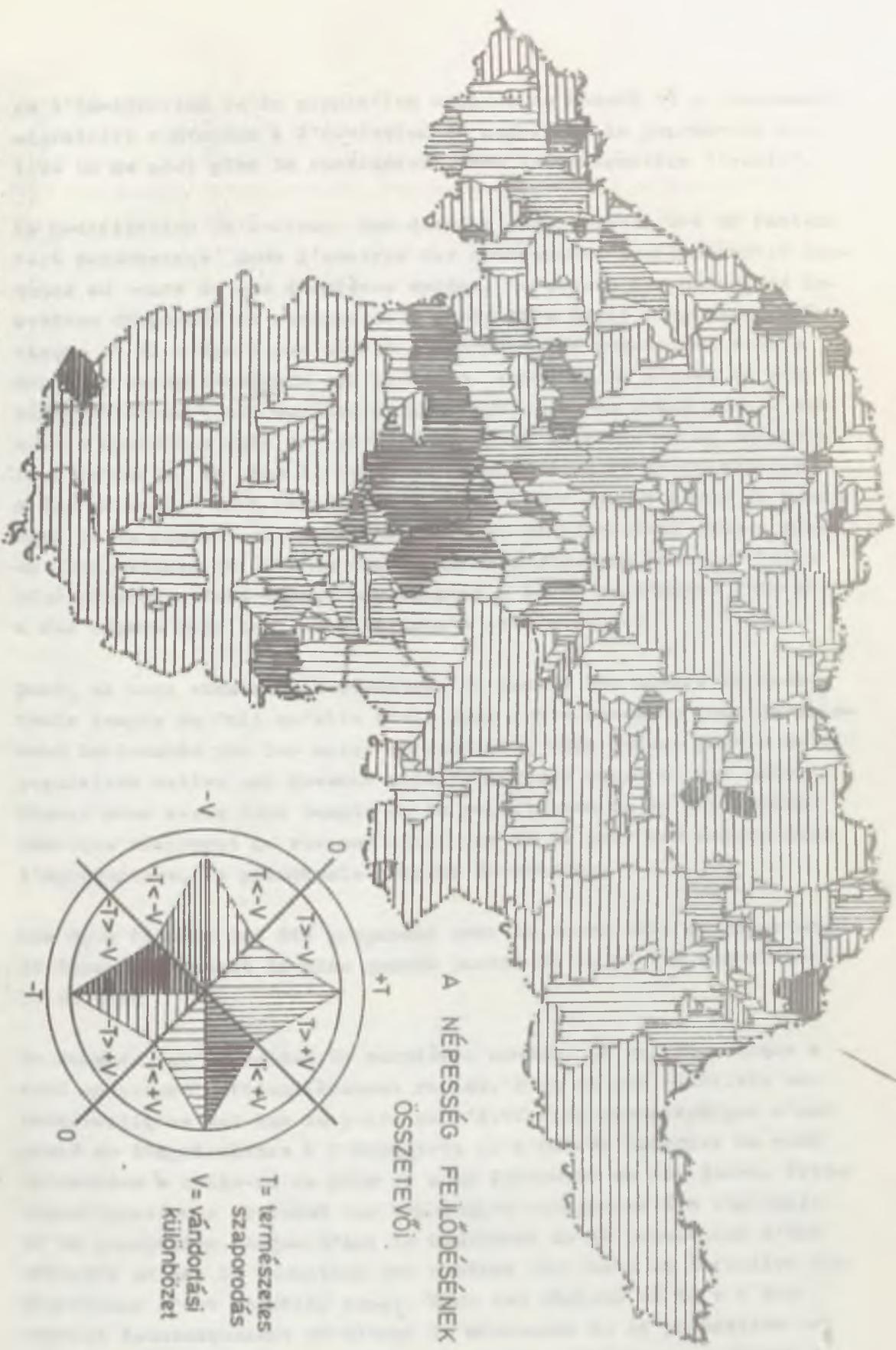
Les cartes thématiques peuvent largement contribuer au succès de la planification régionale surtout si elles arrivent à exprimer par un mécanisme simple les relations existant entre les choses. Certaines cartes bien composées /indiquent tout de suite/ la manière, directe ou indirecte, dont les directives économique-politiques, générales se font valoir par région et indiquent également les possibilités ainsi que les facteurs restrictifs.

A côté d'un grand nombre de cartes examinant un seul facteur on arrive de plus en plus souvent à composer des figures concernant la géographie de la population dont le but est d'analyser, sur la base des modèles, les changements des structures de la population et le dynamisme de l'évolution de la population. Les modèles eux-mêmes relient plusieurs facteurs - comme par exemple la figure présentant le dynamisme du mouvement de la population ou le modèle pondéré les facteurs jouant un rôle déterminant dans l'évolution de la population /à savoir si le facteur déterminant l'évolution de la population se rapporte à l'accroissement ou le déficit naturel ou des migrations de la population/. Ce modèle n'indique aucune donnée numérique. Elle est indiquée par les variations de la densité de la population /des petits cercles en couleurs représentent les catégories correspondantes, au nombre de la population, la densité est représentée donc par km^2 /.

L'autre figure présente la formation de la restructuration professionnelle. La légende indique les modèles essentiels de la restructuration de la population active.

La population active augmente, diminue ou reste stationnaire: ce sont les trois hypothèses fondamentales. Dans ce cadre la structure professionnelle peut évoluer de différentes manières. Les variantes du changement de la structure professionnelle continuent à diviser les modèles de base au fur et à mesure que le changement de l'activité s'effectue au lieu de résidence ou entraîne l'émigration

COMPOSANTES DE L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION
 ENTRE 1960 ET 1970 DANS LE COMITAT DE BORSOD



A NÉPESÉG FEJLŐDÉSÉNEK
 ÖSSZETEVŐI

T = természetes
 szaporodás
 V = vándorlási
 különbség

T = accroissement naturel
 V = solde de la balance migratoire

ou l'immigration de la population active. Au moment où un mouvement migratoire contribue à l'évolution du nombre de la population active on ne peut plus la considérer comme transformation "locale".

La modification du contenu des données statistiques est un facteur fort contraignant dans l'analyse des changements professionnels survenus au cours de dix dernières années. Le nombre des personnes inactives disposant de revenus de l'année 1960 était largement inférieure et il n'était pas séparé de celui de la population active dans les enregistrements par communes. Après avoir étendu la pension-vieillesse aussi sur les actifs agricoles, un grand nombre des actifs agricoles âgés ont profité de cette possibilité et ont pris leur retraite. En plus le congé de maternité et de soins d'enfant a été introduit et a donné la possibilité aux jeunes mères de rester chez elles pendant un temps transitoire. De nombreuses jeunes mères en profitaient. En 1970 le nombre de la population inactive était déjà plusieurs fois autant par rapport à celui de l'année 1960 et a été séparé dans les enregistrements statistiques.

Donc, si nous examinons l'évolution du nombre des actifs il faut tenir compte du fait qu'elle était dans cette décennie considérablement influencée par les mises en retraite, soit qu'une partie de la population active est devenue inactive. C'est pourquoi sur notre figure nous avons tenu compte de la répartition de la population inactive disposant de revenus ainsi que de la part des actifs dans l'agriculture, la principale branche économique.

Les deux figures ont été préparées pour le territoire du département de Borsod comprenant la plus grande partie de la Région industrielle du Nord.

En Hongrie, au cours des 25 dernières années, la vie économique a subi un progrès particulièrement rapide. L'un de ses résultats caractéristiques est que le poids de l'évolution démographique s'est passé de l'agriculture à l'industrie et d'autres branches se sont rattachées à celle-ci de plus en plus fortement de nos jours. Cette transformation a provoqué une importante réorganisation régionale de la population. Aujourd'hui le mouvement de la population s'est affaibli et par la formation des centres régionaux la direction des migrations s'est modifiée aussi. Dans les régions où il y a des centres économiquement développés le mouvement de la population est plus équilibré; dans les régions où de tels centres font défaut l'émigration est toujours considérable. Dans la partie Ouest du dé-

partement de Borsod se trouve la principale ligne de force économique traversant le pays dans la direction de Nord-Est - Sud-Ouest, où à côté des branches traditionnelles de l'industrie lourde furent implantées aussi des branches à développement dynamique. Lors d'une analyse plus détaillée il apparaît que cette ligne de force économique est pour ainsi dire formée par l'axe de la vallée de Sajó presque au sens inverse, allant jusqu'à la Tisza. C'est d'une très grande importance du point de vue des analyses régionales.

Cet axe d'une grande expansion positive, exerce un grand effet sur le peuplement et l'évolution de la structure professionnelle du département. Le centre économique et culturel du département est Miskolc qui est placé au deuxième rang après Budapest, des villes les plus peuplées de la Hongrie. Le long de l'axe de la vallée de Sajó il y a encore le centre de l'industrie lourde de Ózd, ainsi que la ville de Kazinobarcika et près de la Tisza: Láninváros, les deux dernières villes sont importantes du point de vue de l'industrie chimique. A côté des quatre villes existent encore plusieurs centres avec des établissements industriels plus ou moins grands et créant des emplois pour les gens qui s'y installent.

Le long de l'axe ayant une influence positive, le nombre de la population a augmenté dans la majorité des habitats, bien entendu le plus intensément dans les villes. L'accroissement des migrations de la population. Dans les habitats moins grands l'accroissement naturel de la population a joué un rôle déterminant. Cela se voit aussi dans les habitats disposant d'une facilité d'accès, d'où nombre d'actifs font la migration journalière vers les centres industriels.

L'axe d'un effet positif coupe le territoire du département en deux. La raison et la conséquence du mouvement de la population de même tendance d'ailleurs, sont différents. Dans les régions d'une plus large étendue du Nord l'action des conditions naturelles est plus directe sur l'économie et sur l'évolution de la population. Le relief fort accidenté et les sols de faible productivité diminuent l'efficacité de la production agricole de cette région. A cause de la localisation fermée et des mauvaises conditions routières l'accès des habitats n'est pas en général suffisant. Ainsi le problème de l'emploi, y compris même la possibilité des déplacements journaliers n'est pas résolu. Dans des localités de situation fort défavorable un processus de dépeuplement a déjà commencé. Bien que le déficit naturel de la population ne s'est présentée jusqu'à pré-



Typas de la restricción profesional por municipios de la población

A keresők foglalkozási átértégződésének típusai

	I A keresők száma nő
	1 2K -Mg E
	3K Mg -E
	II A keresők száma változatlan
	III A keresők száma csökken
	1-K -Mg -E
	2-K -Mg E
	3-K Mg -E

I. Le nombre de la population active a augmenté
 II. Le nombre de la population active reste invariable
 III. Le nombre de la population active a diminué

K = population active
 Mg = population active agricole
 E = population active non agricole

A KERESŐK FOGLALKOZÁSI ÁTÉRTÉGZŐDÉSE
 1960-1970 KÖZÖTT BORSOD MEGYÉBEN

RESTRICTION PROFESSIONNELLE DE LA POPULATION ACTIVE
 ENTRE 1960 ET 1970 DANS LE COMITAT DE BORSOD

sont que dans quelques localités, compte tenu des mesures du vieillissement, ce phénomène se présentera dans l'avenir dans plus de localités.

Dans la région située au Sud de l'axe à effet positif la baisse du nombre de la population est considérable, mais malgré ce fait il ne s'agit pas ici d'un déclin économique. Les conditions superficielles et les qualités du sol permettent l'application de l'agrotechnique moderne et la réduction du travail manuel. La main-d'œuvre libérée de l'agriculture ne trouvent pas d'emploi nécessairement dans son lieu résidentiel, fait des migrations dans les villes du département ou dans la banlieue de la ville.

Dans les régions de l'Est du département, de caractère semblable à l'Alföld /la Grande Plaine hongroise/ on observe les mêmes tendances et puisqu' les possibilités du mouvement pendulaire sont plus réduits l'émigration l'emporte,

La stratification professionnelle est plus équilibrée et plus concentrée sur le plan départemental.

La décennie précédente a été caractérisée par l'immigration, maintenant le changement d'emploi et la migration de la population à l'intérieur du département sont caractéristiques. Le nombre des travailleurs qui ont quitté l'agriculture a triplé par rapport à la situation de la décennie précédente, dans le même domaine et ont augmenté le nombre de la population active non-agricole.

Le nombre des personnes inactives disposant de revenus s'est élevé à 65 000 en 1970 ce qui est de 47 000 de plus par rapport au chiffre de 10 ans plus tôt. Presque la moitié des personnes inactives disposant de revenus appartient à l'agriculture et 9 sur 10 personnes sont rurales.

Il ressort la figure représentant les changements d'emploi que même dans les localités situées le long de l'axe positif le nombre de la population active a diminué. Cette diminution générale est due à ce que l'activité des mines fonctionnant avec une productivité faible a été réduite, les mineurs âgés ont été mis à la retraite et les plus jeunes orientés vers d'autres secteurs. Parmi la population inactives disposant de revenus la proportion de l'emploi agricole est très faible.

Dans les deux tiers des habitats les changements d'emploi, en général, sont liés à la migration. Mais l'on ne peut parler de l'immigration que dans une dizaine des localités, dans plus de 200 localités les changements d'emploi ont été liés aux émigrations.

Le nombre de la population active a diminué dans 106, et n'a augmenté que dans 6 localités, dans les deux principales branches économiques. Les habitats où le nombre de la population active a augmenté se situent de manière concentrée, ce sont donc les villes et leurs environs. En outre se trouve quelques habitats présentant des caractères particuliers.

Les habitats qui sont en baisse en générale coïncident avec ceux dont la population est en régression et les motifs sont identiques même dans ce cas, avec les motifs provoquant le décroissement de la population.

Les deux cartes présentées montrent bien l'axe économique qui dans le cas d'une analyse effectuée au niveau national s'intègre à la principale ligne de force économique, mais dans le cas d'un examen au niveau régional ou de la planification il faut le considérer comme un facteur qui exerce une influence permanente.

QUESTIONS ACTUELLES DE L'ÉTUDE DE TERRITOIRE

EN HONGRIE

Wirth, Gy.

QUESTION PRINCIPALES DU DÉVELOPPEMENT DE TERRITOIRE

Parallèlement au développement de notre société et de notre économie, et outre les approchements considérant aussi les perspectives, une demande de la prépondérance des aspects territoriaux s'imposait urgemment. Corrélativement de ces aspects, on a établi les buts fondamentaux du développement de territoire qui sont les suivants:

1/ assurer l'utilisation efficace des sources de l'économie populaire et de certaines régions en rendant plus moderne et plus raisonnable le réseau d'agglomérations;

2/ modérer les écarts de niveau existants aux plans matériel et culturel en égalisant les niveaux de l'emploi et de la productivité des régions, ainsi que ceux de l'approvisionnement des agglomérations.

La prépondérance de ce double but sera assurée ensemble à la fois et en corrélation l'un de l'autre. Dans ce domaine, de nombreux vœux furent discutés. Entre autres, on a discuté si le potentiel des territoires ne s'impose en tant que nécessité économique qu'à certaines étapes de l'évolution économique.

Dans l'époque de grandes tâches de transformation sociale et économique, après la libération du pays, la stratégie générale du développement économique visait au développement du pays entier et à l'accroissement maximal et si possible immédiat du revenu national, l'attention préférentielle n'étant réservée qu'à certaines territoires /régions de base de matières premières et la Capitale de Budapest/ où la prospérité semblait immédiate soit l'infrastructure, traditions de production, bases de la main d'oeuvre spécialisée. Dans cette époque, la mobilisation des ressources de tous les territoires en tant qu'une nécessité économique ne fut pas encore po-

sée /exception faite pour la main d'oeuvre dont une quotepart importante a immigré sur les territoires préférentiels/. Or, cette mobilisation aurait demandé non seulement des investissements d'infrastructure supplémentaires, mais la réalisation générale de l'infrastructure.

Plus tard, au niveau de l'évolution économique plus élevé, l'extension de la production demande l'emploi de nouvelles ressources. Pour y arriver, il faut mettre à jour les régions non utilisées d'une manière active. La réalisation de l'infrastructure de ces régions est un sacrifice dans cette époque ¹, mais est en même temps une condition indispensable pour assurer l'efficacité de l'extension économique future.

En effet, après avoir réalisé certain niveau de l'évolution économique, l'équilibre, soit interprétation de l'efficacité est décalée à long terme. Or, l'ordre de grandeur de la production, se demande en ressources, et encore les gros investissements assurant ces premiers ont une durée de réalisation longue, non obstant la multiplication due à ces faits précédente, signifient un facteur d'acquisition pour la vie économique pour long terme.

Mais la mise à jour citée amène non seulement le développement de l'infrastructure, mais en même temps la création des emplois et l'amélioration des conditions de revenus en vue d'offrir un fond actif des ces territoires pour l'avenir et d'assurer la présence des groupes d'âges plus sensibles aux nouveautés ². La catégorie du fond actif rappelle embrasse aussi la base intellectuelle nécessaire y compris non seulement ses institutions mais encore ses conditions personnelles. Le développement et l'assurance de ces derniers demande un temps bien long, par conséquent, ceci est extrêmement intéressant du point de vue de la perspective de la politique régionale. Le devoir est l'assurance de l'harmonie dynamique de la production et des sciences, par le développement du système utile des centres territoriaux et par la transformation complexe de la politique de structure et des villes /par exemple: reconstruction urbaine/.

¹ Il convient de remarquer ici que plusieurs spécialistes sont d'avis que l'utilisation des ressources des territoires arriérés est profitable même à court terme.

² L'emploi de ces ressources à lieu, naturellement seul à la base des agglomérations bien situées ayant une attractivité sensible.

L'avenir de la politique régionale est fonction de la conception suivante laquelle elle est considérée un sacrifice ou bien un moyen de la résolution des problèmes nationaux. Dans le premier cas, l'efficacité du développement est appréciée à court terme. Or, les investissements réalisés dans les zones développées sont plus favorables - bien qu'ils réservent aussi à court terme de nombreux avantages en faveur du développement des régions moins développées - la suppression des inégalités étant laissée à l'avenir.

La considération sous l'angle des minorités ou de la politique sociale peut préférer l'aspect régional ce qui est nettement contraire aux intérêts nationaux. La demande poussée de l'emploi local entrave la motilité nécessaire du capital et de la main d'oeuvre, et finalement il peut freiner le rythme de l'accroissement national.

LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE TERRITOIRE ET LA PLANIFICATION EN HONGRIE

Il est connu que la structure des forces productrices différenciées selon les régions est due à une évolution bien longue. Aussi la Hongrie, a-t-elle reçu comme héritage les conditions territoriales extrêmes dont l'élimination n'était pas possible pendant ces 25 ans bien que nous connaissions de sensibles mutations dans ce domaine.

La réforme économique lancée en 1968 /nouveaux moyens, nouvelles méthodes/ a nécessité un nouvel système de la gestion et de l'étude de la politique de développement de territoire. Dans cette nouvelle situation il semblait évident que le développement du territoire n'est pas seulement une tâche de la politique sociale, un secteur territorial du développement, mais il réagit de certains aspects aux objectives sectorielles et se présente comme un agent très important de la mobilisation des ressources de l'économie populaire.

La demande d'une conception homogène du développement de territoire s'impose au premier dans les études technico-physiques de l'aménagement des agglomérations. Ouis, mais on ne pouvait pas encore répondre à cette époque à cette demande. En 1970 le Gouvernement a désigné un responsable du développement de territoire en la personne du ministre de la construction et de l'aménagement urbain qui a mis au point les décisions prises par le Gouvernement au mois de Mars 1971 sur les directives du développement de territoire, sur

la conception nationale du développement du réseau des agglomérations, sur le système de l'étude territoriale et encore sur des questions d'organisation techniques.

La Conception nationale du développement du réseau des agglomérations fait, partie proprement dit, du système d'étude territoriale et désigné jusqu'au tournant de notre siècle /tournant millénaire/ les lieux et les fonctions de chaque agglomération dans la hiérarchie de réseau d'agglomérations.

Le plan de l'économie populaire à moyen terme et à long terme est le moyen le plus important de la coordination de la disposition topographique des forces de production et du développement du réseau des agglomérations. La partie de développement de territoire de ce même Plan national détermine les objectifs de développement de territoire à réaliser dans la période du plan y compris les moyens et les sources de la réalisation.

En accord avec ce dernier, il convient d'influer sur les proportions territoriales des investissements et d'établir les directives de leur implantation et de leur orientation territoriale. L'implantation des grands équipements influençant sensiblement la structure de l'économie populaire sera retenue toujours au nouveau central; ce principe est également valable pour la détermination, ou orientation du développement des infrastructures et des proportions territoriales de la modernisation qui exercent un effet sensible sur les conditions de la production et sur les conditions de vie de la population.

Dans le nouveau système de la gestion économique, les décisions relevant de la compétence des entreprises mais intéressant le développement de territoire seront influencées par des préférences ou des préférences directes ou indirectes grâce aux subventions assurées par des fonds créés à ces fins, ou bien par d'autres faveurs ou charges, ou encore par une politique de crédit dûment retenue. Dans certaines régions - où la coordination des intérêts d'entreprise et nationaux ne peut être faite lors de l'implantation avec des moyens de la politique économique, un développement sélectif à lieu avec des moyens administratifs /permis d'implantation, interdiction, etc.../ aussi. En vue d'un accord des objectifs du développement de territoire et du choix de lieu des usines, des unités économiques, un système de trafic des sièges est créé qui offre des informations nécessaires aux demandeurs.

La planification de territoire est un système homogène de l'élaboration de différentes études à perspectives et à profondeurs différentes dont les types principaux sont compris dans les plans de l'économie populaire comportant les buts économiques et sociaux du développement de territoire, ainsi que - pour la période de plan à moyen terme - les moyens nécessaires à la réalisation des buts retenus dans le plan et les directives de la régulation.

En même temps, les plans de l'aménagement de territoire sont des plans technico-physiques comportant l'appréciation socio-économiques suivant le plan de l'économie populaire, dont le rôle est la détermination de la structure et du développement du réseau des agglomérations, ainsi que des grandes lignes de la disposition spatiale des équipements d'infrastructure tout en indiquant l'utilisation spécifique de certains territoires.

Actuellement on est en train d'élaborer des plans à long terme suivant des zones de planification et économiques. On y emploie plusieurs approchements, rappelons le "système de normative visé à un but", l'extrapolation du trend et encore les méthodes de pronostics logiques. Après la synthèse, ou après l'assurance de la consistance on élabore la "variante réceptrice" qui sera confrontée aux conséquences spatiales des plans de développement sectoriels, puis au moyen des itérations on les transforme à des systèmes homogènes. Le projet de plan ainsi élaboré sera soumis à l'Office National du Plan pour l'adopter et l'incorporer au plan national à long terme de l'économie populaire.

Pour assurer l'exécution des plans, parallèlement la transformation du système de régulation général est en cours qui permettra efficacement la prépondérance des points de vue territoriaux.

LA CONCEPTION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT NATIONAL

DU RESEAU D'HABITAT DE

HONGRIE

Perozel, K.

Cette conception est un schéma directeur de l'aménagement du territoire national. Elle a pour base des analyses géographiques détaillées de l'état actuel. Les recherches ont été effectuées environ dans 60 unités de localisation diverses. Les analyses avaient lieu trois fois: en 1960, 1966 et 1970. Sur la base des données de ces trois analyses trois variantes du Plan de développement à long terme couvrant la période jusqu'à l'an 2000 ont été élaborées en 1964, 1968 et 1971. La variante de 1968 a été mise en discussion générale par les conseils départementaux, et communaux, les organes économiques, professionnels, politiques et scientifiques, par les journaux et revues des localités. La conception de 1968 a été révisé sur la base de la coordination des avis. Quand l'accord de tous les conseils départementaux et des branches économiques a été acquis, le gouvernement a approuvé la conception en 1971.

La conception du Plan prévoit les facteurs principaux de l'aménagement du territoire pour une période environ de 30 ans, c'est-à-dire le développement à long terme de:

1/ l'industrie, 2/ de l'agriculture, 3/ du tourisme, 4/ des grandes infrastructures nationales, 5/ du réseau des villages et villes, 6/ de la répartition de la population.

Les principes directeurs de la conception de l'aménagement du territoire ont été élaborés. Les 5 principes les plus importants en sont les suivants:

1/ Le système territorial des forces productrices /industrie, agriculture/ doit être constitué selon le principe de l'efficacité économique maximum. C'est-à-dire qu'une concentration rationnelle est demandée.

2/ Les différences régionales du niveau de services tertiaires et du niveau des habitants doivent être atténuées.

3/ Les différences trop grandes entre le niveau économique et industriel de l'agglomération du Budapest, et de la partie du Nord fortement industrialisée et celui des autres parties défavorisées du pays englobant les deux tiers du territoire national doivent être diminuées.

4/ La croissance outre mesure et incontrôlée de l'agglomération de la capitale de Budapest doit être limitée par un développement industriel aux branches conformes aux conditions de grand métropole et par le développement des grands centres tertiaires. La décentralisation des nouvelles implantations industrielles doit suivre la direction des 5 grandes villes en contrepoles de Budapest et de quelques villes en centres régionaux à degré supérieur pour contrebalancer l'attraction et la congestion de Budapest.

5/ Diminution du nombre des villages trop petits et du système de fermes isolées, concentration de la population agricole dans des unités dont les services communaux peuvent être efficaces.

Je donne quelques renseignements sur la planification à long terme des facteurs principaux de l'aménagement du territoire national.

1/ Le développement territorial de l'industrie a été basé sur la recherche de l'aptitude des villes et villages à l'implantation industrielle en déterminant de ce point de vue leurs conditions favorables.

Neuf facteurs d'implantation ont été étudiés pour chaque ville et localité et chaque facteur a été divisé en 5 catégories de qualité.

Une analyse des liaisons entre les villes ayant de bonnes qualités de localisation et de coopération a complété les recherches.

Se basant sur ces recherches la conception du Plan a établi 5 catégories de villes industrielles:

a/ villes au développement intensif de l'industrie à la base d'une main-d'oeuvre qualifiée

b/ villes-centres industrielles à un niveau technique élevé

c/ villes pouvant satisfaire de grandes exigences de coopération

d/ ville pouvant répondre aux exigences importantes en eau de l'industrie aux bords du Danube, de la Drava, de la Tisza

e/ villes disposant des réserves en main-d'oeuvre peu qualifiée pour industries à techniques peu évoluées.

La conception a déterminé 16 régions disposant de conditions favorables pour le développement industriel préféré, ce sont des régions de coopération industrielle et de base commune de main-d'oeuvre. Dans la de ces régions les conditions favorables ne sont pas encore exploitées.

2/ Pour le développement territorial de l'agriculture la conception classe les sols du pays en 3 niveaux d'effectivité agricole.

Les investissements agricoles doivent être plus intenses sur les 2/3 du pays à bonne effectivité agricole. Pour les régions à mauvaise effectivité d'autres possibilités d'activités économiques doivent être trouvées.

Le développement du réseau de l'industrie de transformation des produits agricoles et le réseau des centres de recherches agricoles sont contenus dans la conception.

3/ Le tourisme et la récréation sont devenus le troisième grand facteur économique de l'aménagement du territoire. La conception a déterminé sur la base des recherches d'aptitude 310 localités ayant des conditions favorables au tourisme. L'équipement de 83 localités sera de qualité supérieure pour satisfaire à leur importance nationale et internationale, 237 autres localités ayant une importance régionale auront un équipement moyen.

En ce qui concerne les facteurs de l'attraction touristique la conception distingue

- a/ les possibilités de récréation durable au bord de l'eau et dans les montagnes, dans les centres de week-end,
- b/ utilisation des eaux thermales dont la Hongrie est particulièrement riche,
- c/ les attractions culturelles, sportives et historiques. Monuments historiques et réservations naturelles,
- d/ les centres d'organisation et de distribution du tourisme, en général des centres d'équipement urbaines,
- e/ stations d'équipement touristique du réseau des "couloirs touristiques" aux environs des routes utilisées par un grand nombre d'automobilistes.

La conception délimite 23 régions touristiques cohérentes pour décharger les deux centres touristiques principaux aujourd'hui congestionnés de Budapest et du lac Balaton.

4/ Les réseaux des grandes infrastructures nationales, rassemblés en grands axes de développement prioritaire. Ces axes comportent les réseaux de transport /routes, voies ferrées, navigation/. Les réseaux d'énergie /câbles électriques à grande tension, pipe-lines du gaz naturel et du pétrole/. Les réseaux

de communication et de l'informatique. Les quatre axes principaux du développement infrastructural sont déterminés par la conception.

- a/ Axe du Danube /Győr, Budapest, régions industrialisées sur le bord du Danube et en aval de Budapest/.
- b/ Axe industriel traditionnel du nord-est, sud-ouest suivant la ligne principale des matières premières minérales /charbon, bauxite/.
- c/ Axe est-ouest à travers la Grande Plaine pour décharger l'axe industriel traditionnel et détourner Budapest par le sud /Debrecen - Szolnok - Székesfehérvár - Szombathely/.
- d/ Axe circulaire liant entre eux les grands centres situés près des frontières de l'État.

5/ Développement du réseau des villes et villages. Le groupement a été élaboré pour être atteint en 30 ans:

- a/ la capitale
- b/ 5 villes grands centres à l'équipement exceptionnel contre-pôles de Budapest
- c/ 16 villes d'équipement supérieur
- d/ 106 villes d'équipement moyen
- e/ 923 villages-centres d'équipement primaire
- f/ 2300 villages à développer
- g/ 500 villages à ne pas développer et les fermes isolées à ne pas développer
- h/ localités des agglomérations urbaines

Actuellement il existe 79 villes urbanisées selon la conception 49 grands villages doivent être développés en villes, centres nouvelles à équipement moyen jusqu'à l'an 2000.

La population urbanisée actuellement 44%, augmentera pour l'an 2000 à 64-72%.

Les normes de l'équipement exceptionnel, supérieur, moyen et primaire sont déterminées par la conception.

Les localités de la couronne extérieure de l'agglomération de Budapest et de 12 autres agglomérations autour d'autres villes formant une catégorie spéciale à développer.

6/ Le développement démographique, la répartition de la population à long terme de 30 ans sont déterminés sur la base des 5 facteurs précédents. L'accroissement naturel de la population est un des plus faibles de l'Europe, 1,5‰ par ans. La population actuelle de 10.316.000 augmentera jusqu'à 2000 à 10.900.000 - 11.600.000.

On a évalué la répartition /minimum et maximum/ de la population pour chacun des 128 centres urbains en les divisant en travailleurs du secteur primaire, secondaire et tertiaire et en non travailleurs pour les périodes 1970 - 85 et 1985 - 2000.

La pourcentage de la population de Budapest et son agglomération reste invariable /23%/. C'est une croissance minimum de la population actuelle de 2.350.000 à 2.800.000 habitants en l'an 2000. Le plus grand développement est prévu pour les 5 centres contrepôles et les 16 villes d'équipement supérieur. La réduction des petits villages et des fermes isolées /tanyas/ atteint 75% sans aucune mesure administrative.

La conception du Plan d'aménagement du territoire et du développement de réseau d'habitat est devenue la base de la politique officielle du Gouvernement et des conseils élus des départements. Elle contient les programmes de base pour les plans d'urbanisme. Chaque département a approuvé son plan d'aménagement, plus détaillé que la conception nationale, mais en accord avec elle. Le plan de développement selon la catégorisation de la conception des 128 villes est devenu obligatoire par décret du gouvernement pour assurer un développement harmonieux de l'ensemble de toutes les villes et des villages.

ADRESSE DES AUTEURS

- ABELLA, M.** chercheur scientifique de l'Institut de Recherches Géographiques de l'Académie des Sciences de Hongrie
1062 Budapest, VI. Népköztársaság utja 62.
- BABONAUX, Y.** professeur à l'Université de Paris .
191. Rue St. Jacques, Paris V^o
- BARBIER, B.** professeur à l'Université d'Aix-Marseille
29. Avenue Robert Schuman, 13100 Aix-en-Provence
- Mme. BARTA, Gy.** chercheur scientifique de l'Institut de Recherches Géographiques de l'Académie des Sciences de Hongrie
1062 Budapest, VI. Népköztársaság utja 62.
- BELUSZKY, P.** chercheur scientifique de l'Institut de Recherches Géographiques de l'Académie des Sciences de Hongrie
1062 Budapest, VI. Népköztársaság utja 62.
- BORA, Gy.** professeur à l'Université K. Marx des Sciences Économiques
1093 Budapest, IX. Dimitrov tér 8.
- BORAI, Á.** chef de département de l'Institut de Recherches Géographiques de l'Académie des Sciences de Hongrie
1062. Budapest, VI. Népköztársaság utja 62.
- BRUNET, R.** professeur des Lettres et Sciences Humaines
57. Rue P. Taittinger, 51 - Reims
- FRÉMONT, A.** professeur à l'Université de Caen
Esplanads de la Paix, 14 Caen

GÓCZÁN, L. chercheur scientifique de l'Institut de Recherches Géographiques de l'Académie des Sciences de Hongrie
1062 Budapest, VI. Népköztársaság utja 62.

KATONA, S. chercheur scientifique de l'Institut de Recherches Géographiques de l'Académie des Sciences de Hongrie
1062 Budapest, VI. Népköztársaság utja 62.

LACKÓ, L. chef adjoint de département à l'Institut de Planification de l'Office National du Plan
1051 Budapest, V. Münnich Ferenc utca 7.

MAROSI, S. directeur adjoint de l'Institut de Recherches Géographiques de l'Académie des Sciences de Hongrie
1062 Budapest, VI. Népköztársaság utja 62.

NONN, H. professeur à l'Université Louis Pasteur Strasbourg
43. Rue Goethe, 67 - Strasbourg

PÉCSI, M. directeur de l'Institut de Recherches Géographiques de l'Académie des Sciences de Hongrie
1062 Budapest, VI. Népköztársaság utja 62.

PERCZEL, K. directeur adjoint de l'Institut de la Planification d'Urbanisme
1016 Budapest, I. Kristina körut 99.

RADÓ, S. chef de département de l'Office Foncier et Cartographique National au Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
1055 Budapest, V. Kossuth Lajos tér 11.

Mlle. SAINT-JULIEN, Th. professeur à l'Université de Paris
191. Rue St. Jacques, Paris V°

SCHULTZ, J. professeur à l'Université Paul Valéry
34032 Montpellier-Cedex

SZILÁDI, J. chef adjoint de département à l'Entreprise
Cartographique
1149 Budapest, XIV. Boenyák tér 3.

SZILÁRD, J. chef de département de l'Institut de Recherches
Géographiques de l'Académie des Sciences de Hongrie
1062 Budapest, VI. Népköztársaság utja 62.

SOMOGYI, S. chercheur scientifique de l'Institut de Recherches
Géographiques de l'Académie des Sciences de Hongrie
1062 Budapest, VI. Népköztársaság utja 62.

Mme. V. TAJTI, E. chercheur scientifique de l'Institut de
Recherches Géographiques de l'Académie des Sciences
de Hongrie
1062 Budapest, VI. Népköztársaság utja 62.

VIRTH, Gy. chef adjoint de département au Ministère de la
Construction et de l'Urbanisme
1054 Budapest, V. Beloiannis utca 2/4

